

Ecole des Hautes Etudes Commerciales EHEC

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention d'un Diplôme de Master en Sciences
Commerciales**

Option : Finance et Comptabilité

Thème :

**La contribution de la Fintech à la promotion de
l'inclusion financière :**

**Analyse des facteurs d'adoption et stratégie
d'optimisation pour l'accès aux services
bancaires en Algérie**

Cas : Trust Bank Algeria

Élaboré par :

Mlle ABED Sarah

Mlle BOUMAZA Nessrine

Encadré par :

Mme BELAID Dehbia

Professeur à l'EHEC

Douzième promotion juin 2025

Ecole des Hautes Etudes Commerciales EHEC

**Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention d'un Diplôme de Master en Sciences
Commerciales**

Option : Finance et Comptabilité

Thème :

**La contribution de la Fintech à la promotion de
l'inclusion financière :**

**Analyse des facteurs d'adoption et stratégie
d'optimisation pour l'accès aux services
bancaires en Algérie**

Cas : Trust Bank Algeria

Élaboré par :

Mlle ABED Sarah

Mlle BOUMAZA Nessrine

Encadré par :

Mme BELAID Dehbia

professeur à l'EHEC

Douzième promotion juin 2025

Remerciements

Avant toute chose, nous rendons grâce au Tout-Puissant, Le Grand Dieu, pour nous avoir accordé la force, la patience et la persévérance nécessaire à la réalisation de ce travail.

Nous tenons ensuite à exprimer notre profonde reconnaissance à **Madame Belaid Dehbia**, notre encadrante académique au sein de l'école, pour son accompagnement, ses conseils précieux et sa bienveillance tout au long de ce mémoire.

Nos plus sincères remerciements s'adressent également à **Monsieur Guerfa Youcef**, notre encadrant professionnel au sein de Trust Bank Algeria, pour son encadrement attentif, ses orientations concrètes ainsi que pour la richesse de ses partages d'expériences, qui ont considérablement enrichi notre réflexion.

Nous tenons également à exprimer toute notre gratitude à **nos parents**, pour leur amour inconditionnel, leur soutien moral constant et leurs encouragements permanents. Leur confiance et leurs sacrifices ont été une source essentielle de motivation tout au long de notre parcours.

Nous remercions les membres du **jury**, pour l'intérêt qu'ils portent à notre travail, ainsi que pour l'honneur qu'ils nous font en acceptant de l'évaluer et de le valoriser.

Enfin, nous tenons également à remercier toute personne ayant contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce modeste travail.

Dédicaces

Je dédie ce travail, fruit de plusieurs mois d'efforts et de persévérance :

À mes chers parents, pour leur amour inconditionnel, leur soutien sans faille et leurs prières constantes qui m'ont toujours portée vers l'avant. Rien de tout cela n'aurait été possible sans eux.

À mes sœurs, Amel et Hayet, à qui je souhaite tout le succès et l'épanouissement qu'elles méritent. Que leurs chemins soient remplis de belles réussites

À ma tante Noraya et sa famille, Pour leur soutien inestimable, leur générosité et leur bienveillance constante à chaque étape de mon parcours

À ma tante Nedjma, pour son soutien sincère, sa générosité de cœur et sa présence toujours réconfortante.

À la mémoire de ma défunte grand-mère, dont les prières, l'amour et la sagesse continuent de m'accompagner chaque jour. Puisse ce travail lui être un hommage.

À mon binôme Nesrine, pour notre belle collaboration et les moments partagés.

A toute ma famille, Mes amis, Mes collègues d'étude

Et à tous ceux qui m'aiment.

Sarah

Dédicaces

Je dédie ce travail, fruit de plusieurs mois d'efforts et de persévérance à :

À mes parents les deux personnes devant lesquelles tous les mots de l'univers sont incapables d'exprimer mon amour et mon affection pour eux, eux êtres qui me sont les plus chers, Père, Mère, si vous savais combien je vous aime, Je vous remercie pour tous vos sacrifices pour faire de moi la femme que je suis aujourd'hui. Que dieu vous protège pour moi.

À Ma chère sœur Sabrina et mon chère frère Imed, qui m'ont toujours soutenue et encouragé pour avancer et être toujours à la hauteur pendant mon parcours. je vous souhaite un avenir aussi grand que vos ambitions.

À Toute ma famille BOUMAZA et HAMMACHE.

À Tous mes amis pour qui je dois beaucoup de reconnaissance.

À Mon binôme Sarah, je suis très reconnaissante, Cela fût un énorme plaisir de travailler ensemble.

À Toutes les personnes qui m'ont aidé de près ou de loin pour l'élaboration de ce travail.

À Toute la promotion Finance et comptabilité 2024-2025.

Nessrine

Résumé :

Depuis l'émergence de la technologie financière, les banques ont été amenées à repenser leurs stratégies pour répondre aux nouvelles attentes des clients et s'adapter aux évolutions numériques. La FinTech joue aujourd'hui un rôle central en facilitant l'accès aux services financiers et en améliorant leur efficacité.

Le document qui suit a pour objectif de mettre la lumière sur l'impact des solutions FinTech développées en Algérie, notamment par **Trust Bank Algérie** et leur impact sur la consolidation de l'inclusion financière.

Les résultats obtenus montrent que les FinTechs jouent un rôle structurant dans la modernisation du secteur bancaire algérien, mais que leur adoption reste freinée par des facteurs socioculturels parmi ses derniers le manque d'éducation financière ainsi l'infrastructure numérique. Trust Bank Algérie, à travers ses efforts de digitalisation, contribue toutefois de manière notable à renforcer la bancarisation, notamment auprès des populations sous-bancarisées.

Mots clés : La technologie financière, l'inclusion financière, le secteur bancaire.

ملخص :

منذ ظهور التكنولوجيا المالية، قامت البنوك بإعادة التفكير في استراتيجياتها لتلبية توقعات العملاء الجديدة والتكيف مع التطورات الرقمية. تلعب التكنولوجيا المالية الآن دورًا محوريًا في تسهيل الوصول إلى الخدمات المالية وتحسين كفاءتها. تهدف الدراسة التالية إلى تسليط الضوء على تأثير حلول التكنولوجيا المالية التي تم تطويرها في الجزائر، ولا سيما من قبل بنك ترست الجزائر، وتأثيرها على تعزيز الشمول المالي. تُظهر النتائج التي تم الحصول عليها أن التكنولوجيا المالية تلعب دورًا هيكليًا في تحديث القطاع المصرفي الجزائري، ولكن لا يزال اعتمادها يعوقه عوامل اجتماعية وثقافية، بما في ذلك نقص التعليم المالي والبنية التحتية الرقمية. ومع ذلك، فإن بنك ترست الجزائر، من خلال جهوده في مجال الرقمنة، يساهم بشكل كبير في زيادة عدد الأشخاص الذين يمكنهم الوصول إلى الخدمات المصرفية، لا سيما الذين لا يحصلون على الخدمات المصرفية.

الكلمات المفتاحية: التكنولوجيا المالية، الشمول المالي، القطاع المصرفي.

Abstract :

Since the emergence of financial technology, banks have been prompted to rethink their strategies in order to meet new customer expectations and adapt to digital transformations. FinTech now plays a central role by facilitating access to financial services and improving their efficiency.

The following document aims to shed light on the impact of FinTech solutions developed in Algeria, particularly by Trust Bank Algérie, and their influence on strengthening financial inclusion.

The results obtained show that FinTechs play a structural role in the modernization of the Algerian banking sector, although their adoption remains hindered by sociocultural factors, notably the lack of financial literacy and digital infrastructure. Nevertheless, through its digitalization efforts, Trust Bank Algérie contributes significantly to expanding access to banking services, especially among underbanked populations.

Keywords : Financial technology, financial inclusion, banking sector.

Liste des tableaux

Tableau N°1: Les services de la banque mobile	13
Tableau N°2: Activité de paiement sur Internet en Algérie (2020-2024)	41
Tableau N°3: Activité de paiement sur TPE en Algérie (2020-2024).....	43
Tableau N°4 : Activité de retrait sur ATM en Algérie (2020-2024).....	44
Tableau N°5 : Taux d'inflation en Algérie (2020-2024)	48
Tableau N°6: Réseau Bancaire en Algérie (2020-2023) : Disparités entre Zones Urbaines et Rurales	53
Tableau N°7 : Nombre de comptes actifs en devises en Algérie (2020-2023) : Répartition par catégorie et genre.	54
Tableau N°8: Nombre de comptes actifs en dinars en Algérie (2020-2023) : Répartition par catégorie et genre	55
Tableau N°9: Population algérienne de 2020 à 2023.....	56
Tableau N°10: Taux de Bancarisation en Algérie (2020-2023).....	56
Tableau N°11: Cartes bancaires et postales en circulation par catégorie (2023–2024).....	57
Tableau N°12: Nombre de Guichets Automatiques Bancaires (ATM) en Algérie (2020-2024).....	58
Tableau N°13: Nombre de Terminaux de Paiement Électronique (TPE) en Algérie (2020-2024) ..	59
Tableau N°14: Nombres de déposants au CCP en Algérie (2020-2022)	60
Tableau N°15: Nombre de déposants dans le trésor public en Algérie (2020-2022)	60
Tableau N°16: Nombre de déposants dans les banques en Algérie (2020-2023).....	61
Tableau N°17: Nombre d'emprunteurs auprès des banques en Algérie (2020-2023).....	62
Tableau N°18: Facteurs retenus pour les corrélations	64
Tableau N° 19: Taux de bancarisation et l'activité de paiement sur Internet en Algérie (2020-2023)	64
Tableau N°20: Corrélation entre le taux de bancarisation et l'activité de paiement sur Internet en Algérie (2020-2023).....	65
Tableau N°21: Nombre de TPE et l'activité de paiement sur TPE en Algérie (2020-2024).....	66
Tableau N°22 : Corrélation entre le nombre de TPE et l'activité de paiement sur TPE en Algérie (2020-2024).....	67
Tableau N°23: Nombre d'ATM et l'activité de retrait sur ATM en Algérie (2020-2024)	68
Tableau N°24: Corrélation entre le nombre d'ATM et l'activité de retrait sur ATM en Algérie (2020-2024).....	68
Tableau N°25: Évolution du nombre d'inscriptions au service TB@NET+ (2017-2024).....	91
Tableau N°26: Évolution du nombre d'inscriptions à trust connect (2018-2024)	92

Tableau N°27: Nombre de cartes CIB distribuées entre 2018 et 2024.....	93
Tableau N°28: Nombre de cartes TRUST AFFAIRES distribuées entre 2018 et 2024.	94
Tableau N°29: Nombre de cartes CIB épargne distribuées entre 2018 et 2024.	96
Tableau N°30: Nombre de cartes MASTERCARD distribuées entre 2017 et 2024.	97
Tableau N°31: nombre de cartes VISA distribué entre 2017 et 2024.	99
Tableau N°32: nombre d'EASY CARD distribués entre 2020 et 2024.	100
Tableau N°33: Nombre d'adhésions aux services FinTech de Trust Bank Algérie depuis leur lancement	102
Tableau N°34: Évolution des comptes ouverts à la Trust Bank Algérie selon leur typologie (2016– 2024)	105

Liste des figures

Figure N°1: Croissance des portefeuilles numériques entre 2014 et 2019	12
Figure N°2: Évolution mondiale de la détention de comptes bancaires (2011–2021).	21
Figure N°3: Le pourcentage de citoyens âgés de plus de 15 ans ayant un compte dans une institution financière officielle dans les pays arabes.....	32
Figure N°4: Le pourcentage d'épargne dans le monde arabe.....	33
Figure N°5: Le pourcentage d'emprunt dans le monde arabe.....	34
Figure N°6: Evolution de l'activité de paiement sur internet en Algérie (2020-2024)	42
Figure N°7: Évolution du nombre de transactions effectuées via TPE en Algérie (2020-2024).....	43
Figure N°8: Évolution du nombre de transactions effectuées via ATM en Algérie (2020-2024)	44
Figure N° 9: Évolution du taux de chômage en Algérie (1991-2023)	46
Figure N°10: Évolution du taux d'inflation en Algérie (2020-2024).....	48
Figure N°11: Evolution du nombre d'ATM (GAB/DAB) en exploitation en Algérie (2020-2024) .	58
Figure N°12: Évolution du nombre de TPE en exploitation en Algérie (2020-2024).....	59
Figure N°13: Répartition de l'actionariat de la Trust Bank Algérie en pourcentage	75
Figure N°14: l'organigramme de la Trust Bank Algérie	77
Figure N°15: évolution des inscriptions à TB@NET+ depuis son lancement (2017)	91
Figure N°16: évolution des inscriptions à Trust connect depuis son lancement (2018).....	92
Figure N°17: évolution du nombre de cartes CIB	93
Figure N°18: évolution du nombre de cartes TRUST AFFAIRES distribuées	95
Figure N° 19: évolution du nombre de cartes CIB épargne distribuées	96
Figure N°20: évolution de la distribution des cartes MASTERCARD (2017-2024)	98
Figure N°21: évolution de la distribution des cartes visa (2017-2024).....	99
Figure N°22: évolution de la distribution d'EASY CARD (2020-2024).....	100
Figure N°23: Répartition des adhésions aux produits de TRUST Bank Algérie	102
Figure N°24: évolution des comptes ouverts à la Trust Bank Algérie (2016-2024)	106

Liste des abréviations :

ATM : Automated teller machine (Guichet automatique bancaire)

BA : Banque d'Algérie

CCP : Compte chèque postal

CIB : Carte interbancaire

Code PIN : Code personnel d'identification

CSF : Conseil de stabilité financière

DAB : Distributeur automatique de billets

DPPPCM : direction Projets, Produits et Procédures & communication et marketing

EMV : Europay mastercard visa (norme internationale de cartes à puce)

Fintech : Financial Technology (Technologie financière)

FMI : Fonds monétaire international

GAB : Guichet automatique bancaire

GIE : Groupement d'Intérêt Économique Monétique

HSBC : Hongkong and Shanghai Banking Corporation.

IA : Intelligence artificielle

IT : Information Technology (technologie de l'information)

NFC : Near field communication (communication en champ proche)

NIP : Numéro d'identification personnel

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

PIB : Produit intérieur brut

PME : Petites et moyennes entreprises

QR code : Quick Response code (code à réponse rapide)

SATIM : Société d'Automatisation des Transactions Interbancaires et de Monétique

SPA : Société par actions

TBA : Trust Bank Algeria

TBE : Taux de bancarisation élargi

TBS : Taux de bancarisation strict

TGUSF : Taux global d'utilisation des services financiers

TIC : Technologies de l'information et de la communication

TPE : Terminal de paiement électronique

Sommaire

Introduction générale	1
Chapitre 1: Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financière et de la technologie financière	5
Introduction du chapitre 1 :	6
Section 01 : Les notions fondamentales de la technologie financière.....	7
Section 02 : Généralités sur l'inclusion financière.....	16
Section 3 : Les Fintechs au service de l'inclusion financière à la lumière de quelques expériences internationales.	27
Chapitre 2: Les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière	35
Introduction du chapitre 2 :	37
Section 1 : Emergence et évolution des Fintechs en Algérie	38
Section 02 : L'inclusion financière en Algérie : état des lieux	52
Section 03 : Impact de la disponibilité de l'infrastructure bancaire sur l'utilisation des services fintechs	63
Conclusion du chapitre 2 :	73
Chapitre 3:Etude de cas – Trust Bank Algeria et l'innovation Fintech	74
Introduction du chapitre 3 :	73
Section 01 : Présentation de Trust Bank Algérie.	74
Section 2 : Les services fintechs de la Trust Bank Algérie : état des lieux et dynamique d'évolution.	80
Section 3 : Contribution des innovations fintechs de Trust Bank Algérie à la promotion de la bancarisation.....	101
Conclusion du chapitre 3 :	107
Conclusion générale	109

Introduction générale

Introduction générale

L'économie Algérienne a connue de profonds changements ces dernières décennies, cela est dû avant tout à la volonté politique des plus hautes autorités du pays, lesquelles ont fait de la généralisation des technologies modernes, un des axes importants pour la relance économique de l'Algérie. Cette stratégie repose sur 03 bases essentielles :

- D'abord assouplir la réglementation, laquelle représentait jadis un grand obstacle à la Fintech et au E-Commerce en général ;

- Moderniser le système Bancaire et Financier, de sorte qui puisse répondre aux enjeux de la Fintech & du E-Commerce ;

- L'intégration des individus dans le système bancaire, à savoir l'inclusion financière.

Le système bancaire joue un rôle fondamental dans le développement économique en facilitant l'accès aux services financiers, en soutenant l'investissement et en assurant la fluidité des échanges monétaires. En tant qu'intermédiaires agréés, les banques collectent l'épargne, octroient des crédits et proposent divers moyens de paiement, contribuant ainsi à la stabilité et à la croissance économique. Elles permettent aux particuliers et aux entreprises de sécuriser leurs fonds, de gérer leurs transactions quotidiennes et de financer leurs projets. Toutefois, malgré leur importance, une part significative de la population, notamment dans les pays émergents, reste exclue du système bancaire en raison de plusieurs obstacles

En effet, auparavant, les règles en Algérie rendaient difficile le développement de la fintech et du e-commerce, notamment dans le secteur bancaire, Elles étaient trop strictes et compliquées, ce qui freinait l'innovation et empêchait l'arrivée de nouveaux services numériques. Mais ces dernières années, les choses ont changé. Les autorités ont commencé à assouplir la réglementation, ce qui a permis aux banques de proposer des services numériques et des solutions de paiement plus modernes

Face à ces défis, les technologies financières, ou fintechs, apportent des solutions innovantes pour améliorer l'accès aux services bancaires. En exploitant les outils numériques, elles modernisent le secteur financier et rendent les services plus accessibles, rapides et adaptés aux besoins des populations, comblant ainsi le fossé de l'inclusion financière.

Introduction générale

L'inclusion de ces populations, va constituer un levier clé du développement économique et social, en garantissant à tous, y compris aux populations les plus vulnérables, un accès équitable aux services financiers. En Algérie, malgré les efforts entrepris ces dernières années, une partie importante de la population demeure exclue du système bancaire, ce qui limite leur participation à l'économie formelle. Dans ce contexte, les fintechs apparaissent comme une opportunité majeure pour combler ces lacunes, en éliminant les obstacles traditionnels liés à la distance, aux coûts et aux formalités administratives complexes.

Trust Bank Algérie s'inscrit dans cette dynamique en développant des solutions fintech visant à faciliter l'accès aux services bancaires, de par leur slogan « Nous avons évolué pour mieux vous servir ».

Dans ce cadre, cette recherche vise à répondre à la problématique suivante : « **quel est l'impact de l'émergence de la fintech sur le développement des services financiers et la promotion de l'inclusion financière au sein des banques algériennes, notamment la TBA ?** »

Pour mieux structurer cette analyse, il est nécessaire de poser un certain nombre de questions, lesquelles permettront d'explorer le sujet et répondre à la problématique principale :

- Quels sont les concepts clés des fintechs et de l'inclusion financière ?
- La dynamique actuelle en Algérie permet-elle réellement de créer un environnement favorable au développement de l'inclusion financière à travers les fintechs ?
- Comment les produits Fintech de Trust Bank Algérie favorisent-ils le développement des services bancaires et l'inclusion financière ?

Afin de mieux cerner les préoccupations suscitées, nous nous sommes basées sur les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : Les fintechs favorisent l'élargissement de l'accès aux services financiers, consolidant ainsi l'inclusion financière.

Introduction générale

Hypothèse 2 : La dynamique actuelle en Algérie crée un terrain favorable au développement de l'inclusion financière.

Hypothèse 3 : L'implémentation des produits fintech par Trust Bank Algérie permet à la population d'adopter ces services, entraînant ainsi une augmentation des nouvelles entrées en relation.

Parmi les raisons qui nous ont poussées à choisir ce thème :

- Approfondir nos connaissances et acquérir des informations sur le travail de la banque.
- Comprendre le lien entre fintech et inclusion financière.
- La thématique joue un rôle essentiel et occupe une position importante dans la recherche économique contemporaine.

L'objectif de notre recherche est d'introduire et définir le concept d'inclusion financière et les mécanismes de renforcement par le biais des fintechs à l'échelle mondiale, en mettant l'accent sur le contexte particulier de l'Algérie. Les principales composantes de cet objectif sont les suivantes :

- Présenter et clarifier les deux concepts : technologie financière et inclusion financière.
- Évaluer l'efficacité des services fintech dans les institutions bancaires.
- Analyser l'utilisation des services fintech en Algérie, en évaluant leur adoption par les utilisateurs et les avantages qu'ils offrent en termes d'inclusion financière.

La méthodologie adoptée dans cette étude repose sur une approche descriptive et analytique, nous permettant de formuler un diagnostic à partir des données recueillies. Dans un premier temps, une recherche documentaire a été menée à travers l'analyse d'ouvrages spécialisés, d'articles scientifiques, de mémoires académiques et de ressources en ligne, dans le but de confirmer ou d'infirmer les hypothèses posées. Par la suite, une analyse approfondie de la situation en Algérie a été réalisée, en s'appuyant sur un ensemble d'indicateurs relatifs à l'inclusion financière et au développement des fintechs. Cette étape nous a permis d'étudier la relation entre ces deux dimensions à travers une corrélation entre les indicateurs disponibles. Enfin, cette démarche a été complétée par un

stage pratique au sein de Trust Bank Algeria où nous avons examiné des données spécifiques des fintechs, notamment l'utilisation des cartes bancaires, trust connect et Tb@net+, et leur impact sur les entrées en relation de la banque.

D'autres travaux ont été menés sur le même sujet que le nôtre, et nous allons en citer quelques-uns :

- Menad R, L'impact des Fintechs sur le secteur bancaire Cas pratique de la Trust banque et la fintech Kepler technologie, mémoire pour l'obtention d'un master en finance et banques, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie, 2018/2019.

- Hamidouche Y et Ikhlef N, Les FinTech menacent-elles les banques traditionnelles ?, mémoire pour l'obtention d'un master en finance et banques, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie, 2020.

Notre travail de recherche est scindé en trois chapitres organisés comme suit :

Le premier chapitre est intitulé "Cadre conceptuel et théorique". Il s'agit d'une introduction aux concepts fondamentaux, avec une première section qui définit les fintechs, présente leur historique et l'évolution de leur rôle à l'échelle mondiale. La deuxième section explore l'inclusion financière, ses indicateurs ainsi que son évolution et ses dimensions et piliers. Enfin, la troisième section analyse la modernisation des fintechs pour promouvoir l'inclusion financière en mettant en lumière quelques expériences professionnelles.

Le deuxième chapitre met la lumière sur la contribution des fintechs à la promotion de l'inclusion financière en Algérie. Dans la première section, nous abordons l'évolution des fintechs en Algérie et les facteurs influençant l'adoption de ces dernières. Ensuite, nous évaluons l'accès aux services financiers, en mettant l'accent sur les infrastructures bancaires et numériques disponibles, ainsi que sur l'adoption des solutions fintech par la population. Enfin, nous avons établi une corrélation entre les indicateurs de la technologie et de l'inclusion financière.

Le dernier chapitre portera sur un cas pratique, en présentant l'impact des fintechs sur le degré d'inclusion financière, en prenant comme exemple la Trust Bank Algérie.

Chapitre 1

Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financière et de la technologie financière

Introduction du chapitre 1 :

L'inclusion financière constitue un pilier essentiel du développement économique et social et fait l'objet d'une attention croissante à l'échelle mondiale. Elle vise à garantir à chaque individu, quel que soit son niveau économique, un accès équitable à une gamme complète de services financiers adaptés à ses besoins tels que les comptes bancaires, le crédit, l'épargne, et d'autres. Ce levier est reconnu pour son rôle dans la lutte contre la pauvreté, la réduction des inégalités, la stimulation de la croissance économique et l'encouragement de l'innovation financière.

Ces dernières années, le développement rapide de l'internet, et l'essor des technologies financières ont profondément transformé les attentes et les comportements du consommateur vis-à-vis du secteur financier. Dans ce contexte, les Fintechs jouent un rôle clé en proposant des services innovants comme les paiements mobiles, les prêts en ligne ou encore les plateformes de financement participatif. Ces solutions, plus accessibles, rapides et moins coûteuses que les services bancaires classiques, renforcent l'inclusion financière dans de nombreux pays.

Dans ce premier chapitre, nous présentons d'abord Les notions fondamentales de la technologie financière, puis nous abordons le cadre conceptuel de l'inclusion financière. Ensuite, Nous mettrons également l'accent sur la modernisation des fintechs pour promouvoir l'inclusion financière au regard des expériences à l'internationale.

Pour mieux cerner les points cités ci-dessus, ce chapitre sera présenté en 3 sections suivantes :

- **Section 1** : Les notions fondamentales de la technologie financière.
- **Section 2** : Généralités sur l'inclusion financière.
- **Section 3** : Les Fintechs au service de l'inclusion financière à la lumière de quelques expériences internationales.

Section 01 : Les notions fondamentales de la technologie financière.

Le secteur financier a connu une transformation majeure grâce aux avancées technologiques. Cette évolution a donné naissance à un nouveau concept qui allie finance et technologie : « Fintech ».

1.1.L'émergence des fintechs :

Le terme "Fintech" est une abréviation de "Financial Technology" (ou "technologie financière" en français). Ce concept est apparu avec l'évolution des technologies de l'information. John Reed, alors président de Citicorp, est considéré comme celui qui avait introduit pour la première fois cette notion lors du "Smart Card Forum" au début des années 90.¹

1.1.1 Définition de la fintech :

Ce concept a fait l'objet de diverses définitions, parmi ces dernières :

- Selon The World Economic Forum/Davos 2022 : « La fintech est l'application de la technologie pour fournir des services financiers aux particuliers et aux entreprises »²

- Le Conseil de stabilité financière (CSF, 2019) a défini la fintech : « La technologie qui a permis l'innovation dans les services financiers et pourrait conduire à de nouveaux modèles d'affaires, applications, processus ou produits ayant un effet matériel associé à la fourniture de services financiers »³

- FMI & Banque mondiale (2018) ont décrit les FinTech comme : « des avancées technologiques qui ont le potentiel de transformer la fourniture de services financiers en stimulant le développement de nouveaux modèles d'affaires »⁴

En résumé, La FinTech désigne l'application des technologies innovantes au secteur financier dans le but d'améliorer ou de transformer la fourniture de services financiers. Elle englobe l'ensemble des outils, processus, modèles d'affaires et applications numériques qui permettent de créer des services plus accessibles, rapides, personnalisés et efficaces, tant pour les particuliers que pour les entreprises.

¹ ELHAJOUJI A. et MESK H, « *Fintech et industrie bancaire* », une revue de littérature, *Revue du Contrôle, de la Comptabilité et de l'Audit*, volume 7, n°4, Maroc, 2023, p. 461.

² Ibid. p.462

³ Ibid. p.462

⁴ Ibid. p.463

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financières et de la technologie financière

1.1.2. Evolution de la Fintech :

L'évolution de la fintech repose sur trois grandes phases historiques, chacune marquant une étape clé dans la transformation du secteur financier¹ :

a. Fintech 1.0 de 1866 à 1967 : Le passage de l'analogique au numérique :

L'introduction du télégraphe commercial en 1838, la mise en place du premier câble transatlantique en 1866 et l'apparition des chemins de fer et des bateaux à vapeur ont permis pour la première fois la transmission rapide d'informations financières à travers les frontières. Les progrès réalisés durant cette phase ont concerné principalement les infrastructures. Durant cette phase, les cartes de crédit ont aussi été utilisées pour la première fois.

b. Fintech 2.0 (1967 - 2008) : L'essor des services financiers numériques :

La première calculatrice portable et le premier guichet automatique ont été lancés en 1967. Divers développements ont été menés au début des années 1970, tels que la création de la première bourse numérique au monde NASDAQ et le premier protocole de communication entre les institutions financières SWIFT.

La fin des années 1980 a été marquée par l'utilisation du fax qui a permis aux services financiers de reposer essentiellement sur les transactions électroniques entre les institutions financières et les clients.

L'émergence de l'internet en 1990 a facilité le développement de plusieurs procédures telles que la vérification des comptes en lignes via le web.

Enfin, dès 2005, les premières banques directes sans succursales physiques ont été créées comme HSBC Direct. La banque en ligne a entraîné un changement majeur dans la façon dont les gens perçoivent l'argent et leur relation avec les institutions financières.

Les nouvelles formes de services financiers numériques ont également introduit de nouveaux risques, notamment :

- Le risque de liquidité : l'accès facilité aux comptes bancaires en ligne a entraîné des mouvements de fonds rapides et massifs, accentuant la pression sur les institutions financières en période de crise.

¹ Boulahbel S. Bendahmane A, « Technologie financière et inclusion financière : opportunités, défis et risques », article scientifique, Algérie, 2022, p.220-222, téléchargé de : <https://www.researchgate.net/publication/368849184>, le 25/02/2025 à 15 :06

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financières et de la technologie financière

- Le risque de crédit : l'absence d'interaction physique entre les banques et leurs clients a rendu plus difficile l'évaluation du risque emprunteur, nécessitant le développement de modèles plus sophistiqués pour analyser la solvabilité.

Donc l'évènement des fintechs tels que nous les connaissons aujourd'hui ont commencé à se développer après la crise de 2007-2008 ce qui fait que la crise est un élément déclencheur de ce phénomène, comme il existe d'autres facteurs engendrés par la crise expliquant ce développement telle que la baisse de l'offre de crédits bancaires aux PME , la hausse de l'offre d'épargne , développement internet et les nouvelles technologiesetc.¹

c. Fintech 3.0 (2009 - aujourd'hui) : La démocratisation des services financiers :

La crise financière mondiale de 2008 a marqué un tournant majeur dans l'histoire de la FinTech. Cette crise a profondément ébranlé la confiance du public envers les institutions financières traditionnelles, poussant les consommateurs à rechercher des alternatives plus transparentes et accessibles.

Deux changements majeurs ont suivi cette crise :

1. Une méfiance accrue des consommateurs envers les banques, due à des pratiques de prêts jugées abusives et à une mauvaise gestion des risques financiers.
2. Un bouleversement du marché du travail, avec des millions de professionnels de la finance perdant leur emploi ou voyant leurs revenus diminuer.

Ce contexte a favorisé l'émergence de nouveaux acteurs, souvent issus des milieux technologiques, qui ont apporté des solutions financières innovantes. L'essor des Smartphones et des applications mobiles a accéléré cette transformation en permettant aux utilisateurs d'accéder à des services financiers en quelques clics.

Parmi les principales innovations de l'ère FinTech 3.0, on trouve :

- Les paiements mobiles, avec des solutions comme Apple Pay et Google Pay.
- Les plateformes de prêt entre particuliers, permettant aux emprunteurs de contourner les banques.

¹ Menad R, L'impact des Fintechs sur le secteur bancaire Cas pratique du la Trust banque et la fintech Kepler technologie, mémoire en vue d'obtention d'un master en finance et banques, Faculté des Sciences Economiques Commerciales et des Sciences de Gestion, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie, 2018/2019, p.8.

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financières et de la technologie financière

- Les crypto monnaies et la blockchain, révolutionnant les systèmes de paiement et d'investissement.
- Les néobanques, qui offrent des services bancaires entièrement en ligne, sans agences physiques.

L'intelligence artificielle, le big data et l'automatisation continuent aujourd'hui de transformer le paysage financier, en rendant les services plus personnalisés et accessibles.

Avec l'évolution de la réglementation et l'intégration croissante de nouvelles technologies, l'avenir de la FinTech semble prometteur. L'accent est mis sur une finance plus inclusive, où la technologie permet d'ouvrir l'accès aux services financiers à un plus grand nombre de personnes, en particulier dans les régions sous-bancarisées.

1.2. Objectif et importance de la fintech :

1.2.1. Objectif de la fintech :

L'Objectif de la FinTech selon la Banque mondiale peut être résumé comme suit : ¹

- Favoriser l'innovation dans les services financiers, en transformant les produits, les modes de paiement et les modèles économiques grâce aux technologies numériques.
- Améliorer l'inclusion financière, notamment dans les pays en développement, en éliminant les obstacles géographiques et en réduisant les coûts d'accès aux services financiers.
- Renforcer l'efficacité, la transparence et la concurrence dans le secteur financier, en exploitant les méga données, la connectivité mobile et le traitement en temps réel.
- Stimuler le développement économique, en rendant les services financiers accessibles à une plus grande partie de la population, y compris les PME et les segments marginalisés.
- Appuyer une reprise économique équitable après la pandémie de COVID-19, grâce à des solutions financières numériques résilientes.

¹ Feyen.E, Natarajan.H et Saal.M, « La fintech et l'avenir de la finance », document en ligne , téléchargé de :<https://thedocs.worldbank.org/>, le 24/05/2025 à 00 :59, P.02-09, modifié par nos soins

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financières et de la technologie financière

- Réduire les coûts de transaction et permettre la personnalisation des produits financiers via l'automatisation et les données.

1.2.2. L'importance de la fintech :

L'importance des Fintechs peut être appréhendée à travers plusieurs aspects clés, notamment technologiques, fonctionnels et en matière de services, Cette importance se manifeste à travers différents leviers que l'on peut résumer comme suit¹:

- L'intégration de nouvelles technologies et innovations tels que l'IA, le cloud computing, la blockchain, les analyses de données avancées.
- Proposer des applications mobiles intuitives et simplifiées, avec une stratégie axée sur l'expérience client.
- Offrir des services financiers et nouveaux modèles de financement : paiements mobiles, gestion de patrimoine automatisée, financement participatif, prêts peer-to-peer, cryptomonnaies, etc.

1.3. Produits et services fintech :

Plusieurs solutions fintech existent aujourd'hui, mais nous nous concentrerons ici sur une sélection représentative de quelques produits clés :

1.3.1. Paiements numériques :

A. Portefeuille électronique :

Les portefeuilles électroniques sont des solutions virtuelles permettant de stocker et de gérer des informations de paiement (cartes bancaires, comptes). Ils centralisent les fonctions d'un portefeuille traditionnel dans une seule carte à puce, réduisant ainsi le besoin de transporter plusieurs moyens de paiement. Dotés de fonctionnalités de sécurité avancées (authentification, désactivation en cas de fraude), ils offrent un moyen rapide et sécurisé pour effectuer des transactions en ligne.²

Selon le rapport mondial des paiements de 2020, les portefeuilles numériques sont devenus le choix préféré pour les dépenses en ligne. La demande de transactions sans friction augmente, à mesure que les fournisseurs répondent avec une expérience de

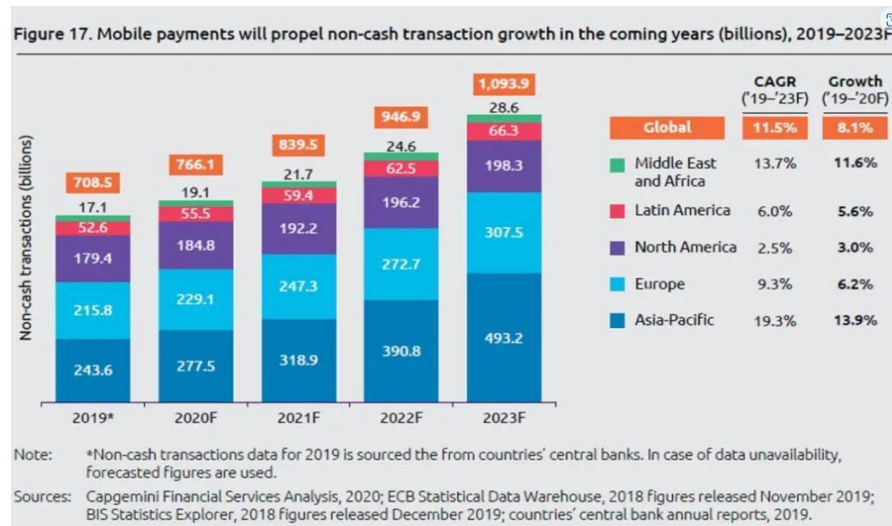
¹ BpiFrance : <https://bigmedia.bpifrance.fr/nos-dossiers/quest-ce-que-la-fintech> consulté le 19/05/2025 à 23:34

² Upadhayaya, A. « Electronic Commerce and E-wallet ». International Journal of Recent Research and Review, 2012, p.38-39, modifié par nos soins.

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financières et de la technologie financière

paiement plus transparente. Cette parfaite adéquation entre l'offre et la demande a permis aux volumes de transactions non monétaires de grimper de plus de 14 % en 2019 pour atteindre 708,5 milliards de transactions, le taux de croissance le plus élevé de la dernière décennie.¹

Figure N°1: Croissance des portefeuilles numériques entre 2014 et 2019



Source : World Payments Report, 2020, p. 23

télécharger de <https://www.nfcw.com/wp-content/uploads/2020/10/world-payments-report-2020-graph21024x657.jpg.webp>, consulté le 25/03/2025 à 16:04

B. Paiement mobile :

Payer via son téléphone facilite les transferts d'argent et a été rendu possible avec le développement des Smartphones. Ce service a été mis en place notamment pour les commerces de proximité pour faire face au e-commerce. De plus, ce type de paiement permet d'éviter des commissions trop élevées au commerçant pour l'utilisation d'un terminal bancaire. Les Fintech ont rapidement élaboré des programmes de fidélité pour aider les commerçants à fidéliser leur clientèle via le paiement mobile².

Il peut se faire via différentes technologies et plateformes, comme : paiement par QR code, paiement sans contact (NFC)*, portefeuilles électroniques, paiement par SMS

¹ World Payments Report 2020, téléchargé de : https://www.capgemini.com/de-de/wp-content/uploads/sites/5/2020/10/World-Payments-Report-WPR-2020_Web.pdf, le 20/05/2025 à 22 :35, p.23

² Tchalo, D. B. N, *L'impact des fintechs dans la banque : Cas de la BADR DGA engagements – Alger 180*, Mémoire en vue d'obtention d'un master en finance et banques, Faculté des Sciences Economiques Commerciales et des Sciences de Gestion, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie, 2021/2022, pp18-27, modifié par nos soins

* C'est une technologie de communication sans fil à courte portée (quelques centimètres) qui permet l'échange d'informations entre deux appareils compatibles

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financières et de la technologie financière

1.3.2. Banques digitales :

A. La Banque en ligne :

La banque en ligne est une solution qui permet aux utilisateurs d'effectuer des transactions financières via Internet. Les services bancaires en ligne offrent aux clients presque tous les services traditionnellement disponibles via une succursale locale, y compris les dépôts, les virements et les paiements de factures en ligne. Pratiquement toutes les institutions bancaires disposent d'une forme de services bancaires en ligne, disponibles en multiplateforme tel que les ordinateurs et les applications mobiles.¹

B. La banque mobile :

La banque mobile est un service financier numérique qui permet aux utilisateurs de faire des transactions bancaires à l'aide de leurs appareils mobiles c'est-à-dire leurs Smartphones. La banque mobile remonte à la fin des années 1990 lorsque la société allemande Paybox, en collaboration avec la Deutsche Bank ont pu lancer ce premier type de service, déployé et testé principalement dans des pays européens comme l'Allemagne, l'Espagne, la Suède, l'Autriche et le Royaume-Uni.²

Tableau N°1: Les services de la banque mobile

Services financiers	Services non financiers
Paiement de factures	Demande de solde
Paiement entre pairs	Relevé bancaire
Transferts de fonds	Changement de NIP
Versements	Demande de chéquier
Achats et dons	Alertes d'échéance pour les paiements
Rechange de solde mobile	

Source : Terfas, D. E et Lezghed, O, op.cit.

¹ Terfas, D. E et Lezghed, O, Les Services Financiers Digitaux et les enjeux de l'inclusion financière, communication scientifique, conférence internationale « L'industrie des technologies financières face aux défis de l'inclusion financière et aux enjeux de la stabilité financière », Université Ferhat Abbas Sétif, Algérie, mai 2023, p4, téléchargé de: <https://www.researchgate.net>, le 20/02/2025 à 20 :08

²Ibid, p7

1.3.3. Prêts et crédits :

A. Le financement participatif ¹ :

Le financement participatif encore appelé Crowdfunding est un moyen de financement alternatif qui vise à permettre aux entreprises, notamment aux startups, de se financer directement auprès des particuliers. L'objectif est de court-circuiter le chemin classique en évitant les banques, ce qui permet de réduire le coût du financement. C'est même dans certains cas la seule source de financement possible, dans les cas où les banques sont réticentes à accorder des crédits.

Il existe 4 formes de crowdfunding qui sont :

A.1 La donation-based crowdfunding ou don :

On parle de donation-based crowdfunding lorsque le don est fait sans la moindre recherche de contrepartie. C'est en ce sens la forme la plus ancienne de crowdfunding. Les projets concernés sont souvent des projets humanitaires, portés par des associations caritatives.

A.2 Le reward-based crowdfunding ou don avec contrepartie :

Il se peut cependant que le bénéficiaire dudit don offre un produit ou un service en retour aux donateurs. Dans ce cas, on parle de reward-based crowdfunding. Ce type de financement participatif consiste à faire un don pour un projet, contre un bien ou un service que vous recevez en retour.

A.3 Le crowdlending ou financement par prêt :

Ce type de financement participatif permet à une entreprise de mobiliser auprès des particuliers qui le désirent la somme d'argent nécessaire pour un projet précis, par exemple pour renforcer son capital ou pour monter une entreprise, ou encore pour financer un projet précis.

A.4 Le crowd-equity ou investissement au capital :

Encore appelé financement avec prise de participation, le crowd-equity est une façon d'ouvrir le capital de votre entreprise aux internautes qui y investissent en prenant

¹ Tchalo, D. B. N, op-cit, p18-27, modifié par nos soins.

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financières et de la technologie financière

des parts, devenant ainsi des actionnaires. En tant que tels, ces investisseurs auront en conséquence un droit de vote et percevront des dividendes.

1.3.4. IA et robots-conseillers : une révolution bancaire :

A. Chatbots et assistance virtuelle :

Un chatbot est un programme informatique conçu pour simuler une conversation avec des utilisateurs humains, en particulier sur Internet. Il utilise le traitement du langage naturel (NLP) et l'analyse des sentiments pour communiquer en langage humain par texte ou parole orale avec des humains. Les entités de conversation artificielles, les agents interactifs, les robots intelligents et les assistants numériques sont également appelés chatbots. Les chatbots sont utiles dans divers domaines comme l'éducation, le commerce électronique, la santé, les télécommunications et le divertissement. La productivité est la motivation la plus importante pour les utilisateurs de chatbot. Dans les entreprises, les chatbots sont devenus si courants car ils réduisent les coûts de service et peuvent gérer plusieurs clients simultanément, Le succès d'un chatbot dépend de son comportement, de son apparence et le niveau auquel il est humanisé ceci dépend des caractéristiques visuelles, de la proximité de son nom avec une personne, de sa personnalité et de son efficacité à gérer le langage humain. L'émotion est un autre aspect essentiel pour humaniser un chatbot, et il y a eu de nombreuses approches pour construire un chatbot émotionnellement conscient.¹

B. Robots conseillers :

Un robot-conseiller, ou Roboadvisor, est une solution d'intelligence artificielle spécialisée dans la gestion financière et l'investissement. Le robot advisor a été conçu afin de gérer les actifs des clients notamment par des analyses big data ainsi que de puissants algorithmes. Leurs services comprennent la planification automatisée de portefeuille, la répartition automatique des actifs, les évaluations des risques, le rééquilibrage des comptes et d'autres outils numériques. Cette technologie est très en vogue aux États-Unis et ces robots gèrent actuellement vingt milliards de dollars, montant qui devrait encore augmenter fortement dans les prochaines années. Ce service se démocratise. En effet, il était compliqué pour les petits portefeuilles d'investir avec peu de fonds propres ; ils

¹ AID.Z et ZIANE.B, Chatbot pour la relève des dérangements Cas pratique : Algérie Télécom, mémoire de master en vue d'obtention d'un diplôme en Modélisation Informatique des Connaissances et du Raisonnement, faculté de technologie, université de Saida Moulay Tahar, 2022/2023, p4.

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financières et de la technologie financière

étaient obligés de se débrouiller seuls, car les services de conseillers financiers étaient trop onéreux. Grâce aux robots advisors, il est désormais possible pour eux d'investir de manière passive et de garder une grande discrétion quant à leur fortune, tout en ayant des frais raisonnables.¹

1.3.5. Les cryptomonnaies :

La cryptomonnaie, parfois appelée crypto-monnaie ou crypto, fait référence à une monnaie numérique ou virtuelle qui utilise des techniques cryptographiques pour sécuriser les transactions. Elle existe uniquement sous forme électronique, indépendamment de toute autorité centrale, et fonctionne sur des réseaux décentralisés, tels que la technologie de la blockchain. La première cryptomonnaie a été le Bitcoin, qui a été fondée en 2009 et reste la plus connue aujourd'hui.²

Section 02 : Généralités sur l'inclusion financière.

Le système financier joue un rôle essentiel dans l'économie en facilitant les paiements, la gestion des risques et le financement. Il contribue aussi à la croissance, à l'emploi et à la productivité. Dans les pays émergents, son développement est crucial pour soutenir les objectifs économiques, notamment l'inclusion financière.

Aujourd'hui, l'inclusion financière est considérée comme l'un des indicateurs majeurs pour évaluer le progrès financier d'un pays. Elle vise à intégrer au système financier formel les populations défavorisées ou sous-bancarisées, en conformité avec les normes établies par les instances internationales, pour refléter le degré d'avancement du développement financier.

2.1 Définition et indicateurs de l'inclusion financière :

2.1.1. Définition de l'inclusion financière :

Ce concept a fait l'objet de diverses définitions, parmi ces dernières :

- L'inclusion financière a émergé dès les années 1990 dans le cadre de nombreux débats centrés, à l'origine, sur la compréhension et la lutte contre l'exclusion financière.

¹ Tchalo, D. B. N, op-cit, p27

² Kaspersky Knowledge Base : <https://www.kaspersky.fr/resource-center/definitions/what-is-cryptocurrency> consulté le 21/05/2025 à 23 :12

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financières et de la technologie financière

Cette dernière a fait l'objet de plusieurs interprétations, dont la signification a évolué avec le temps. Elle est définie comme : « l'incapacité, la difficulté ou la réticence de certains groupes à accéder aux services financiers essentiels ou à les utiliser, alors que ces services sont indispensables pour répondre à leurs besoins quotidiens et participer normalement à la vie sociale ».¹

- Cette dernière est définie selon la banque mondiale comme : « le processus par lequel les individus et les entreprises peuvent accéder à des produits et services financiers utiles et abordables tels que les comptes bancaires, les crédits, l'assurance et les systèmes de paiement qui répondent à leurs besoins, proposés de manière responsable et durable. »²

- La banque d'Algérie définit l'inclusion financière : « comme la disponibilité et l'utilisation de tous les services financiers par les différents segments de la société dont les institutions et les particuliers, surtout ceux qui sont marginalisés, à travers les canaux officiels, notamment les comptes courants et d'épargne, les services de paiement et de transferts, les services d'assurance, les services de financement et de crédit et des innovations des services financiers plus adaptés avec des prix compétitifs et raisonnables. Elle œuvre aussi à la protection des droits des consommateurs de services financiers en les soutenant afin qu'ils puissent assurer correctement la bonne gestion de leurs fonds et leurs épargnes pour éviter que certains consommateurs recourent à des canaux et outils informels, non soumis à aucun contrôle des organes de supervision et qui pratiquent des prix relativement élevés induisant la non satisfaction des besoins en services financiers et bancaires par ces canaux. L'inclusion financière est mesurée par la disponibilité en termes d'offre des services financiers et par leurs utilisations en termes de demande, ainsi que par la qualité de ces services. »³

- En résumé, l'inclusion financière se définit comme la mise à disposition et l'utilisation effective de l'ensemble des services financiers formels par tous les segments de la société à travers des canaux officiels. Elle vise également à protéger les droits des consommateurs en l'accompagnant dans la gestion responsable de leurs ressources financières, afin d'éviter le recours aux circuits informels souvent coûteux et non encadrés. Au-delà de l'accès aux services, l'inclusion financière contribue à la réduction des

¹ Figuet Jean-Marc, Pinos Fabienne, « L'exclusion financière en France : une lecture en filigrane des modèles économiques bancaires », Revue d'économie financière, Volume N°12, N° 115, France, Mars 2014, p 293.

² La banque mondiale: <https://globalindex.worldbank.org/> , consulté le 21/04/2025 , à 18:41.

³ La banque d'Algérie « Brochure sur l'inclusion financière » :<https://www.bank-of-algeria.dz/> , consulté le 23/04/2025, à 18:53.

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financières et de la technologie financière

inégalités et constitue un levier essentiel pour le développement économique et social des pays.

2.1.2. Les indicateurs de l'inclusion financière :

Le Banque mondiale a créé une nouvelle base de données pour l'inclusion financière, qui comprend la présentation du nouvel indicateur d'inclusion financière mondial (Global index), utilisé pour mesurer le niveau d'utilisation des services financiers et monétaires par les adultes. Ces données permettent de réaliser des comparaisons internationales et régionales afin de déterminer la capacité des pays à atteindre l'inclusion financière ainsi que son évolution.

Dans ce qui suit, nous allons aborder les indicateurs de mesure de l'inclusion financière ¹ :

a. Utilisation des comptes bancaires :

- Le pourcentage d'adultes ayant un compte financier dans des institutions officielles telles que les banques, les bureaux de poste et les institutions de micro finance ;
- Le but des comptes (personnels ou commerciaux) ;
- Le nombre de transactions (dépôts et retraits) ;
- Les moyens d'accéder aux comptes bancaires (tels que les distributeurs automatiques de billets, les succursales bancaires).

b. L'épargne :

- Le pourcentage d'adultes ayant économisé au cours des 12 derniers mois en utilisant des institutions financières officielles (telles que les banques, les bureaux de poste et autres) ;
- Le pourcentage d'adultes ayant économisé au cours des 12 derniers mois en utilisant une institution d'épargne non officielle ou toute personne extérieure au ménage ;
- Le pourcentage d'adultes ayant économisé autrement (par exemple à la maison) au cours des 12 derniers mois.

¹جلال الدين بن رجب "احتساب مؤشر مركب الشمول المالي و تقدير العلاقة بين الشمول المالي والنتائج المحلي الاجمالي في الدول العربية" مجلة 59 الدراسات الاقتصادية، العدد 45، ابوظبي، 2018، ص 05.

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financières et de la technologie financière

c. L'emprunt :

- Le pourcentage d'adultes ayant emprunté au cours des 12 derniers mois auprès d'une institution financière officielle ;
- Le pourcentage d'adultes ayant emprunté au cours des 12 derniers mois auprès de sources non officielles traditionnelles (y compris les emprunts auprès de la famille et les amis).

d. Les paiements :

- Le pourcentage d'adultes qui ont utilisé un compte bancaire officiel pour recevoir des salaires ou des paiements gouvernementaux au cours des 12 derniers mois ;
- Le pourcentage d'adultes qui ont utilisé un compte bancaire officiel pour envoyer ou recevoir de l'argent à des membres de leur famille vivant ailleurs au cours des 12 derniers mois ;
- Le pourcentage d'adultes qui ont utilisé un téléphone portable pour payer des factures ou envoyer/recevoir de l'argent au cours des 12 derniers mois.

e. L'assurance :

La part des adultes ayant souscrit une assurance par eux-mêmes. Cependant, l'UEMOA utilise trois taux pour mesurer l'inclusion financière, à savoir :¹

- Le taux de Bancarisation Strict (TBS), qui détermine le pourcentage de la population adulte (âgée de 15 ans et plus) détenant un compte dans les banques, les services postaux, les caisses nationales d'épargne et le Trésor.
- Le taux de Bancarisation Élargi (TBE), qui complète le taux de bancarisation strict par le pourcentage de la population adulte détentrice d'un compte dans les institutions de micro finance.
- Le taux Global d'Utilisation des Services Financiers (TGUSF), qui constitue le cumul du taux de bancarisation élargi et du pourcentage de la population adulte titulaire d'un compte de monnaie électronique auprès de l'établissement émetteur de monnaie électronique.

¹ SENE Mamadou, « La banque expliquée à tous, focus sur l'Afrique », RB édition, France, 2021, p272.

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financières et de la technologie financière

2.2. Evolution et importance de l'inclusion financière :

L'inclusion financière, qui vise à garantir l'accès de tous les individus et toutes les entreprises aux services financiers de base tels que les comptes bancaires, le crédit, l'assurance, et les services de paiement, joue un rôle essentiel dans le développement économique et a connu, au fil des années, une nette progression à l'échelle mondiale.

2.2.1. Evolution de l'inclusion financière :

L'inclusion financière a connu une progression significative au cours de la dernière décennie, comme en témoignent les données de la base Global Findex du Groupe de la Banque mondiale. Entre 2011 et 2021, le taux mondial de détention de comptes bancaires ou de services financiers réglementés (tels que les coopératives de crédit, les institutions de microfinance ou les services de paiement mobile) est passé de 51 % à 76 %. Cette hausse est particulièrement marquée dans les économies en développement, où le taux de détention de comptes a augmenté de 30 points de pourcentage, passant de 42 % en 2011 à 71 % en 2021. Cette évolution reflète une réduction des inégalités d'accès, notamment entre les sexes, bien que des disparités régionales persistent. ¹

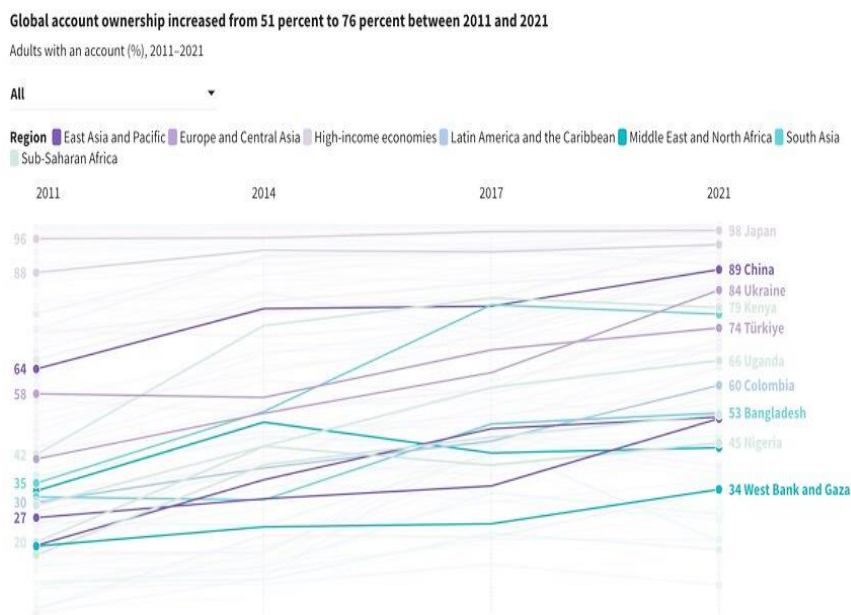
Par ailleurs, la pandémie de COVID-19 a joué un rôle accélérateur dans la digitalisation des services financiers, favorisant l'essor des paiements numériques, l'utilisation des téléphones mobiles et d'Internet. Ce contexte a donné naissance au concept d'inclusion financière numérique, qui désigne la mise à disposition de services financiers abordables, efficaces et sécurisés, tels que l'argent mobile, les comptes bancaires en ligne, les paiements électroniques, les assurances numériques et les innovations fintech. Ces avancées ont non seulement facilité l'accès aux services bancaires formels, mais ont également contribué à l'autonomisation économique des populations traditionnellement exclues du système financier. ²

¹Banque mondiale, Résumé analytique – La fintech et l'avenir de la finance : Naviguer dans les implications de la numérisation pour les marchés financiers, document en ligne, téléchargé de <https://thedocs.worldbank.org/>, le 16/02/2026, à 10 :35, p04 - P06.

² Ibid, p04 – p06.

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financières et de la technologie financière

Figure N°2: Évolution mondiale de la détention de comptes bancaires (2011–2021).



Source : Global Findex 2021 - Banque mondiale.

Cette figure illustre l'évolution mondiale de la détention de comptes bancaires entre 2011 et 2021, en pourcentage d'adultes disposant d'un compte, avec une progression notable de 51 % à 76 % au niveau mondial sur la période. Cette progression témoigne des efforts internationaux pour promouvoir l'inclusion financière, notamment grâce à la digitalisation et à l'essor des fintechs.

La pandémie de COVID-19 a également accéléré la digitalisation des services financiers en raison des restrictions de déplacement et de la nécessité de limiter les contacts physiques, poussant ainsi davantage de personnes à ouvrir et utiliser des comptes numériques.

2.2.2. L'importance de l'inclusion financière :

L'inclusion financière est devenue une priorité pour de nombreux gouvernements et autorités de régulation, notamment les banques centrales. Elle est désormais reconnue comme un facteur étroitement lié à la stabilité financière et à la croissance économique. En effet, il est difficile d'envisager une stabilité durable du système financier alors qu'une part importante de la population et des entreprises reste exclue du circuit économique formel. L'inclusion financière stimule également

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financières et de la technologie financière

la concurrence entre les institutions financières, en les incitant à diversifier et améliorer la qualité de leurs services pour attirer davantage de clients et canaliser les transactions informelles vers des circuits légaux.

Sur le plan social, l'inclusion financière accorde une attention particulière aux populations à faible revenu, en mettant l'accent sur l'accès des femmes, des particuliers ainsi que des petites, moyennes et micro-entreprises aux services financiers officiels. Elle vise à rendre ces services disponibles et accessibles aux catégories marginalisées, dans une optique d'intérêt public. Cela contribue non seulement à la création d'emplois, mais aussi à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté, à une meilleure répartition des revenus et à l'amélioration des conditions de vie. ¹

2.3 Les dimensions et les piliers de l'inclusion financière :

2.3.1. Les dimensions de l'inclusion financière :

Les dimensions de l'inclusion financière sont les aspects clés qui définissent la manière dont les individus et les communautés ont accès aux services financiers et les utilisent. Ces dimensions fournissent une structure pour comprendre et analyser la situation de l'inclusion financière dans une région donnée.

Suivant la méthodologie de la banque mondiale, l'inclusion financière admet trois principales dimensions qui sont présentées ci-dessous² :

a. L'accès :

Cette dimension se réfère à la possibilité d'atteindre les produits et les services financiers offerts par des institutions formelles. Parmi les obstacles potentiels à l'accès, on cite la proximité physique des points de service bancaire (agences, guichets automatiques, etc.) ou même leurs coûts. On peut mesurer l'efficacité de cette dimension à travers les indicateurs suivants : ³

- Le nombre de distributeurs automatiques de billets pour 1 000 kilomètres carrés ;
- Les comptes d'accès électroniques ;

¹ La banque d'Algérie « Brochure sur l'inclusion financière », Op-cit, consulté le 07/05/2025 à 17:10.

² LA banque mondiale, « Mesurer l'inclusion financière : La base de données Global Findex 2017 », 2018, téléchargé de: <https://globalfindex.worldbank.org/> le 20/04/2025 à 20 :34.

³ PETERSON K. Ozili, « l'inclusion financière en Nigéria », article économique, Nigeria, juin 2022, p.08.

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financières et de la technologie financière

- L'étendue des liens entre les points de prestation de services ;
- Le pourcentage d'individus vivant dans des unités résidentielles avec un seul point d'accès insuffisant.

b. L'usage :

Cette deuxième dimension comprend la diversité des services offerts, la durée de l'utilisation et la fréquence, les indicateurs de la deuxième dimension « usage » sont les suivants : ¹

- Le pourcentage d'adultes qui possèdent un seul type de compte de crédit ou d'épargne régulier ;
- Le nombre de détenteurs d'une police d'assurance pour 1000 adultes ;
- Le nombre de transactions en espèces au détail par individu ;
- Le nombre de transactions de paiement par téléphone ;
- Le pourcentage d'adultes qui utilisent régulièrement un compte bancaire fonctionnel et fréquent
- Le pourcentage d'adultes qui ont ouvert un compte bancaire pendant l'année écoulée ;
- Le pourcentage d'adultes qui reçoivent des transferts financiers nationaux ou internationaux ;
- Le pourcentage de PME qui possèdent des comptes financiers officiels, des comptes de dépôt ou prêts en cours.

c. La qualité :

La dernière dimension est complexe et implique la prise en compte des points de vues et de perceptions, son évaluation est donc subjective et difficile, mais des enquêtes auprès des utilisateurs sont souvent menées pour recueillir leurs opinions et évaluer leurs perceptions de la qualité des services financiers. Les indicateurs disponibles pour cette dimension sont les suivants : ²

- La transparence : la détention des informations exhaustives et claires est primordial afin que les consommateurs puissent prendre des décisions éclairées

¹.PETERSON K. Ozili, Op-cit, P.08.

² Ibid, pp. 09-10.

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financières et de la technologie financière

quant à leur utilisation, les prestataires de services financiers doivent veiller à ce que ces informations soient compréhensibles et exemptes d'erreurs de langage ;

- Le confort et la facilité : cet indicateur mesure la satisfaction des clients envers la facilité d'accès et l'aisance d'usage des services financiers ;

- La protection des consommateurs : cet indicateur examine les réglementations conçues pour protéger les droits des consommateurs et prévenir les abus afin de garantir des avantages équitables sans pratiques injustes ou trompeuses ;

- L'éducation financière : cet indicateur mesure les connaissances financières de base et la capacité des utilisateurs à planifier et à gérer leur revenu ;

- Le comportement financier : il s'agit d'une caractéristique clé du client dans le système financier, et il est essentiel de comprendre comment les emprunteurs respectent les délais de remboursement dans une période de temps donnée ;

- La multiplication des choix : l'inclusion financière ne se limite pas uniquement à l'accès et l'usage des services financiers, mais elle donne pareillement aux clients la possibilité de choisir parmi un éventail d'options de services et de produits financiers.

2.3.2. Les piliers de l'inclusion financière :

Les principaux piliers pour encourager l'inclusion financière sont les suivants :¹

a. Renforcement de l'infrastructure financière :

La mise en place d'une infrastructure financière solide est l'un des piliers essentiels pour favoriser l'inclusion financière. Il est également important de définir des priorités claires pour sa réalisation, afin de soutenir la croissance économique et d'améliorer l'accès des citoyens aux services financiers. Ces priorités sont les suivantes :

- Environnement législatif : Il s'agit de mettre en place des mesures législatives adéquates afin de promouvoir l'inclusion financière en élaborant et en modifiant des instructions et résolutions qui soutiennent les priorités établies ;

¹La banque d'Algérie «Brochure sur l'inclusion financière», Op-cit, consulté le 07/05/2025 à 17:10.

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financières et de la technologie financière

- L'implantation du réseau : L'objectif est de favoriser la croissance géographique en facilitant l'expansion du réseau des agences des prestataires de services financiers et d'encourager la création de points d'accès pour les services financiers, tels que les agents bancaires, les points de vente, les guichets automatiques, les assurances, les valeurs mobilières, et autres, en conformité avec la législation de l'État.

- Le développement des systèmes de paiement et de règlement : le développement des systèmes de paiement et de règlement national en vue de faciliter la mise en œuvre des opérations financières.

- Tirer profit des progrès technologiques : œuvrer à développer et améliorer la communication et l'échange d'informations grâce à l'élargissement de l'offre des services financiers numériques (Digital Financial Services), ainsi que le paiement par les moyens technologiques afin de faciliter l'accès aux services financiers au moindre coût et une plus grande efficacité.

- Fournir une base de données complète : L'objectif est de renforcer l'efficacité des bureaux d'information sur le crédit et de mettre en place des bases de données exhaustives qui enregistrent l'historique du crédit pour les particuliers ainsi que pour les petites et moyennes entreprises.

b.

La protection financière des consommateurs :

Avec la croissance et le développement du secteur financier, la protection des consommateurs est devenue une préoccupation majeure. L'objectif des règles mises en place est de renforcer la confiance des usagers dans le système bancaire et financier, afin de favoriser l'inclusion financière et de contribuer à la stabilité du secteur à travers les moyens suivants :

- S'assurer que le client bénéficie d'un traitement équitable et transparent des services et des produits financiers, avec facilité à un coût raisonnable et de qualité ;

- Il est important d'assurer la fourniture et la protection d'informations précises et transparentes tout au long de la relation entre le client et le fournisseur de services financiers ;

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financières et de la technologie financière

- Informer et sensibiliser les clients et les catégories marginalisés, en particulier, et les prestataires de services financiers aux principes de la protection financière des consommateurs pour la compréhension de leurs droits et leurs responsabilités afin qu'ils remplissent leurs obligations.

c. Développer des services financiers et des produits qui répondent aux besoins de toutes les catégories sociales :

Ce point constitue un pilier clé de l'inclusion financière, en facilitant l'accès aux services pour les particuliers et les petites entreprises. En tenant compte :

- Il est important de prendre en compte les besoins et les exigences spécifiques des clients lors de la conception des produits et services qui leur sont destinés avant leur mise sur le marché, ainsi que l'innovation de nouveaux produits d'épargne, d'assurance, et des moyens de paiement, autre que les prêts ;

- Favoriser la concurrence entre les fournisseurs des produits et des services financiers, pour offrir plus d'options aux clients et améliorer la compétitivité et la qualité de services ;

- Réduire les taxes et les commissions injustifiées imposées aux clients, ainsi que les prestations de services financiers inappropriées qui leur sont proposées en échange du paiement de commissions ;

- Assurer une formation au personnel des fournisseurs des services financiers, dédié à cette activité.

d. L'éducation financière :

Chaque État a pour responsabilité de développer l'éducation financière en définissant une stratégie nationale, en partenariat avec les autorités publiques et les acteurs du secteur privé.

Cette stratégie vise à créer une société consciente des enjeux financiers, capable de comprendre et d'utiliser les produits et services bancaires. Elle permet aux citoyens de prendre des décisions éclairées et prudentes, en réduisant les risques liés à leurs transactions.

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financières et de la technologie financière

Il est essentiel d'assurer un équilibre entre les informations fournies aux consommateurs et celles détenues par les prestataires financiers, surtout pour les nouveaux usagers souvent peu expérimentés. Des campagnes de sensibilisation sont nécessaires pour les aider à comprendre leurs droits, leurs responsabilités et faire des choix financiers adaptés. Ces programmes visent à renforcer leur capacité à prendre des décisions éclairées.

Section 3 : Les Fintechs au service de l'inclusion financière à la lumière de quelques expériences internationales.

Selon la Banque mondiale, la fintech, est définie comme l'utilisation innovante de la technologie pour fournir des services financiers, cette dernière a connu une croissance rapide dans les économies émergentes. Cette expansion est principalement portée par la nécessité de répondre à des besoins non satisfaits par les systèmes financiers traditionnels, en particulier en matière d'inclusion financière et d'amélioration des services existants.¹

En effet, plusieurs pays à travers le monde ont mis en place des stratégies d'inclusion financière afin de stimuler leur développement économique et social : en Afrique, en Asie, en Europe, en Australie et à la fin les pays arabes.

3.1. En Afrique :

En Afrique, les Fintechs ont joué un rôle déterminant dans la promotion de l'inclusion financière, et bien que les progrès varient d'un pays à l'autre, certains ont su mettre en place des mesures efficaces qui ont permis d'élargir l'accès aux services financiers.

3.1.1. Kenya :

Kenya est devenu le pionnier de l'innovation digitale en Afrique de l'Est. Avec un PIB majoritairement composé de services, le pays s'est illustré par des avancées majeures telles que M-Pesa, le système de paiement mobile lancé en 2007, qui a permis à 74 % des adultes d'accéder aux services bancaires via leur téléphone. Le Kenya a également investi dans des infrastructures numériques, soutenu par des incubateurs technologiques comme iHub ou Nairobi Garage, et développe des projets ambitieux comme Konza City, une ville intelligente en construction. Bien que confronté à certains défis, notamment en matière de

¹ Hadia. ZARAA, Lamis BENMANSEUR, « État et Perspectives de la Fintech en Algérie : Implications pour le Secteur de l'Artisanat », article publié le 30/06/2024, Algérie, p03.

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financières et de la technologie financière

cybersécurité et d'infrastructure, le Kenya continue de renforcer son positionnement technologique en misant sur l'innovation locale et l'inclusion financière.¹

Grâce à ces efforts, l'inclusion financière au Kenya est passée d'un niveau très bas de 27 % en 2016 à 83 % en 2019.²

3.1.2. Rwanda :

Les fintechs ont profondément transformé le paysage financier au Rwanda, jouant un rôle déterminant dans la promotion de l'inclusion financière, notamment auprès des populations rurales et pauvres, historiquement exclues des services financiers formels. L'introduction des services financiers mobiles, comme l'argent mobile, a permis d'élargir rapidement l'accès aux services bancaires à des zones auparavant délaissées. Parallèlement, la création des coopératives d'épargne et de crédit SACCOs* en 2008 par le gouvernement rwandais a constitué une réponse directe au faible taux d'accès aux services financiers, qui ne concernait alors que 48 % de la population. Grâce à ces initiatives, ce taux a connu une progression remarquable, atteignant 89 % en 2020, selon les données de la Banque nationale du Rwanda.³

Les SACCOs, présents dans presque tous les secteurs administratifs du pays, ont été conçus pour répondre aux besoins des populations locales, en particulier dans les zones rurales où vivent plus de 80 % des Rwandais. Elles offrent des services essentiels tels que l'ouverture de comptes d'épargne, l'octroi de crédits à faible coût, le paiement de factures ou encore les transferts d'argent. Ces services ont été renforcés par la digitalisation, permettant aux membres d'accéder à leurs comptes via mobile, sans avoir besoin de se déplacer.

¹Le rapport du MEDEF sur l'écosystème numérique kenyan, Paris, 2020, téléchargé de <https://www.medef.com/>, consulté le 07/05/2025, à 22:34.

² Sayeh, A, « La fintech et l'inclusion financière : l'expérience du Bangladesh », discours prononcé au Fintech Festival de l'inclusion financière, Fonds monétaire international (FMI), 28 septembre 2022, téléchargé de: <https://www.imf.org/fr> le 06/04/2025 à 23 :54.

* Les coopératives d'épargne et de crédit (SACCOs) sont des institutions financières communautaires à but non lucratif qui jouent un rôle important dans l'inclusion financière, en particulier en milieu rural. Créées en 2008 dans le cadre de l'initiative Umurenge SACCOs, ces organisations visent à encourager l'épargne, à accorder des prêts pour améliorer les conditions de vie, et à renforcer l'accès aux services financiers.

³ لعلاوي نواري "خدام وسائل الدفع الإلكترونية لإرساء الشمول المالي بالجزائر مع الإشارة لتجارب دولية رائدة" اطروحة لنيل شهادة الدكتوراه، تخصص نقود و بنوك، جامعة يحيى فارس بالمدينة، كلية العلوم الاقتصادية والعلوم التجارية وعلوم التسيير،

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financières et de la technologie financière

Ainsi, en intégrant les innovations numériques des fintechs avec les mécanismes communautaires des SACCOs, le Rwanda a réussi à construire une infrastructure inclusive qui a permis non seulement de bancariser une large part de la population, mais aussi de stimuler l'investissement, l'entrepreneuriat et le développement économique local. Cette dynamique a fait du pays un modèle en Afrique en matière d'inclusion financière durable et innovante.¹

3.2. En Asie :

En Asie, l'accent peut être mis sur les réalisations de **la Chine** en matière d'inclusion financière. La République populaire de Chine est l'un des pays asiatiques les plus avancés en matière d'inclusion financière. Elle a réalisé des progrès remarquables dans ce domaine, avec une augmentation significative du taux de détention de comptes – un indicateur clé de l'inclusion financière.

Par ailleurs, la Chine est également un leader en matière de technologies financières (fintech), où de nouveaux fournisseurs technologiques ont transformé la manière dont des millions de consommateurs chinois effectuent leurs paiements, empruntent, épargnent, investissent et se protègent contre les risques, Grâce à des initiatives comme le programme « Ali Finance » d'Alibaba, des millions de clients ont pu accéder à des services de crédit instantané basés sur leurs données numériques. Alibaba a constitué un portefeuille de prêts de plus de 200 milliards de yuans au profit de 800 000 PME, réduisant ainsi les coûts grâce à l'analyse de données et la titrisation. En 2015, elle a lancé MYbank, une banque en ligne dédiée au financement des PME, renforçant davantage l'accès au crédit pour les entreprises exclues du système bancaire traditionnel.²

En outre, Alipay est une plateforme de paiement numérique chinoise, elle fait également partie du groupe Alibaba. Elle permet aux utilisateurs d'effectuer des paiements en ligne et mobiles, compte à elle seule 450 millions d'utilisateurs et traite 175 millions de paiements par jour, dont 60 % via smartphone, détenant ainsi 55 % du marché des paiements en ligne contre 39 % pour WeChat Pay. Cette dynamique a contribué à une réduction significative de l'utilisation de l'argent liquide, passé de près de 60 % des transactions en 2010 à une projection de 30 % en 2020. Le fonds Yu'e Bao d'Alibaba est devenu le plus grand fonds monétaire au monde, avec plus de 250 milliards de dollars

¹لعلاوي نوارى, op-cit, P.54-58.

²Ibid, P.66-69.

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financières et de la technologie financière

d'actifs et un taux d'intérêt annuel avoisinant 4 %. L'assureur en ligne Zhong An a distribué plus de 8,2 milliards de polices à 543 millions de personnes depuis 2013, tandis que la plateforme de prêts entre particuliers Lufax compte plus de 32 millions d'utilisateurs. Ces chiffres soulignent l'impact majeur de la fintech sur l'inclusion financière en Chine.¹

3.3. En Europe :

En Europe, on peut prendre **le Royaume-Uni**, qui se positionne comme un leader mondial dans le secteur des Fintechs, avec environ 2 500 entreprises actives, représentant 11 % de l'industrie mondiale. Des acteurs majeurs tels que Revolut, Monzo, Starling Bank et Tide ont transformé l'accès aux services financiers :

- **Revolut** : Cette néo banque avec un chiffre d'affaires atteignant 1,8 milliard de livres sterling, a bouleversé le monde de la finance traditionnelle. C'est une banque en ligne, issue du numérique, qui propose des services bancaires classiques ou innovants, souvent à coûts réduits par rapport aux banques traditionnelles.²
- **Monzo** : La plus importante banque numérique britannique, cette dernière vient de franchir le cap des 9 millions de clients (et 380.000 clients professionnels), avec un gain de 2 millions de clients en 2023.³

Ces entreprises ont facilité l'accès aux services bancaires. En 2023, 80 % des adultes britanniques utilisaient régulièrement au moins un outil Fintech, et 60 % des prêts aux PME étaient facilités par des Fintechs.⁴

3.4. En Australie :

Le marché australien des fintechs est en pleine expansion, avec une croissance annuelle moyenne estimée à 24,71 % entre 2024 et 2032. Cette dynamique est portée par une demande croissante de services financiers numériques pratiques, tels que les paiements mobiles, les plateformes de prêt en ligne et les applications de gestion de patrimoine. Parmi

¹Bertrand Harteman, « la fintech en Chine : de l'inclusion financière au contrôle social », article publié le 13/06/2019, téléchargé de : <https://asialyst.com/>, le 05/05/2025 à 23 :57

²« Néobanques : apparition de nouveaux acteurs et disparition d'autres », article en ligne disponible sur : <https://www.lafinancepourtous.com/>, consulté le 09/05/2025 à 16 :24.

³Eric Benhamou, « La néobanque britannique Monzo », article en ligne, publié le 14/02/2024 à 16H24, téléchargé de : <https://www.latribune.fr/> consulté le 10/05/2025 à 10 :38.

⁴ Financial time : <https://www.ft.com/>, consulté le 09/05/2025 à 21 :50.

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financières et de la technologie financière

les fintechs les plus emblématiques en Australie, on peut citer Afterpay* et Airwallex*, qui se distinguent par leurs innovations et leur impact sur l'inclusion financière.¹

L'inclusion financière en Australie a connu une progression significative grâce à l'essor des fintechs, qui ont transformé l'accès aux services financiers pour les particuliers et les entreprises, notamment les populations traditionnellement sous-desservies :

- Paiements numériques : La part des paiements en espèces a chuté à 13 % en 2025, contre 70 % en 2007, reflétant une adoption massive des paiements numériques.
- Services pour les petites entreprises : Des institutions comme la Great Southern Bank ont lancé des applications mobiles intégrées pour les micro-entreprises, facilitant l'accès aux services bancaires pour les entrepreneurs.

3.5. Les pays arabes :

Parmi les pays arabes, les **Émirats arabes unis** se démarquent comme les plus avancés, notamment grâce à leur succès remarquable dans le développement de l'identité numérique.

D'après la figure n°3 ci-dessous, on observe une nette disparité dans le taux de détention de comptes bancaires entre les différents pays arabes. Les Émirats arabes unis arrivent en tête avec un taux de 88 %, suivis par Bahreïn et l'Arabie saoudite. Cette différence s'explique par plusieurs facteurs, notamment la numérisation avancée des paiements, le développement des infrastructures bancaires, la forte présence des banques islamiques, ainsi qu'un niveau de revenu plus élevé par rapport à d'autres pays de la région. L'Algérie, quant à elle, se classe en quatrième position avec un taux de bancarisation de 50 % en 2014. Toutefois, ce taux a chuté à 43 % en 2017, en raison des difficultés économiques liées à la crise pétrolière que traverse le pays.

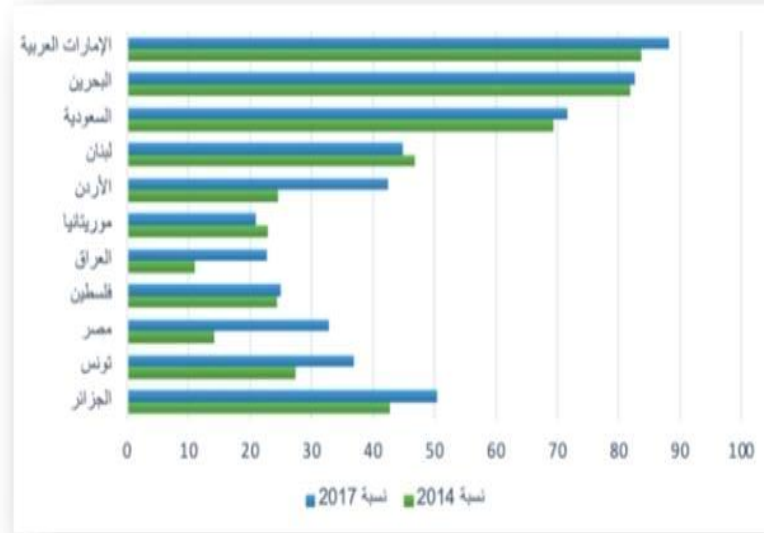
* Afterpay Fintech australien offre une alternative distincte aux cartes de crédit traditionnelles en proposant un plan de paiement sans intérêt qui divise le coût des achats en quatre versements sur une période de six semaines.

* Airwallex est une entreprise australienne multinationale de technologie financière qui propose des services financiers et des logiciels en tant que service (SaaS), offrant des paiements transfrontaliers et des services financiers aux entreprises via un réseau bancaire propriétaire et son API, ainsi des cartes de dépenses, et la gestion de la paie, entre autres.

¹Imarcgroup : <https://www.imarcgroup.com/> , consulté le 12/05/2025 à 15 :04.

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financières et de la technologie financière

Figure N°3: Le pourcentage de citoyens âgés de plus de 15 ans ayant un compte dans une institution financière officielle dans les pays arabes.



Source : قشاري باسمينة، "تحقيق الشمول المالي في الدول العربية الواقع والافاق"، مجلة الاقتصاد، المجلد 05، العدد 02، جامعة بسكرة-الجزائر، اكتوبر 2022، ص 133 والبيئة، المجلد 05، العدد 02، جامعة بسكرة-الجزائر، اكتوبر 2022، ص

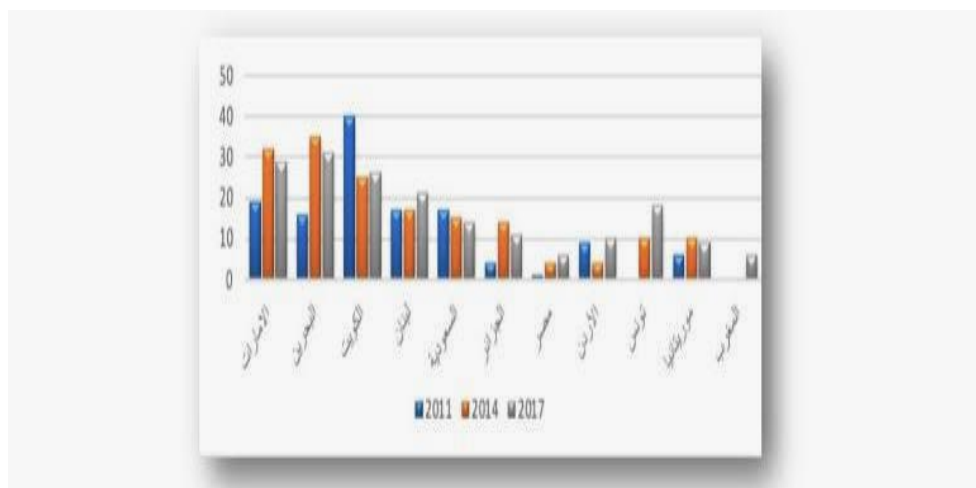
Les Émirats arabes unis figurent parmi les pays arabes ayant les taux d'inclusion financière les plus élevés. Conformément à la Vision Émirats 2021 et dans le cadre de leur volonté constante de suivre les évolutions technologiques, les Émirats ont lancé plusieurs initiatives visant à transformer le gouvernement en une entité intelligente et numérique. Parmi ces initiatives figure l'identité numérique nationale, adoptée par tous les secteurs, notamment le secteur financier. Lancée officiellement en 2018, cette identité a été déployée en deux phases : la première couvrait des services tels que l'obtention de licences commerciales, les services gouvernementaux de Dubaï, ceux du ministère des Ressources humaines et les démarches liées à l'emploi, la résidence et la nationalité ; la seconde intégrait tous les services gouvernementaux via la plateforme numérique "TAMM", ainsi que les services bancaires et de télécommunications, accessibles à travers l'application "UAEPass". Cette transformation numérique a largement contribué à renforcer l'inclusion financière en facilitant l'accès des personnes auparavant exclues aux services d'épargne, de crédit et de paiements. Elle repose sur l'usage massif des smartphones et des technologies de l'information pour simplifier les démarches et réduire la pauvreté.¹

¹ لعلاوي نواري، Op-cit, P63-66.

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financières et de la technologie financière

On peut constater d'après la figure ci-dessous, la proportion des épargnants auprès des institutions financières officielles dans les pays arabes est passée de 8 % en 2014 à 15 % en 2017. Bien que cette progression est notable, elle reste inférieure à la moyenne mondiale, qui s'établit à 27 %. En 2017, Bahreïn occupe la première place avec un taux d'épargne de 31 %, suivi par le Koweït et les Émirats arabes unis. Déjà en 2014, Bahreïn était en tête avec 35 %, suivi des Émirats arabes unis (32 %) et du Koweït. En 2011, le Koweït occupe la première place avec un taux de 40 %, suivi des Émirats arabes unis. Le faible taux d'épargne observé dans le monde arabe peut s'expliquer notamment par le manque d'indépendance financière chez les jeunes de moins de 25 ans, ce qui freine l'inclusion financière dans la majorité des pays de la région, à l'exception des États du Golfe. En Algérie, par exemple, le taux d'épargne a connu une amélioration entre 2011 et 2014, passant de 4 % à 24 %, avant de baisser à 22 % en 2017. Cette baisse est attribuée à la faiblesse des taux d'intérêt, oscillant entre 5,3 % et 25,1 %, ainsi qu'à la montée de l'inflation ces dernières années.

Figure N°4: Le pourcentage d'épargne dans le monde arabe.

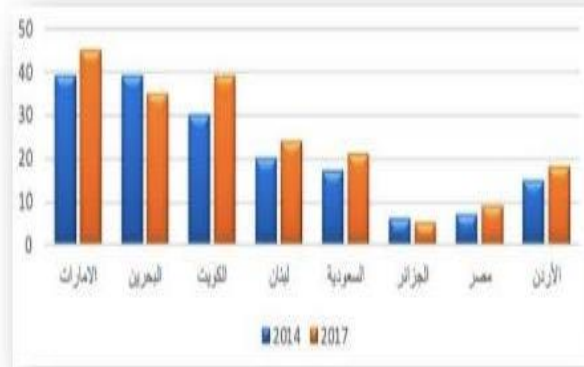


Source : 135قشاري ياسمينه، مرجع سبق ذكره ص

La proportion d'emprunteurs dans les pays arabes reste globalement faible, ne dépassant pas 45 %, avec des variations notables selon les pays. Les États du Golfe, notamment les Émirats arabes unis, Bahreïn et le Koweït, se situent en tête du classement. En revanche, l'Algérie affiche les taux les plus bas, avec seulement 6 % d'emprunteurs en 2014 et 5 % en 2017. Ces faibles niveaux s'expliquent principalement par les taux d'intérêt élevés et la faible utilisation des cartes de crédit, contrairement à d'autres pays arabes.

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financières et de la technologie financière

Figure N°5: Le pourcentage d'emprunt dans le monde arabe



Source : 136 قشاري ياسمينه، مرجع سبق ذكره ص :

Conclusion du chapitre 1 :

L'essor des technologies financières dans le monde entier représente un levier important pour accélérer l'inclusion financière. Grâce à leur capacité d'innovation, les Fintechs offrent des solutions pratiques, rapides et souvent à moindre coût, permettant ainsi un accès élargi aux services financiers, en particulier pour les populations traditionnellement exclues du système bancaire classique.

Ce que l'on peut retenir de ce chapitre :

- La Fintech représente l'intégration de technologies avancées dans le secteur financier, avec pour objectif de rendre les services financiers plus accessibles, rapides et efficaces, son développement historique se divise en trois phases majeure : de l'analogique au numérique (Fintech 1.0), l'essor du numérique (Fintech 2.0), et enfin la démocratisation des services financiers (Fintech 3.0), impulsée notamment après la crise de 2008.

- Les produits et services Fintech incluent les paiements mobiles, les portefeuilles électroniques, les banques digitales, les plateformes de prêt, les crypto-monnaies, les robots-conseillers et l'IA, qui transforment profondément l'offre bancaire.

- L'inclusion financière est définie comme l'accès équitable et sécurisé aux services financiers, est désormais un indicateur clé du développement économique et social des pays, ses indicateurs englobent la détention de comptes, l'épargne, l'emprunt, les paiements, et l'assurance.

- La progression mondiale de l'inclusion financière est notable : le taux de détention de comptes est passé de 51 % en 2011 à 76 % en 2021, grâce à la digitalisation et à l'expansion des Fintechs. La pandémie de COVID-19 a agi comme un catalyseur en accélérant la numérisation des services financiers, favorisant une inclusion financière numérique plus large.

- Des expériences internationales (Kenya, Rwanda, Chine, Royaume-Uni, Australie, Émirats arabes unis) montrent que les Fintechs ont significativement élargi l'accès aux services financiers, particulièrement dans les zones rurales ou marginalisées.

Chapitre 2

Les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

Introduction du chapitre 2 :

L'Algérie, à l'instar de nombreux pays émergents, ambitionne de suivre la transition vers la digitalisation des services financiers en modernisant les infrastructures de paiement et en intégrant les innovations technologiques dans le système financier.

Ce chapitre analyse en premier lieu la contribution de la fintech dans la promotion de l'inclusion financière en Algérie en s'appuyant sur une approche basée sur des données chiffrées. Il dresse en effet un état des lieux de la technologie financière, puis examine les principaux facteurs influençant cette thématique, notamment ceux réglementaires, économiques, technologiques et socioculturels.

En second, il expose un état des lieux de l'inclusion financière en Algérie à travers des indicateurs clés, tels que le taux de bancarisation, le développement des infrastructures de paiement et l'évolution des transactions électroniques. Il conclut avec une étude de corrélation qui est menée afin d'évaluer l'impact de l'accessibilité aux services financiers sur l'utilisation des solutions fintech et présenter une stratégie pour favoriser l'utilisation de la Fintech.

Pour mieux cerner les points cités ci-dessus, ce chapitre sera présenté en 3 sections suivantes :

- **Section 1** : Emergence et évolution des fintechs en Algérie.
- **Section 2** : L'inclusion financière en Algérie : état des lieux.
- **Section 3** : Impact de la disponibilité de l'infrastructure bancaire sur l'utilisation des services fintechs.

Section 1 : Emergence et évolution des Fintechs en Algérie.

Dans un contexte de transformation numérique, le secteur financier algérien voit apparaître de nouveaux produits portés par les technologies fintech. Ces évolutions s'inscrivent dans une volonté de modernisation des services financiers et d'adaptation aux besoins émergents des usagers.

1.1. Produits fintechs en Algérie :

1.1.2. Les principaux produits fintechs utilisés en Algérie :

L'Algérie a vu apparaître plusieurs produits fintech ; voici quelques-uns :

- En 2024, l'Algérie a connu une nette accélération dans l'adoption des moyens de paiement électroniques, portée par l'essor du paiement mobile et des transactions en ligne. Le nombre total de cartes en circulation a atteint 19,8 millions, dont 15,6 millions de cartes Edahabia et 4,2 millions de cartes CIB, marquant une croissance annuelle globale de 20 %. Parallèlement, l'usage des TPE s'est intensifié, avec plus de 68 000 appareils installés et une augmentation de 40 % du nombre d'opérations. Les montants traités par TPE ont progressé de 41 %, confirmant l'élargissement du réseau d'acceptation. Malgré une préférence encore marquée pour les retraits en espèces, les données du GIE Monétique signalent un changement progressif des habitudes, les utilisateurs privilégiant de plus en plus les paiements digitaux, notamment via les applications comme BaridiMob¹.

- Le 22 août 2020, Algérie Poste a lancé un nouveau service de paiement mobile appelé Baridi pay, qui constitue un saut technologique qualitatif dans le domaine des paiements électroniques en Algérie. Ce nouveau mode de paiement mobile est facile à utiliser et très sécurisé, car il est basé sur la technologie de lecture d'un code-barres bidimensionnel appelé code QR, ce type de mode de paiement se fait sans aucune connexion de sorte qu'un processus de numérisation est effectué à partir de l'application BaridiMob, Il permet aux clients d'Algérie Poste de régler tous leurs achats en transférant des fonds du compte du client au compte du commerçant de manière sécurisée et sans numéraire.²

¹ Le Chiffre d'Affaires. "Boom du paiement électronique en Algérie : Une adoption massive en 2024.", 17 mars 2024, disponible sur : https://lechiffredaffaires.dz/boom-du-paiement-electronique-en-algerie-une-adoption-massive-en-2024/?utm_source=chatgpt.com. Consulté le 20/04/2025 à 17:28.

² كردوسي مروة. دور التكنولوجيا المالية في تعزيز الشمول المالي - دراسة حالة مجموعة من البنوك الجزائرية - أطروحة لنيل شهادة الدكتوراه. الاختصاص: مالية وبنوك. كلية العلوم الاقتصادية، التجارية وعلوم التسيير. 2024/2023. ص266.

Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

- Nous avons d'autres services similaires à Baridi Pay, à savoir : Wimpay BNA et M-Pay, qui visent à développer le commerce électronique pour absorber les fonds du marché parallèle et réduire la pression continue sur les bureaux de poste et les banques, en particulier avec la crise de liquidité à laquelle l'Algérie a été confrontée, sans parler des conditions sanitaires qu'elle a traversées sous la pandémie de Corona, étant donné que ces services nécessitent des transactions à distance, en plus d'être des services rapides, faciles à utiliser, peu coûteux et hautement sécurisés.¹

1.1.2. Les initiatives fintechs innovantes dans le secteur bancaire algérien :

En Algérie, plusieurs banques ont intégré les technologies financières dans leur stratégie de développement en lançant des banques en ligne, marquant ainsi une étape importante vers la modernisation du secteur bancaire et la promotion de l'inclusion financière. Ces dernières, accessibles via des applications mobiles ou plateformes web, proposent une large gamme de services adaptés aux besoins des clients algériens. Parmi les initiatives les plus marquantes, on peut citer :

A. Banxy de Natixis :

Banxy² est l'offre mobile de Natixis Algérie lancé en avril 2018, première banque internationale implantée en Algérie. Natixis est la filiale du Groupe BPCE, 2e groupe bancaire en France, et la première banque à avoir lancé une néobanque en Algérie, marquant ainsi le début de la bancarisation 100 % mobile dans le pays.

L'offre mobile Banxy est totalement sécurisée, elle est soumise aux mêmes conditions de contrôle et au respect de la réglementation en vigueur que les offres bancaires traditionnelles accessibles en agence. Vos données et votre argent sont en sécurité : serveurs sécurisés, OTP (one time password) pour la création de votre compte, device binding, les questions de sécurité (secrètes) la sécurité de votre compte en cas d'usurpation d'identité, le code PIN pour valider toutes vos transactions depuis votre application.

B. BN@tic de la Banque Nationale d'Algérie (BNA) :

² Natixis : <https://www.banxybank.com/fr/faq>, consulté le 10/05/2025 à 20/03

¹ كردوسي مروءة, Op-Cit, ص 268

Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

La BNA E-Banking¹ est une solution de banque en ligne développée par la BNA, mettant à la disposition de sa clientèle de la Banque de nombreux services qui lui permettent de gérer à distance ses comptes, et ce 24H/24 et 7jours/7. Les fonctionnalités de la BN@TIC varient selon le pack choisi par le client **Ouverture de compte à distance** via une application mobile, avec vérification des documents d'identité par vidéoconférence sécurisée.

C. Trust Connect et TB@Net de Trust Bank Algeria :

Trust Connect et TB@Net² sont deux services numériques innovants développés par Trust Bank Algérie pour accompagner la transformation digitale du secteur bancaire et répondre aux attentes croissantes de sa clientèle en matière de mobilité, de rapidité et de sécurité.

Trust Connect permet un accès simple, rapide et totalement sécurisé aux comptes bancaires via un téléphone mobile. Ce produit ingénieux capitalise sur l'engouement des consommateurs algériens pour les nouvelles technologies, en leur offrant une solution bancaire mobile accessible à tout moment et en tout lieu.

TB@Net (Internet Banking), quant à lui, est un service de banque à distance destiné aux particuliers, professionnels ou entreprises, ainsi qu'à leurs mandataires préalablement abonnés. Il permet d'effectuer diverses opérations bancaires en ligne, telles que les virements et les commandes de chèques de banque, depuis un ordinateur connecté à Internet, en toute sécurité.

D'autres banques en Algérie ont également adopté des solutions numériques pour améliorer l'expérience client :

- **My Bank** par BNP Paribas El Djazair.
- **APPLI SGA** par Société Générale Algérie.
- **MyBDL - DIGIT BANK** par la Banque de Développement Local (BDL).
- **AlBaraka** par Al Baraka Bank Algeria.

Les services proposés par les néobanques en Algérie³ :

¹ Banque Nationale d'Algérie : <https://www.bna.dz/fr/accueil/>, consulté le 10/05/2025 à 22 :58

² Trust Bank Algeria : <https://www.trustbank.dz/>, consulté le 10/05/2025 à 23 :22

³ Les sites des banques suivantes : NATIXIS, Banque Nationale d'Algérie et Trust Bank Algeria

Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

- Ouvrir un compte en ligne sans se déplacer à la banque. Tout se fait depuis une application mobile et c'est le cas de BANXY uniquement.
- Recevoir une carte bancaire et un chéquier directement chez soi.
- Consulter son solde et les mouvements du compte à tout moment.
- Faire des virements d'argent vers d'autres comptes, instantanément ou à une date choisie.
- Payer ses factures (électricité, eau, téléphone, etc.) via l'application.
- Recharger son téléphone mobile directement depuis son compte.
- Bloquer sa carte bancaire en cas de perte ou de vol, et gérer ses limites de paiement.
- Avoir un service client dédié, souvent disponible par téléphone ou chat pour aider les utilisateurs.
- Recevoir des notifications en temps réel pour chaque opération sur le compte.

1.1.3. Les indicateurs clés de l'activité fintech en Algérie :

A. Activité paiement sur internet :

Depuis le mois d'octobre 2016, le paiement sur Internet par carte CIB est officiellement opérationnel en Algérie. Dans une première phase, le service a été ouvert pour les grands facturiers : les sociétés de distribution d'eau, d'énergie (gaz et électricité), de téléphonie fixe et mobile, les compagnies d'assurances et de transport aérien et quelques administrations¹.

Tableau N°2: Activité de paiement sur Internet en Algérie (2020-2024)

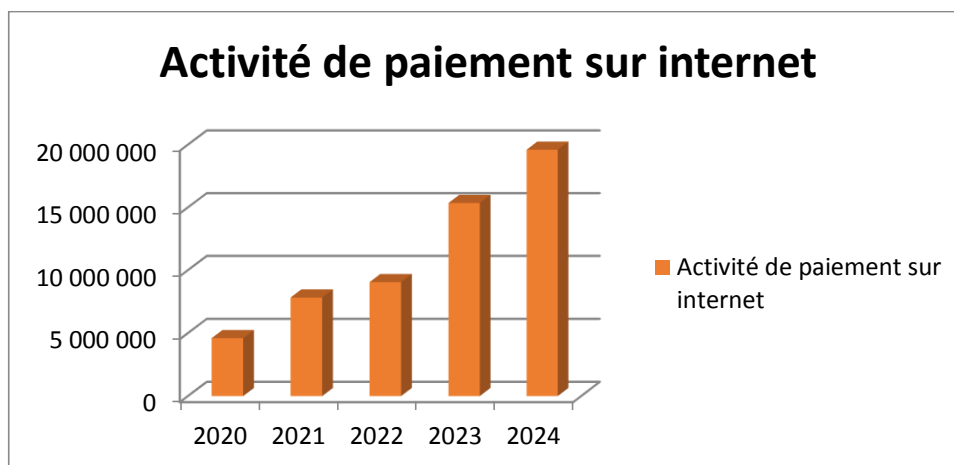
Année	Nombre de transactions	Somme des transactions en dinar algérien
2020	4 593 960	5 423 727 074,80
2021	7 821 346	1 176 475 535,68
2022	9 048 125	18 151 104 423,96
2023	15 351 354	32 196 672 024,03
2024	19 594 482	51 945 560 351,45

¹ Groupement d'Intérêt Économique Monétique: <https://giemonetique.dz/>, consulté le 05/04/2025 à 15 :00

Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

Source : GIE monétique : <https://giemonetique.dz/>, consulté le 20/03/2025 à 16 :06

Figure N°6: Evolution de l'activité de paiement sur internet en Algérie (2020-2024)



Source : élaboré par nos soins à partir du tableau N°2

Le tableau met en évidence une dynamique remarquable dans l'évolution des paiements en ligne en Algérie entre 2020 et 2024. Le nombre de transactions est passé de 4,6 millions à 19,6 millions, soit une progression de plus de 326 %. Ces chiffres illustrent une nette progression, résultante d'une adoption croissante des paiements numériques dans le pays.

B. Activité paiement sur TPE :

SATIM et les banques offrent aux commerçants la solution « paiement de proximité » à travers la carte CIB pour l'acceptation des transactions financières sur les Terminaux de Paiement électronique (TPE), cette solution permet la sécurité des transactions via le standard EMV et la sécurité des personnes contre les vols, les agressions et la fausse monnaie à travers l'utilisation d'un code confidentiel. Les sommes perçues sont directement et automatiquement versées sur le compte du commerçant et les délais du crédit du compte du commerçant sont très court¹.

¹ Société d'Automatisation des Transactions Interbancaires et de Monétique : <https://www.satim.dz/index.php/fr/> consulté le 05/04/2025 à 14 :23

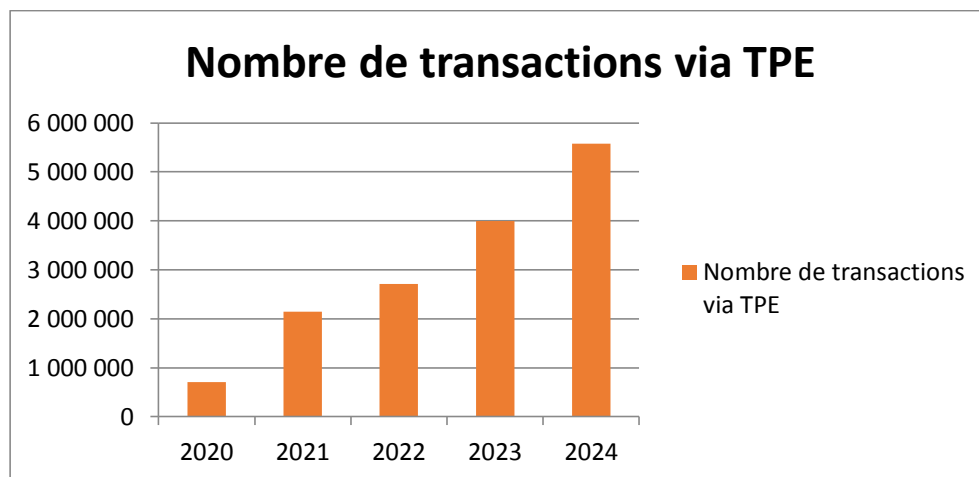
Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

Tableau N°3: Activité de paiement sur TPE en Algérie (2020-2024)

Année	Nombre de transactions	Somme des transactions en dinar algérien
2020	711 777	4 733 820 043,01
2021	2 150 529	15 113 249 499,92
2022	2 712 848	19 343 056 538,17
2023	3 997 165	31 518 739 249,37
2024	5 579 708	44 563 958 073,88

Source : GIE monétique : <https://giemonetique.dz/>, consulté le 20/03/2025 à 17 :01

Figure N°7: Évolution du nombre de transactions effectuées via TPE en Algérie (2020-2024)



Source : élaboré par nos soins à partir du tableau N°3

Le tableau met en évidence une croissance significative des paiements effectués via les Terminaux de Paiement Électroniques (TPE) en Algérie entre 2020 et 2024. Le nombre de transactions est passé de 711 777 en 2020 à 5,6 millions en 2024, soit un taux de progression qui est d'environ **687 %**.

Ces chiffres indiquent une adoption croissante des paiements par carte via les TPE, soulignant une tendance à la digitalisation des transactions en Algérie et une confiance croissante des consommateurs dans ces solutions.

C. Activité retrait sur ATM (DAB/GAB) :

Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

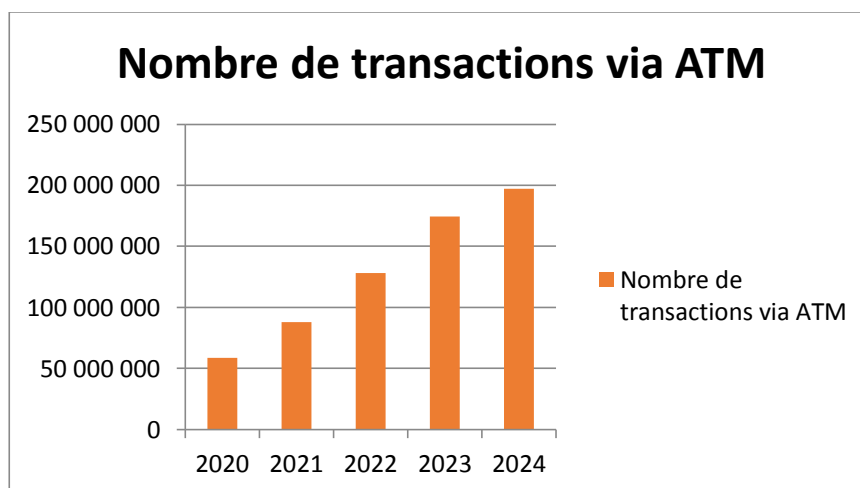
Les DAB et GAB intégrés au réseau monétique interbancaire permettent aux porteurs de la carte CIB d'effectuer des retraits d'espèces et la consultation du solde 24h/24, 7j/7 avec une facilité de manipulation et une sécurité totale des transactions via le standard EMV¹.

Tableau N°4 : Activité de retrait sur ATM en Algérie (2020-2024)

Année	Nombre de transactions	Somme des transactions en dinar algérien
2020	58 428 933	1 073 004 953 000,00
2021	87 722 789	1 728 937 064 000,00
2022	128 035 361	2 182 896 695 000,00
2023	174 415 895	3 262 245 367 500,00
2024	197 323 075	3 691 600 492 000,00

Source : site de GIE monétique : <https://giemonetique.dz/>, consulté le 20/03/2025 à 22 :34

Figure N°8: Évolution du nombre de transactions effectuées via ATM en Algérie (2020-2024)



Source : élaboré par nos soins à partir du tableau N°4

Le tableau trace l'évolution des retraits sur les Distributeurs Automatiques de Billets (ATM) en Algérie entre 2020 et 2024. Le nombre de transactions a considérablement augmenté, passant de 58,4 millions en 2020 à 197,3 millions en 2024, soit une progression de **237,8 %**. Cette croissance indique une utilisation accrue des ATM et pourrait refléter une tendance à des retraits plus fréquents ou de montants plus élevés, ce qui est un signe d'une

¹ SATIM : <https://www.satim.dz/index.php/fr/>, consulté le 06/04/2025 à 10 :05

Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

plus grande confiance et dépendance des consommateurs vis-à-vis des systèmes bancaires électroniques.

1.2. Facteurs influençant l'adoption des produits Fintechs en Algérie :

L'adoption des services fintech en Algérie est conditionnée par plusieurs facteurs spécifiques, particulièrement dans un contexte où ce secteur reste encore émergent et moins développé que dans d'autres pays. Il est donc essentiel d'examiner ces éléments afin de mieux comprendre les dynamiques propres au marché algérien :

1.2.1. Facteur réglementaire :

Le cadre législatif algérien a évolué avec deux lois importantes¹ :

La loi n° 18-05 du 10 mai 2018 sur le commerce électronique qui a marqué la première régulation du secteur, en définissant les règles pour les transactions en ligne et en protégeant les consommateurs, tout en établissant les responsabilités des commerçants.

La loi monétaire et bancaire n° 23-09 du 21 juin 2023, promet de soutenir l'essor des technologies financières en promouvant l'innovation des fintechs et accélérer l'adoption des paiements électroniques.

Dans ce contexte, les quelques fintechs présentes en Algérie opèrent souvent sous des régimes de tolérance ou en partenariat avec des banques traditionnelles. Bien que leur champ d'action reste limité, leur développement est encore progressif, l'application des cadres réglementaires existants demeurant partielle, en raison d'une adaptation en cours et d'une surveillance prudente des autorités pour sécuriser ce secteur émergent.

1.2.2. Facteurs économiques :

Les fintechs sont profondément liées à l'environnement économique d'un pays, qui détermine en grande partie leur développement ainsi que l'accès et l'utilisation des services financiers, parmi ces facteurs :

A. Niveau de revenu :

¹ Kahlane A., « *Paiements électroniques et inclusion financière : défis et perspectives en Algérie* », 1re édition, Africa Business Intelligence, Algérie, 2024, téléchargé de : <https://africa-bi.com/fr>, le 27/02/2025 à 13 :46

Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

Les populations à faible revenu ont souvent un accès limité aux services financiers, le revenu est un point essentiel pour l'utilisation de la Fintech.

Selon l'Office National des Statistiques (ONS), sur le plan économique, l'Algérie affiche le troisième PIB du continent africain, estimé à 260,1 Mds USD en 2024 selon le FMI¹ en utilisant les principaux indicateurs suivants :

- Population (2024) : 46,7 M d'habitants
- PIB courant (2024) : 260,1 Mds USD
- Croissance du PIB (2024) : 3,8 %
- Solde budgétaire public (2023) : - 3 % du PIB

Le pays se situe dans une catégorie de revenu intermédiaire, impliquant que l'accès aux services financiers reste un défi pour une partie de la population.

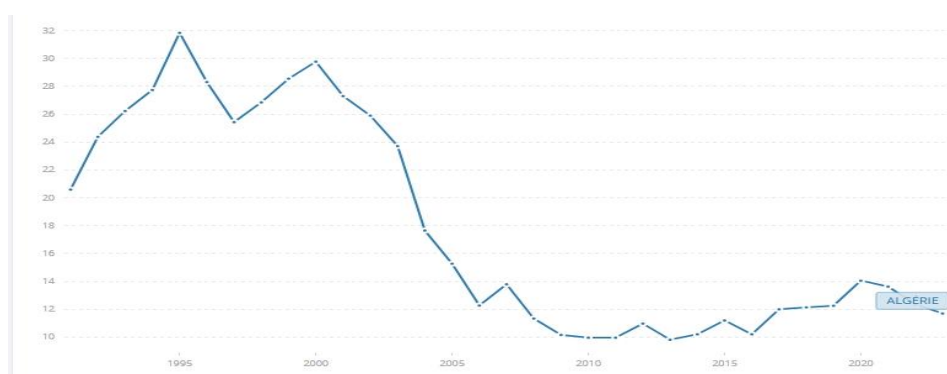
B. Le chômage :

Le chômage est la situation d'une personne qui, souhaitent travailler et ayant la capacité de le faire (âge notamment), se trouve sans emploi malgré ses recherches.²

Le taux de chômage est le rapport entre les chômeurs et la population active et affecte directement le pouvoir d'achat et constitue un frein à l'accès aux services financiers.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du taux de chômage en Algérie sur plusieurs décennies :

Figure N° 9: Évolution du taux de chômage en Algérie (1991-2023)



¹ Direction générale du Trésor, « Indicateurs macroéconomiques de l'Algérie », Ministère de l'Économie des Finances et de la Relance, 2023, téléchargé de <https://www.tresor.economie.gouv.fr/>, le 15/03/2025 à 15:12

² La toupie, « toupictionnaire », le dictionnaire de politique disponible sur : www.toupie.org, consulté le 15/03/2025 à 17:53

Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

Source : Banque Mondiale : <https://donnees.banquemondiale.org/>, consulté le 15/03/2025 à 17 :30

En 2024, le taux de chômage en Algérie s'élève à 11,4 %, marquant une nette diminution par rapport aux niveaux élevés des années 1990 et du début des années 2000. Ce taux reste néanmoins supérieur à celui du Maroc (8,9 %), mais inférieur à celui de la Tunisie (16,2 %), ce qui situe l'Algérie dans une position intermédiaire au sein de la région maghrébine.¹

Cette évolution témoigne des efforts déployés pour améliorer l'accès à l'emploi, bien que des défis subsistent, notamment pour les jeunes diplômés. La création d'emplois encourage le développement des fintechs et des solutions numériques, car un plus grand nombre de personnes peut ainsi accéder à ces services, renforçant ainsi l'inclusion financière.

C. Taux de bancarisation :

Le taux de bancarisation désigne le pourcentage de la population qui dispose d'au moins un compte bancaire², et qui reflète la pénétration des services financiers au sein de la population.

Le taux de bancarisation, en Algérie, estimé par le nombre de comptes actifs en dinars et en devises par personne en âge de travailler, est en légère hausse. Il atteint désormais 3,26 comptes par personne, comparé à 3,08 comptes en 2021.³

Le taux de bancarisation influence directement le développement des services fintechs, car un niveau élevé de clients bancarisés facilite l'adoption de ces solutions numériques, tandis qu'un faible taux limite leur accès et leur expansion.

D. Taux d'inflation :

L'inflation est une hausse généralisée et durable du prix des biens et services. Il est clair, une même somme d'argent ne vous permet plus d'acheter autant de choses aujourd'hui qu'hier. Cela signifie que l'inflation peut avoir un effet sur l'adoption de la FinTech.

¹ Banque mondiale : <https://donnees.banquemondiale.org/>, consulté le 15/03/2025 à 18 :07

² ISSOUFOU KANSAYE S, Accessibilité et utilisation du service bancaire et financier, limites et perspectives : Cas du Niger, Mémoire pour l'obtention d'un mémoire de Master en Économie Monétaire et Bancaire, Faculté des Sciences Économiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2020-2021, p15.

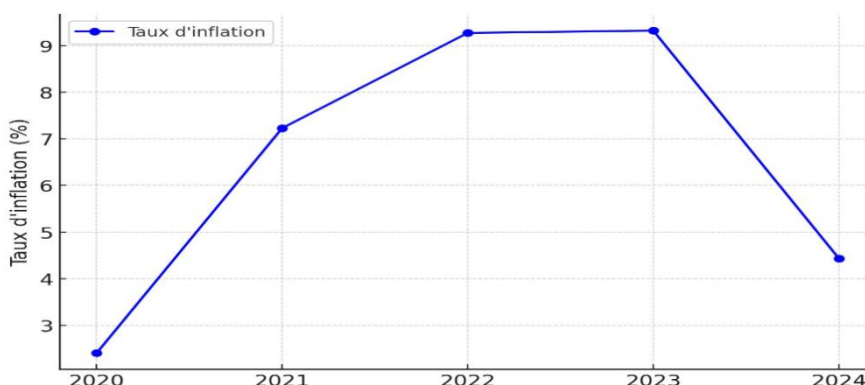
³ Algérie Focus, « Le secteur bancaire algérien : Une évolution rassurante des indicateurs financiers ». Publié le 22/04/2024, disponible sur : <https://www.algerie-focus.com/le-secteur-bancaire-algerien-une-evolution-rassurante-des-indicateurs-financiers/>, consulté le 24/04/2025 à 15:54.

Tableau N°5 : Taux d'inflation en Algérie (2020-2024)

Année	Taux d'inflation
2020	2,41%
2021	7,23%
2022	9,27%
2023	9,32%
2024	4,44%

Source : Banque d'Algérie : www.bank-of-algeria.dz, consulté le 18/03/2025 à 22 :53

Figure N°10: Évolution du taux d'inflation en Algérie (2020-2024)



Source : élaboré par nos soins à partir du tableau N°5

En Algérie après s'être maintenue à plus de 9 % en 2022 et en 2023, l'inflation a commencé à décélérer pour s'établir au mois de novembre 2024 à 4,44%.¹

Cette diminution de l'inflation en 2024 pourrait favoriser une meilleure adoption des solutions Fintech en Algérie. En effet, une inflation plus faible permet de stabiliser le pouvoir d'achat, réduisant ainsi l'incertitude financière et encourageant les consommateurs à adopter des outils numériques pour gérer leurs finances, épargner et effectuer des paiements électroniques.

1.2.3. Facteurs technologiques :

Les facteurs technologiques jouent un rôle clé dans l'adoption des solutions Fintech, car ils influencent l'accessibilité, la sécurité et la facilité d'utilisation des services financiers numériques, parmi ces facteurs :

¹ Banque d'Algérie : www.bank-of-algeria.dz, consulté le 15/03/2025 à 15 :35

A. Infrastructure numérique :

Le développement des fintechs nécessite une infrastructure numérique solide. Cette infrastructure englobe plusieurs éléments clés, notamment la connectivité Internet et les systèmes de paiement numérique :

A.1 Connectivité internet :

Un accès à Internet rapide et stable est essentiel pour utiliser des services FinTech comme les applications bancaires mobiles ou les paiements en ligne.

Le taux de pénétration d'internet en Algérie a atteint 70,9% en janvier 2023, en progression de plus de 10 points (60,6%), indique dans son rapport Digital 2023 le cabinet international Datareportal, spécialisé dans les données internet fixe et mobile. Le nombre d'utilisateurs de l'internet a aussi connu une progression significative en atteignant les 32,09 millions d'internautes – en janvier 2023 – contre 27,28 millions durant la même période de 2022. Et En ce qui concerne la vitesse moyenne de la connexion à l'internet fixe, elle était de 11,01 Mégabit par seconde (Mbps) en janvier 2023 contre 9,78 Mbps au cours un an plus tôt 2022 (+12,6%) tandis que pour les mobiles, elle est passée de 11,44 à 13,40 Mbps (+17,2%).¹

A.2 Les systèmes de paiement numérique :

Dans cette partie on parle des ATM et TPE mis en place par le gouvernement algérien pour promouvoir l'utilisation des services fintechs en Algérie.

L'infrastructure des paiements électroniques reste encore insuffisante en Algérie. Bien qu'en 2023, une augmentation de 20 % ait permis de déployer plus de 58 000 terminaux de paiement électronique (TPE), leur adoption par les commerçants reste limitée. De nombreux commerçants ne les utilisent pas activement, ce qui freine l'expansion du paiement digital. Pourtant, le potentiel est immense : le marché algérien pourrait accueillir entre 500 000 et 600 000 commerçants supplémentaires, soulignant ainsi l'ampleur des opportunités inexploitées dans ce domaine.²

B. Sécurité et protection des données :

¹ www.dzairworld.com consulté le 15/03/2025 à 18 :00

² Kahlane A. op-cit, consulté le 19/04/2025 à 13:25

Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

La protection des données est le fondement de la confiance dans le secteur de la fintech. Les entreprises fintech traitent une quantité considérable d'informations sensibles, notamment des transactions financières, des détails d'identification personnelle et même des données biométriques. Maintenir la confidentialité de ces données est non seulement une obligation légale, mais aussi une exigence fondamentale pour établir et maintenir la confiance des clients.¹

En premier lieu, la protection du droit à la vie privée est devenue plus qu'importante au cours des dernières décennies, notamment avec l'évolution rapide des nouvelles technologies et processus techniques liés à la transformation numérique sans précédent, qui a entraîné une augmentation importante dans la collecte et le traitement des données des personnes, et cela a été suivi par l'apparition de nombreuses violations qui nécessitent, pour faire face, la mise en place d'un cadre juridique adéquat pour réglementer les traitements et protéger ces données en instituant un organe qui sera chargé d'assurer la protection juridique des données personnelles. A cet égard, il a été publié dans le journal officiel N°34 la loi n° 18-07 du 10 juin 2018, relative à la protection des personnes physiques en matière de Traitement de données à caractère personnel, qui définit les règles et les modalités de cette protection, et précise le cadre juridique dans lequel s'effectue ce traitement, quelle qu'en soit sa source ou sa forme, dans le cadre du respect de la dignité humaine, de la vie privée et des libertés publiques, et de la protection des droits et de l'honneur des personnes et leur réputation.²

De manière complémentaire, L'adoption de technologies comme l'authentification biométrique (empreintes digitales, reconnaissance faciale, Code de confirmation généralement envoyé par SMS) par les banques mobiles et les plateformes de paiement renforce la sécurité des transactions et la confiance des utilisateurs.

C. Accessibilité mobile :

L'accessibilité mobile est un facteur déterminant dans l'adaptabilité des services fintech en Algérie.

L'Algérie dispose d'une infrastructure de connectivité mobile relativement développée, favorisant l'essor des fintechs et l'inclusion financière numérique. En effet, 71,2 % de la

¹ Site de GeoProd : <https://geoprod.com/>, consulté le 15/03/2025 à 18 :32

² Agence Nationale de Protection des Données à caractère Personnel : anpdp.dz/fr, consulté le 15/03/2025 à 19 :48

Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

population utilise Internet et 80,6 % des ménages ont accès au réseau à domicile. La couverture des réseaux 3G et 4G/LTE atteint 90,8 %, avec un taux d'abonnement au haut débit mobile de 66,5 pour 100 habitants. Par ailleurs, le trafic Internet mobile moyen par abonnement est de 78,5 Go, tandis que le haut débit fixe atteint 1 948,4 Go. Toutefois, malgré ces avancées, le coût des services reste relativement élevé par rapport aux autres pays d'Afrique du Nord, représentant 2,4 % du PIB par habitant pour les forfaits mobiles et voix, et 3,9 % pour le haut débit fixe.¹

Ces facteurs influencent directement l'accessibilité des services fintech et nécessitent des améliorations pour renforcer l'inclusion financière numérique.

1.2.4. Facteurs socioculturels :

Les facteurs socioculturels jouent un rôle clé dans l'adoption des solutions FinTech, car ils influencent l'acceptation et l'utilisation des technologies financières par la population, parmi ces facteurs on :

A. Niveau d'éducation et culture financière :

Selon une définition du Conseil de l'OCDE de juin 2005, l'éducation financière² est le processus par lequel des consommateurs/investisseurs :

- Améliorent leur connaissance des produits, concepts et risques financiers.
- Acquièrent au moyen d'une information, d'un enseignement ou d'un conseil objectif,

les compétences et la confiance nécessaires pour :

- devenir plus sensibles aux risques et opportunités en matière financière,
- faire des choix raisonnés, en toute connaissance de cause,
- savoir où trouver une assistance financière,
- prendre d'autres initiatives efficaces pour améliorer leur bien-être financier.

¹ Derrar, H, « Les TIC en Algérie : Une analyse rationnelle du rapport 2024 de l'UIT ». 2024, téléchargé de : <https://www.linkedin.com/> le 15/03/2025 à 20 :05

² Organisation de Coopération et de Développement Économiques : <https://www.oecd.org>, consulté le 17/03/2025 à 12 :22

Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

Un niveau d'éducation élevé, associé à une bonne culture financière, favorise une meilleure compréhension et une adoption plus fluide des services FinTech. À l'inverse, un manque de connaissances financières peut constituer un obstacle, empêchant certaines personnes de saisir le fonctionnement et les avantages de ces solutions.

L'objectif de l'éducation financière est d'instaurer un système d'enseignement financier intégrée en vue de bâtir une société cultivée sur le plan financier et œuvre à promouvoir et à développer la sensibilisation de tous les segments de la société, qui possède les compétences qui lui permettront d'être en mesure de comprendre et d'assimiler les produits et services financiers, sachant que la culture financière aide les citoyens à prendre des décisions d'investissement saines et étudiées dans leurs différentes transactions financières avec le plus faible degré du risque.¹

B. Habitudes et préférences culturelles en matière de paiement :

L'un des principaux facteurs qui affectent la façon dont les gens utilisent les paiements électroniques est leur préférence et leur habitude. Certaines personnes préfèrent utiliser de l'argent comptant, des cartes de débit, des cartes de crédit ou des portefeuilles numériques, en fonction de leur familiarité, de leur confiance et de leur commodité.²

Les habitudes de paiement varient selon les cultures, dans certaines sociétés, la préférence pour les paiements en espèces reste forte, ralentissant l'adoption des solutions Fintech.

En Algérie, malgré les initiatives de digitalisation, le paiement en espèces reste dominant, même pour les achats en ligne, car de nombreuses personnes apprécient l'anonymat et la sécurité de l'argent physique.

Section 02 : L'inclusion financière en Algérie : état des lieux.

Aujourd'hui, si le sujet de l'inclusion financière refait surface dans toutes les discussions des gouvernements, c'est parce qu'il fait référence à un processus par lequel une personne peut accéder et/ou utiliser des services et produits proposés par des prestataires

¹ Banque d'Algérie, *Brochure sur l'inclusion financière*, 2024, téléchargé de : <https://www.bank-of-algeria.dz>, le 20/03/2025 à 17 :42

² Etude sur LinkedIn téléchargé de : <https://www.linkedin.com/>, consulté le 18/03/2025 à 18 :00

Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

classiques adaptés à ses besoins et lui permettant de mener une vie sociale normale dans la société à laquelle elle appartient.¹

L'inclusion financière est un enjeu majeur pour le développement économique, visant à garantir l'accès et l'utilisation des services financiers par l'ensemble de la population. En Algérie, son évaluation repose sur plusieurs indicateurs permettant de mesurer à la fois la disponibilité des services financiers et leur adoption par les usagers.

2.1. Accès aux services financiers bancaires :

2.1.1. Nombre d'agences bancaires par zone géographique :

Le développement du réseau bancaire est un facteur clé de l'inclusion financière. Ce tableau met en évidence la répartition des agences bancaires entre les zones urbaines et rurales en Algérie.

Tableau N°6: Réseau Bancaire en Algérie (2020-2023) : Disparités entre Zones Urbaines et Rurales

Année	2020	2021	2022	2023
Zone urbaine	1443	1464	1477	1499
Zone rurale	106	108	113	115
Total	1549	1572	1590	1614

Source : BA: <https://www.bank-of-algeria.dz/>, consulté le 25/03/2025 à 17 :03

Entre 2020 et 2023, le réseau bancaire algérien a connu une progression modérée, avec une augmentation du nombre total d'agences de 1 549 à 1 614, mais une disparité persistante entre les zones urbaines, qui concentrent l'essentiel des nouvelles ouvertures, et les zones rurales, où la croissance reste très limitée. Cette croissance reflète les efforts déployés pour renforcer l'accessibilité aux services bancaires, bien que le développement reste inégal entre les deux zones.

¹ SAM. H, *Analyse du niveau d'inclusion financière en Algérie, étude empirique sur les communes de la wilaya de Tizi-Ouzou : état des lieux et perspectives*, Thèse en vue d'obtention d'un doctorat en sciences économiques, faculté des sciences économiques, des sciences de gestion et commerciales, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie, p.37

Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

2.1.2. Taux de bancarisation :

Le taux de bancarisation désigne le pourcentage de la population qui dispose d'au moins un compte bancaire et se calcule comme suit ¹:

$$\text{Taux de bancarisation} = pc / pt$$

Avec :

- Pc : nombre de personnes ayant un compte bancaire
- Pt : population totale

En l'absence de données sur le taux de bancarisation, on a calculé ce taux à partir des données disponibles :

2.1.2.1. Nombres de personnes ayant un compte bancaire :

L'estimation du nombre de personnes disposant d'un compte bancaire repose sur les données disponibles concernant les comptes actifs en dinars.

Les tableaux ci-dessous présentent l'évolution du nombre de comptes actifs en devises et en dinars, répartis entre les personnes morales et physiques, sur la période 2020-2023. Ces chiffres permettent d'évaluer l'inclusion financière et l'adoption des services bancaires en Algérie :

a) Nombre de comptes actifs en devises :

Tableau N°7 : Nombre de comptes actifs en devises en Algérie (2020-2023) : Répartition par catégorie et genre.

Année	2020	2021	2022	2023
Personnes morales	22141	22939	29618	34192
Personnes physiques	4082886	4176992	4493542	4639100
Homme	2755156	2795018	2996881	2906173
Femme	137730	1381974	1496661	1732927
Total	4105027	4199931	4523160	4673292

Source : BA: <https://www.bank-of-algeria.dz/>, consulté le 25/03/2025 à 18 :48

¹ Issoufou Kansaye S, Op-cit

Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

Le nombre total de comptes actifs en devises en Algérie a connu une progression constante entre 2020 et 2023, passant de 4 105 027 à 4 673 292, soit une progression de 13,84 %. Cette augmentation reflète un intérêt croissant pour la détention de devises, tant chez les particuliers que chez les entreprises. L'évolution positive du total des comptes peut être liée à plusieurs facteurs, notamment l'essor des transactions en devises, les besoins croissants des entreprises en import-export, ainsi que les stratégies des ménages visant à diversifier leurs avoirs financiers. Cette tendance souligne également l'importance croissante des services bancaires en devises dans le paysage financier algérien.

b) Nombre de comptes actifs en dinars :

Tableau N°8: Nombre de comptes actifs en dinars en Algérie (2020-2023) : Répartition par catégorie et genre

Année	2020	2021	2022	2023
Personnes morales	651109	708406	726780	640535
Personnes physiques	10851317	10947161	11296348	12178122
Homme	8118582	7891602	8117599	8261739
Femme	2733391	3056432	3179202	3916383
Total	11502426	11655567	12023128	12818657

Source : BA : <https://www.bank-of-algeria.dz/>, consulté le 25/03/2025 à 19 :58

Le total du nombre de comptes actifs en dinars en Algérie montre une croissance constante entre 2020 et 2023, passant de 11 502 426 à 12 818 657, soit une progression d'environ 11,44%. Cette évolution traduit une dynamique positive en matière d'inclusion financière, avec une progression notable en 2023. L'augmentation régulière du total des comptes suggère un élargissement de l'accès aux services bancaires.

Le calcul du nombre de personnes disposant d'un compte bancaire repose sur les données disponibles concernant les comptes actifs en dinars. Car en Algérie, l'ouverture d'un compte en devises est soumise à la condition préalable de détenir un compte en dinars. Cette exigence découle de la réglementation en vigueur, qui impose le paiement des frais de tenue du compte en devises en monnaie nationale.

Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

Ainsi, en se basant sur les données du tableau n°8, nous supposons que chaque individu algérien ne détient qu'un seul compte bancaire.

2.1.2.2. Population totale :

Tableau N°9: Population algérienne de 2020 à 2023

Année	Population
2020	43 454 229
2021	44 287 681
2022	45 137 119
2023	46 002 849

Source : Country Meters : <https://countrymeters.info/fr/Algeria>, consulté le 25/03/2025 à 22 :35

On prend comme référence une population algérienne estimée à 46 002 849 HABITANTS en 2023 pour expliquer la méthode de calcul.

$$\text{Taux de bancarisation en 2023} = \frac{12\,818\,657}{46\,002\,849} * 100 = 27,86 \%$$

Puis on obtient les résultats suivants qu'on a synthétisés dans le tableau suivant :

Tableau N°10: Taux de Bancarisation en Algérie (2020-2023)

Année	Taux de bancarisation
2020	26,47%
2021	26,32%
2022	26,64%
2023	27,86%

Source : élaboré par nos soins

Le taux de bancarisation a évolué de manière timide, passant de 26,47 % en 2020 à 27,86 % en 2023, traduisant ainsi des efforts insuffisants pour intégrer pleinement la population au système bancaire.

Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

2.1.3. Nombre de cartes CIB et EDAHABIA :

Les cartes de paiement jouent un rôle central dans la modernisation des services financiers. Le tableau ci-dessous présente l'évolution du nombre de cartes CIB et Edahabia en circulation en Algérie entre 2023 et 2024

Tableau N°11: Cartes bancaires et postales en circulation par catégorie (2023–2024)

Année	CIB		EDAHABIA
	Nombre de cartes Particulier	Nombre de cartes Affaire	Nombre de cartes EDAHABIA
2023	3 834 219	187 984	12 487 304
2024	4 021 237	217 784	15 605 882

Source : GIE monétique : <https://giemonetique.dz/>, consulté le 20/04/2025 à 14 :06

On observe une hausse significative du nombre de cartes émises entre 2023 et 2024. Le nombre de cartes CIB pour particuliers est passé de 3,83 millions à plus de 4 millions, soit une progression de 4,88%, et les cartes affaires ont également progressé. La croissance la plus marquée concerne les cartes Edahabia, avec une augmentation de plus de 3 millions en une seule année, illustrant la forte adoption de ce moyen de paiement par les citoyens algériens.

2.1.4. Nombre d'ATM (DAB/GAB) :

L'accessibilité aux distributeurs automatiques de billets (DAB) et les guichets automatiques de billets (GAB) est essentielle pour faciliter les transactions financières. Ce tableau fournit des statistiques sur le nombre de DAB et GAB en allant de l'année 2020 jusqu'à 2024.

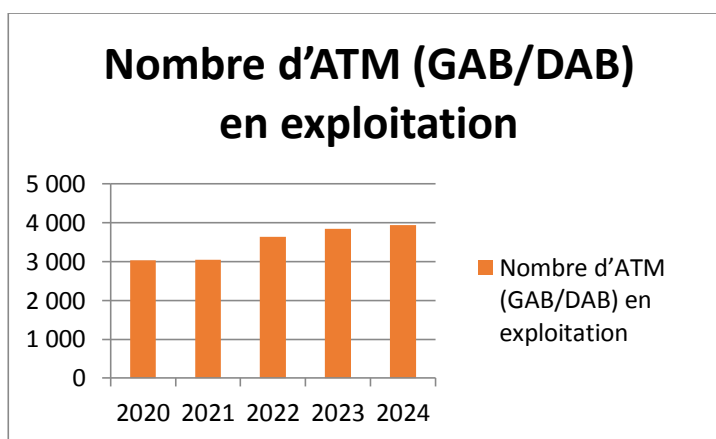
Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

Tableau N°12: Nombre de Guichets Automatiques Bancaires (ATM) en Algérie (2020-2024)

Année	Nombre d'ATM (GAB/DAB) en exploitation
2020	3 030
2021	3 053
2022	3 640
2023	3 848
2024	3 942

Source : GIE monétique : <https://giemonetique.dz/>, consulté le 26/03/2025 à 11 :05

Figure N°11: Evolution du nombre d'ATM (GAB/DAB) en exploitation en Algérie (2020-2024)



Source : élaboré par nos soins à partir du tableau n°12

Le nombre de guichets automatiques bancaires (GAB/DAB) a progressé de 3 030 en 2020 à 3 942 en 2024, soit une hausse de près de 30 %, facilitant ainsi l'accès aux services bancaires.

L'installation de distributeurs automatiques (DAB/GAB) est essentielle pour améliorer l'accès aux liquidités, notamment dans les zones reculées. Cependant, il ne faudrait pas que cela renforce l'habitude des citoyens à retirer l'intégralité de leurs revenus pour privilégier l'argent liquide. Cela freinerait l'inclusion financière par les moyens de paiement électroniques.

Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

Il est donc primordial d'encourager les usagers à exploiter leurs cartes bancaires directement sur les terminaux de paiement (TPE) pour régler leurs achats, au lieu de se cantonner aux retraits. Par ailleurs, la virtualisation des cartes et l'utilisation des smartphones pour les paiements offrent des alternatives plus accessibles et économiques que les TPE, dont l'importation grève les devises du pays. En adoptant ces solutions, non seulement les coûts d'importation de TPE se réduiraient, mais cela contribuerait également à moderniser le système de paiement national.¹

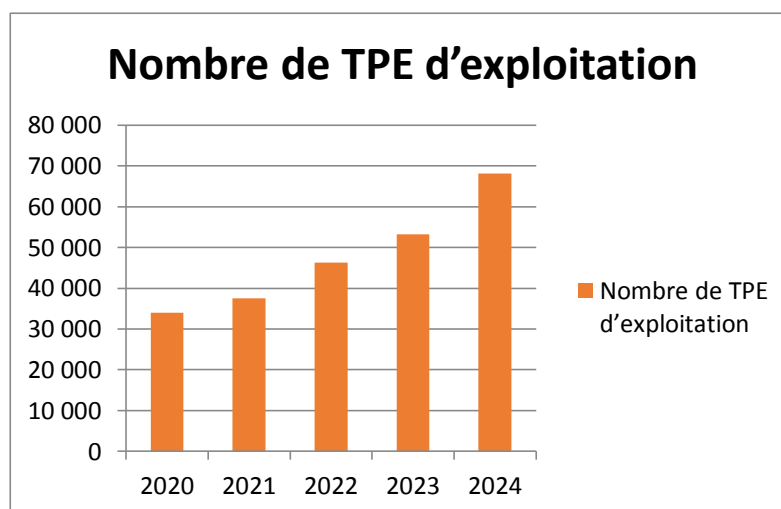
2.1.5. Nombre de TPE en exploitation :

Tableau N°13: Nombre de Terminaux de Paiement Électronique (TPE) en Algérie (2020-2024)

Année	Nombre de TPE d'exploitation
2020	33 945
2021	37 561
2022	46 263
2023	53 191
2024	68 140

Source : GIE monétique : <https://giemonetique.dz/>, consulté le 27/03/2025 à 12 :09

Figure N°12: Évolution du nombre de TPE en exploitation en Algérie (2020-2024)



Source : élaboré par nos soins à partir du tableau n°13

¹ Kahlane, A, op-cit, consulté le 28/03/2025 à 19 :08

Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

On remarque une croissance continue du nombre de TPE, qui ont plus que doublé en quatre ans, passant de 33 945 en 2020 à 68 140 en 2024, soit un taux de progression de 100,74 %, illustrant un virage important vers la digitalisation des paiements et la réduction de l'usage du cash. Cette augmentation témoigne d'un développement progressif des paiements électroniques, contribuant à l'inclusion financière en Algérie.

2.2. Utilisation des services financiers :

2.2.1. Nombre de déposants :

L'analyse du nombre de déposants dans les CCP, le Trésor Public et les banques permet de mesurer l'ampleur de l'intégration des citoyens et des entreprises dans le système financier. Ces tableaux illustrent l'évolution de cette donnée sur plusieurs années :

Tableau N°14 : Nombres de déposants au CCP en Algérie (2020-2022)

Année	2020	2021	2022
Nombre de déposants	23613552	24714867	27039740

Source : BA: <https://www.bank-of-algeria.dz/>, consulté le 28/03/2025 à 10 :04

Tableau N°15 : Nombre de déposants dans le trésor public en Algérie (2020-2022)

Année	2020	2021	2022
Nombre de déposants	88037	91052	93058

Source : BA: <https://www.bank-of-algeria.dz/>, consulté le 28/03/2025 à 10 :58

Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

Tableau N°16 : Nombre de déposants dans les banques en Algérie (2020-2023)

Année	2020	2021	2022	2023
Administrations publiques	3233	3193	2986	3015
Sociétés non financières publiques	12930	11555	12145	12491
Sociétés non financières privés	773988	802369	835757	867309
Institutions privées à but non lucratif	48892	51967	54326	55275
Ménages	10127727	10680277	11061677	11288422
Dont : Homme	7560538	7720988	7994702	8132560
Femme	2567189	2959289	3066975	3155862
Total	10966860	11549361	11966981	12226512

Source : BA : <https://www.bank-of-algeria.dz/>, consulté le 28/03/2025 à 12 :38

Une croissance constante est observée, en effet le nombre de déposants aussi bien au niveau des CCP, qui sont passés de 23,6 millions en 2020 à 27 millions en 2022, qu'au Trésor Public, avec une augmentation plus modeste de 88 037 à 93 058 sur la même période. Du côté des banques, le nombre total de déposants a également progressé, passant de 10,96 millions en 2020 à 12,22 millions en 2023, avec une hausse particulièrement marquée chez les ménages, qui représentent la majorité des clients bancaires. On note par ailleurs une augmentation notable de la participation des femmes, dont le nombre de comptes est passé de 2,56 millions en 2020 à 3,15 millions en 2023, signe d'une meilleure intégration financière des femmes, bien que l'écart avec les hommes reste important.

Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

2.1.3. Nombre d'emprunteurs :

L'accès au crédit est un élément fondamental pour le développement économique. Ce tableau détaille le nombre d'emprunteurs auprès des banques, selon leur catégorie (administrations, entreprises, ménages), en mettant en évidence les tendances entre 2020 et 2023.

Tableau N°17 : Nombre d'emprunteurs auprès des banques en Algérie (2020-2023)

Année	2020	2021	2022	2023
Administrations publiques	61	62	131	62
Sociétés non financières publiques	35213	35657	23914	34441
Sociétés non financières privés	519819	543339	377651	457350
Institutions privés à but non lucratif	4221	3739	4242	4792
Ménages	891063	905949	899741	989895
Dont : Homme	730687	727228	712214	781923
Femme	160376	178721	187527	207972
Total	1450377	1488746	1305679	1486540

Source : BA: <https://www.bank-of-algeria.dz/>, consulté le 28/02/2025 à 15 :53

Entre 2020 et 2023, le nombre total d'emprunteurs en Algérie a connu des fluctuations, avec une baisse en 2022 suivie d'une reprise en 2023. Les ménages restent les principaux emprunteurs, avec une hausse notable, notamment chez les femmes, ce qui reflète une amélioration de l'inclusion financière. Les entreprises privées affichent des variations importantes, indiquant une instabilité dans l'accès au crédit. Les administrations publiques, quant à elles, restent relativement stables.

Section 03 : Impact de la disponibilité de l'infrastructure bancaire sur l'utilisation des services fintechs.

L'intégration des technologies financières dépend largement des capacités infrastructurelles du secteur bancaire, qui se trouve au cœur des efforts nationaux pour accompagner la transformation digitale du paysage financier algérien.

3.1. Corrélation entre les moyens d'accès bancaires et la dynamique des transactions électroniques :

La corrélation de Pearson, également appelée corrélation de Bravais–Pearson, est une mesure statistique qui évalue l'intensité et le sens de la relation linéaire entre deux variables quantitatives suivant une distribution normale. L'analyse repose sur la formule suivante :

$$R = \frac{\sum (X_i - \bar{X})(Y_i - \bar{Y})}{\text{racine} \sqrt{\sum (X_i - \bar{X})^2 \sum (Y_i - \bar{Y})^2}}$$

Dans le cadre de notre recherche, nous avons réalisé une étude de corrélation afin d'analyser l'impact de la disponibilité de l'infrastructure bancaire sur l'utilisation des services fintech, divisés en 03 études de corrélation :

- Corrélation n°01 : L'accessibilité aux services bancaires favorise-t-elle le développement des paiements en ligne ?
- Corrélation n°02 : Quel est l'impact du nombre de TPE sur l'activité de paiement électronique ?
- Corrélation n°03 : Quel est l'impact du nombre d'ATM sur l'activité de retrait ?

Les indicateurs de la technologie financière et de l'inclusion financière qu'on a utilisée comme données sont abordées dans les sections précédentes :

- Facteurs fintech : section 01.
- Facteurs d'inclusion financière : section 02.

Le tableau ci-dessous présente les différents facteurs sur lesquels nos calculs se sont fondés, à partir des données disponibles :

Tableau N°18 : Facteurs retenus pour les corrélations

Corrélation	Facteur d'inclusion financière	Facteur fintech
Corrélation n°01	Taux de bancarisation	Activité de paiement sur internet
Corrélation n°02	Nombre de TPE	l'activité de paiement sur TPE
Corrélation n°03	Nombre d'ATM	Activité de retrait sur ATM

Source : élaboré par nos soins

3.1.1. La corrélation entre le taux de bancarisation et l'activité de paiement sur internet :

L'essor des paiements en ligne repose sur plusieurs facteurs, dont l'accès aux services bancaires. En effet, la bancarisation qui permet l'obtention de moyens de paiement électroniques tels que les cartes bancaires et les applications mobiles, constitue un préalable essentiel à l'adoption des transactions numériques. Dans ce contexte, il est pertinent d'analyser la relation entre le taux de bancarisation et l'activité de paiement sur Internet en Algérie.

L'analyse de corrélation s'appuie sur les données annuelles présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau N° 19 : Taux de bancarisation et l'activité de paiement sur Internet en Algérie (2020-2023)

Année	Taux de bancarisation	Activité de paiement sur internet
2020	26,47%	4 593 960
2021	26,32%	7 821 346
2022	26,64%	9 048 125
2023	27,86%	15 351 354

Source : Données issues du site de la GIE Monétique : www.giemonetique.dz, complétées par nos propres calculs.

Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

Où :

- X_i est le taux de bancarisation
- Y_i est l'activité de paiement sur internet
- \bar{X} et \bar{Y} sont les moyennes respectives des deux séries.

❖ Calcul des moyennes :

$$\bar{X} = \frac{26,47+26,32+26,64+27,86}{4} = 26,82\%$$

$$\bar{Y} = \frac{4\,593\,960+7\,821\,346+9\,048\,125+15\,351\,354}{4} = 9\,203\,696$$

Tableau N°20 : Corrélacion entre le taux de bancarisation et l'activité de paiement sur Internet en Algérie (2020-2023)

Année	X_i	Y_i	$X_i - \bar{X}$	$Y_i - \bar{Y}$	$(X_i - \bar{X})(Y_i - \bar{Y})$	$(X_i - \bar{X})^2$	$(Y_i - \bar{Y})^2$
2020	26,47	4 593 960	-0,35	-4 609 736	1 623 824 000	0,124	$2,12 \times 10^{13}$
2021	26,32	7 821 346	-0,50	-1 382 350	697 557 200	0,255	$1,91 \times 10^{12}$
2022	26,64	9 048 125	-0,19	-155 571	28 869 800	0,034	$2,42 \times 10^{11}$
2023	27,86	15 351 354	1,04	6 147 658	6 408 623 000	1,087	$3,78 \times 10^{13}$

Source : élaboré par nos soins

❖ Calcul des sommes

$$\sum (X_i - \bar{X})(Y_i - \bar{Y}) = 8\,758\,873,60$$

$$\sum (X_i - \bar{X})^2 = 1,50$$

$$\sum (Y_i - \bar{Y})^2 = 60\,978\,458\,733\,200,75$$

➤ Corrélacion : **R = 0,92**

Le coefficient de corrélacion de **0,92** met en évidence une relation très forte et positive entre le taux de bancarisation et l'activité de paiement sur Internet en Algérie. Cette corrélacion suggère que l'augmentation du nombre de personnes disposant d'un compte bancaire est fortement associée à une hausse des transactions en ligne, et puisque les agences bancaires jouent un rôle essentiel dans la bancarisation, leur expansion, notamment dans les zones rurales, devient une nécessité pour renforcer l'inclusion financière en Algérie. Ces régions, souvent éloignées des grands centres urbains, souffrent d'un accès limité aux services bancaires, ce qui freine l'adoption des paiements numériques.

Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

3.1.2. La corrélation entre le nombre de TPE (Terminaux de Paiement Électronique) et l'activité de paiement sur TPE :

L'analyse de corrélation repose sur les données annuelles présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau N°21 : Nombre de TPE et l'activité de paiement sur TPE en Algérie (2020-2024)

Année	Nombre de TPE	Activité de paiement sur TPE
2020	33 945	711 777
2021	37 561	2 150 529
2022	46 263	2 712 848
2023	53 191	3 997 165
2024	68 140	5 579 708

Source : GIE Monétique : <https://giemonetique.dz/>, consulté le 27/03/2025 à 12 :09

Où :

- X_i est le nombre de TPE,
- Y_i est l'activité de paiement sur TPE
- \bar{X} et \bar{Y} sont les moyennes respectives des deux séries.

❖ Calcul des moyennes :

$$\bar{X} = \frac{33\,945 + 37\,561 + 46\,263 + 53\,191 + 68\,140}{5} = 47820$$

$$\bar{Y} = \frac{711\,777 + 2\,150\,529 + 2\,712\,848 + 3\,997\,165 + 5\,579\,708}{5} = 3032405$$

Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

Tableau N°22 : Corrélacion entre le nombre de TPE et l'activité de paiement sur TPE en Algérie (2020-2024)

Année	X_i	Y_i	$X_i - \bar{X}$	$Y_i - \bar{Y}$	$(X_i - \bar{X})(Y_i - \bar{Y})$	$(X_i - \bar{X})^2$	$(Y_i - \bar{Y})^2$
2020	33 945	711 777	-13 875	-2 318 628	32 170 970 000	192 515 625	5 376 038 000 000
2021	37 561	2 150 529	-10 259	-879 876	9 026 652 000	105 247 081	774 182 500 000
2022	46 263	2 721 848	-1 557	-317 557	494 436 900	2 424 249	100 842 700 000
2023	53 191	3 997 165	5 371	966 759	5 192 466 000	28 847 641	934 624 100 000
2023	68 140	5 579 708	20 320	2 549 303	51 801 830 000	412 902 400	649 894 000 000

Source : élaboré par nos soins

❖ Calcul des sommes

$$\sum (X_i - \bar{X})(Y_i - \bar{Y}) = 98\,686\,352\,553$$

$$\sum (X_i - \bar{X})^2 = 736\,359\,196$$

$$\sum (Y_i - \bar{Y})^2 = 13\,686\,618\,396\,618$$

➤ Corrélacion : $R = 0,979$

Les résultats révèlent une corrélacion très forte et positive entre le nombre de TPE et l'activité de paiement enregistrée. Avec un coefficient avoisinant **0,98**, cela indique une relation étroite entre ces deux variables. Cette tendance suggère que l'augmentation du nombre de TPE accompagne une croissance significative des transactions, soulignant ainsi l'impact du déploiement des infrastructures de paiement électronique sur l'usage des paiements numériques.

3.1.3. La corrélacion entre le nombre d'ATM et activité de retrait sur ATM :

L'analyse de corrélacion repose sur les données annuelles présentées dans le tableau ci-dessous :

Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

Tableau N°23 : Nombre d'ATM et l'activité de retrait sur ATM en Algérie (2020-2024)

Année	Nombre d'ATM	Activité de retrait sur ATM
2020	3030	58 428 933
2021	3053	87 722 789
2022	3640	128 035 361
2023	3848	174 415 895
2024	3942	197 323 075

Source : GIE Monétique : <https://giemonetique.dz/>, consulté le 26/03/2025 à 11 :05

Où :

- X_i est le nombre d'ATM
- Y_i est l'activité de retrait sur TPE
- \bar{X} et \bar{Y} sont les moyennes respectives des deux séries.

❖ Calcul des moyennes

$$\bar{X} = \frac{3030+3053+3640+3848+3942}{5} = 3502,6$$

$$\bar{Y} = \frac{58\,428\,933+87\,722\,789+128\,035\,361+174\,415\,895+197\,323\,075}{5} = 129\,185\,210,6$$

Tableau N° 24 : Corrélacion entre le nombre d'ATM et l'activité de retrait sur ATM en Algérie (2020-2024)

Année	X_i	Y_i	$X_i - \bar{X}$	$Y_i - \bar{Y}$	$(X_i - \bar{X})(Y_i - \bar{Y})$	$(X_i - \bar{X})^2$	$(Y_i - \bar{Y})^2$
2020	3030	58 428 933	-472,6	-70 756 277,6	33439 420 000	223 350,76	5 006 451 000 000 000
2021	3053	87 722 789	-449,6	-41 462 421,6	18641 500 000	202 140,16	1 719 132 000 000 000
2022	3640	128 035 361	137,4	-1 149 849,6	-157 989 300	18 878,76	1 322 154 000 000
2023	3848	174 415 895	345,4	45 230 684,4	15622 680 000	119 301,16	2 045 815 000 000 000
2024	3942	197 323 075	439,4	68 137 864,4	29939 780 000	193 072,36	4 642 769 000 000 000

Source : élaboré par nos soins

❖ Calcul des sommes

$$\sum (X_i - \bar{X})(Y_i - \bar{Y}) = 97485\,388\,219,2$$

$$\sum (X_i - \bar{X})^2 = 756\,743,2$$

$$\sum (Y_i - \bar{Y})^2 = 1,34 \times 10^{16}$$

➤ **Corrélation : R= 0,968**

La corrélation entre le nombre d'ATM et l'activité de retrait est très forte et positive, avec un coefficient avoisinant **0,97**. Cela indique que l'augmentation du nombre d'ATM est étroitement liée à une hausse des retraits effectués. Autrement dit, plus le réseau d'ATM s'étend, plus l'utilisation de ces distributeurs pour les retraits en espèces s'intensifie. Cette relation peut s'expliquer par une meilleure accessibilité aux services bancaires, incitant les usagers à effectuer davantage de transactions.

3.2. La stratégie nationale de développement des fintechs et le renforcement de l'inclusion financière en Algérie :

L'Algérie a mis en place une stratégie nationale pour encadrer et soutenir le développement des fintechs :

3.2.1. Stratégie Nationale de Développement des fintechs en Algérie :

A. Renforcement du cadre réglementaire :

Le cadre législatif algérien a connu une évolution notable avec l'adoption de deux lois majeures. La première, la loi n° 18-05 du 10 mai 2018 relative au commerce électronique, a constitué une première régulation structurée du secteur en établissant des règles claires pour les transactions en ligne, en assurant la protection des consommateurs et en définissant les responsabilités des commerçants. La seconde, la loi monétaire et bancaire n° 23-09 du 21 juin 2023, vise à accompagner l'essor des technologies financières en favorisant l'innovation portée par les fintechs et en accélérant l'intégration des paiements électroniques dans le système économique national¹.

B. Développement de l'infrastructure du système bancaire algérien :

Le secteur bancaire et financier algérien se caractérise par des infrastructures technologiques et des systèmes de paiement peu-développés avec un manque flagrant de services bancaires numériques innovants.²

¹ Kahlane A. Op-cit, consulté le 04/04/2025 à 10 :09

² Sekak R, *Perspectives de développement de la fintech en Algérie*, Liberté Algérie, Article en ligne, téléchargé de : <https://www.arabnews.fr/node/43196/mosa%c3%afque>, le 21/04/2025 à 16:47

Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

La Banque d'Algérie à œuvrer en collaboration de la banque mondiale, au développement de l'infrastructure du système bancaire algérien en bénéficiant d'une aide financière de 16,5 millions de dollars américains. Les objectifs de ce projet incluent notamment :¹

- La création d'une infrastructure pour améliorer l'efficacité des opérations bancaires et financières, en particulier le développement d'un système de paiement performant pour les transactions de gros montants
- Le développement de normes et de critères pour le système de compensation des transactions de petits montants ;
- Le projet vise également à développer un système d'information fiable et performant pour la Banque d'Algérie, ainsi qu'à renforcer l'infrastructure de communication entre la Banque d'Algérie, les banques et les institutions financières, le centre des titres de créances postales, le Trésor public et les réseaux de communication, pour faciliter les échanges d'informations et les transactions de paiement.

C. Modernisation et développement des moyens de paiement :

Dans le cadre du projet de modernisation et de développement des moyens de paiement, la Banque d'Algérie a élaboré un programme de travail composé de quatre groupes de travail qui opèrent au niveau des banques² :

- Le groupe d'ingénierie générale : est responsable des échanges entre les banques et le centre de compensation électronique. Ce groupe est également chargé de tous les aspects liés à l'amélioration des chèques et du système de compensation électronique, ainsi que de la transition des supports papier vers les supports électroniques ;
- Le groupe de moyens de paiement : est responsable de l'analyse des différents types de moyens de paiement, y compris les retraits aux distributeurs automatiques de billets et les paiements par carte, ainsi que de l'évaluation des avantages et des inconvénients de ces moyens de paiement du point de vue de la banque centrale, des

¹ فوطامية حمزة ، "مستقبل الدفع الإلكتروني في الجزائر" مذكرة لنيل شهادة الماستر ، تخصص اقتصاد نقدي وبنكي ، جامعة عبد الحميد بن باديس مستغانم كلية العلوم الاقتصادية والتجارية وعلوم التسيير ، جامعة عبد الحميد بن باديس مستغانم، ص.60.

² TIBA k et KHERROUBI L, La Contribution des Moyens de Paiement Electronique à La Consolidation de L'inclusion Financière au Sein des Banques Algériennes, Option : Finance et Comptabilité, mémoire de master, école des hautes études commerciales, kolea, juin 2023, pp62-63.

banques commerciales et des clients. Cette équipe cherche également à trouver des solutions pour résoudre les problèmes identifiés et effectue une analyse quantitative des flux de paiement actuels et futurs pour évaluer la capacité des banques à collecter des données statistiques sur les mouvements de paiement ;

➤ Le groupe de la monnaie : est chargé d'étudier les principes fondamentaux pour mettre en place un système interbancaire de paiement et de retrait par carte bancaire, en discutant des questions liées aux types de cartes nationales et internationales ainsi que les obstacles rencontrés ;

➤ Le groupe juridique : se concentre sur la résolution des problèmes liés aux impayés en se basant sur les lois en vigueur. Il examine également la situation actuelle de l'unification des différents moyens de paiement qui ne sont pas uniformes au niveau national.

3.2.2. Recommandations Stratégiques pour Renforcer la Fintech en Algérie :

Afin de consolider le développement des fintechs en Algérie, plusieurs recommandations stratégiques peuvent être envisagées :

➤ Accélérer la mise en place des textes d'application de la loi monétaire de 2023 : Publier rapidement les textes d'application de la loi pour offrir un cadre juridique clair et sécurisé, stimulant ainsi l'innovation dans l'écosystème fintech et renforçant la confiance des acteurs économiques. Impliquer l'écosystème de la Fintech dans ce processus.

➤ Réduire les retraits d'espèces et encourager les paiements numériques : Il est nécessaire de diminuer la dépendance aux retraits massifs via les DAB. Des incitations doivent être mises en place pour inciter les consommateurs à utiliser leurs cartes bancaires ou leurs smartphones pour régler leurs achats via les TPE ou d'autres solutions numériques.

➤ Moderniser les infrastructures de paiement et de connectivité : Investir dans la modernisation des infrastructures bancaires, notamment en augmentant le réseau de DAB, TPE, et en améliorant la connectivité mobile pour rendre les paiements numériques accessibles dans tout le pays, y compris dans les zones mal desservies.

➤ Déployer des campagnes de sensibilisation : Lancer des campagnes d'éducation en collaboration avec les fintechs, les associations et le gouvernement, pour

Chapitre 2 : les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière

sensibiliser à la sécurité et aux avantages des paiements numériques, et ainsi surmonter la méfiance vis-à-vis de ces technologies.

➤ Introduire des incitations fiscales pour les commerçants : Offrir des avantages fiscaux pour inciter les commerçants à adopter les terminaux de paiement électronique (TPE) et autres solutions numériques. Ces incitations pourraient contribuer à accélérer la transition vers une économie plus digitalisée.

➤ Renforcer la confiance dans le système bancaire : Les banques doivent améliorer la transparence et adopter des mesures de sécurité modernes pour regagner la confiance des Algériens

Conclusion du chapitre 2 :

L'intégration de la fintech dans le secteur bancaire algérien a connu une évolution remarquable ces dernières années, marquée par l'essor des paiements mobiles, des cartes bancaires et des services de paiement en ligne. Par ailleurs, plusieurs facteurs influencent l'adoption de cette dernière en Algérie

L'analyse menée dans ce chapitre a permis de dégager plusieurs constats clés sur l'évolution de la fintech et de l'inclusion financière en Algérie :

- L'intégration de la fintech dans le secteur bancaire s'est accélérée ces dernières années, avec un essor des paiements mobiles, une augmentation de l'usage des cartes bancaires, et le développement des services de paiement en ligne.

- Plusieurs facteurs influencent l'adoption des technologies financières : Les avancées réglementaires et technologiques facilitent la modernisation du système financier. Mais des freins persistent, notamment : le faible pouvoir d'achat, la méfiance envers les paiements numériques, et la préférence culturelle pour l'argent liquide.

- L'analyse des indicateurs clés (taux de bancarisation, nombre d'ATM, de TPE et volume des paiements électroniques) révèle une progression significative des services financiers digitaux, malgré la persistance de freins d'ordre structurel et comportemental.

- Les résultats des analyses de corrélation mettent en évidence plusieurs tendances significatives. D'une part, l'augmentation du nombre de terminaux de paiement électronique (TPE) est étroitement liée à la croissance des transactions électroniques. D'autre part, un taux de bancarisation plus élevé favorise le développement du paiement en ligne. Toutefois, la forte dépendance aux retraits d'espèces via les distributeurs automatiques (DAB/GAB) constitue un frein important à la transition vers une économie moins dépendante du cash.

Chapitre 3
Etude de cas –
Trust Bank Algeria
et l’innovation
Fintech.

Introduction du chapitre 3 :

À partir des concepts établis, nous avons développé le cadre de notre recherche sur le terrain dans le but de répondre à la problématique initiale. Il convient désormais de confronter ce cadre théorique aux réalités empiriques observées sur le terrain. Ainsi, ce chapitre est dédié à une analyse approfondie de la Trust Bank Algérie, dans l'objectif de déterminer et d'expliquer comment les solutions fintech qu'elle propose, contribuent au développement des services bancaires et à la promotion de l'inclusion financière en Algérie.

Ce chapitre s'articule autour de trois sections principales : la première section présente l'organisme étudié, à savoir Trust Bank Algérie, ainsi que sa structure dédiée au développement des services fintech et des moyens de paiement. La deuxième section explore en détail les principaux produits fintech mises en place par la banque. Tandis que, la troisième section est consacrée à l'analyse des résultats issus de l'étude pratique, suivie d'une interprétation critique.

Pour approfondir les aspects évoqués, le chapitre se décompose comme suit :

- ✓ **Section 1** : Présentation de la Trust Bank Algérie.
- ✓ **Section 2** : Les services fintechs de la Trust Bank Algérie: état des lieux et dynamique d'évolution.
- ✓ **Section 3** : Contribution des innovations fintechs de Trust Bank Algérie à la promotion de la bancarisation.

Section 01 : Présentation de Trust Bank Algérie.

Nous avons été accueillis au sein de la Trust Bank Algérie et plus particulièrement au sein de la Direction Projets, Produits et Procédures & communication et marketing, pour réaliser notre projet de fin d'étude. Dans cette partie, nous allons présenter la Trust Bank Algérie, son organigramme et le service qui nous ont accueillis.

1.1. Trust Bank Algeria :

Trust Bank Algérie (TBA) est une banque de droit algérien à capitaux privés, constituée sous forme de société par actions (SPA). Elle a démarré son activité en avril 2003 avec un capital initial de 750 millions de dinars. Ce capital a connu plusieurs réévaluations : il a été porté à 13 milliards de dinars en 2012, puis à 17,194 milliards en 2019, avant d'atteindre 20 milliards de dinars en 2021. Cette dernière est membre du Groupe NEST INVESTMENTS HOLDING, LTD basé à Chypre et dont le capital est détenu en majorité par les membres de la famille « Abu Nahl ». ¹

Nest Investment Holding, Ltd a investi dans divers secteurs d'activités, notamment la banque et/ ou les services financiers, l'assurance, la réassurance, le développement de l'immobilier, l'industrie et le tourisme. Le groupe est présent par ses filiales dans vingt-deux (22) pays dont : Algérie, Etats-Unis d'Amérique, Espagne, Angleterre, Qatar, Chypre, Bahreïn, Jordanie, Liban, Palestine, Arabie Saoudite...etc. ²

Outre TRUST BANK ALGERIA Nest Investments Holding, Ltd conforte sa présence en Algérie à travers 05 autres entreprises, il s'agira de : ³

- Trust Algeria Investments ;
- Trust Algeria Assurance & Reassurance ;
- Trust Industries ;
- Trust Real Estate ;
- World Trade Center Algeria.

1.2. Actionnariat Trust Bank Algeria :

Plus de 50% du capital de Trust Bank Algeria est détenu par : ¹

¹ Trust Bank Algeria : <https://www.trustbank.dz/>, consulté le 26/05/2025 à 15H13.

² Ibid

³ Ibid

Chapitre 3 : Etude de cas - Trust Bank Algeria et l'innovation Fintech

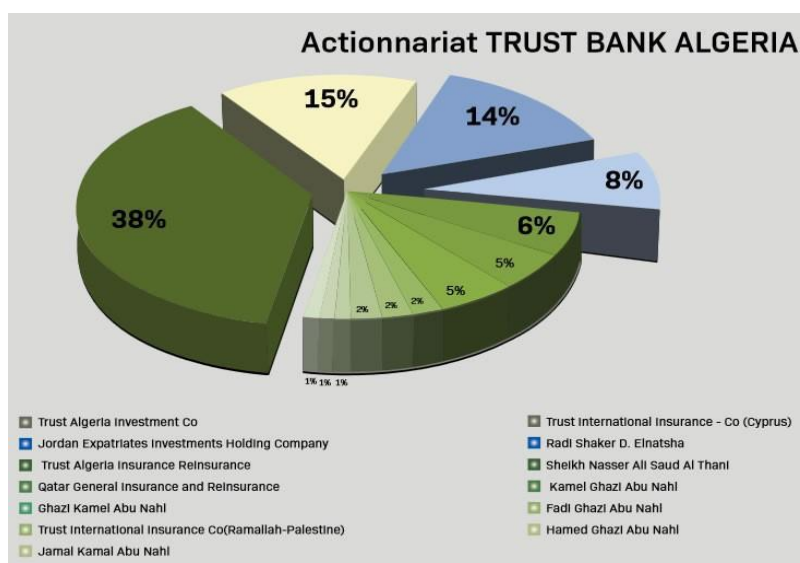
- Trust Algeria Investment Co
- Jordan Expatriates Investments Holding Company

Deux des trois actionnaires majoritaires (qui détiennent plus de 10% du capital social), sont des entreprises de droit Algérien : ²

- Trust Algeria Investment Co ;
- Trust Algeria Assurances & Réassurances

La figure ci-après illustre la répartition de l'actionnariat de la Trust Bank Algérie, mettant en évidence les principaux détenteurs de parts et leur poids respectif dans la structure capitalistique de la banque :

Figure N°13: Répartition de l'actionnariat de la Trust Bank Algérie en pourcentage



Source : <https://www.trustbank.dz/index.php/2015-04-11-19-56-06/presentation> , consulté le 25/02/2025 à 17:00

1.3. Les objectifs de la Trust Bank Algérie :

Dans le cadre de sa vocation de banque universelle et de sa stratégie globale de modernisation et de développement, Trust Bank Algérie s'engage à rester fidèle à ses promesses envers sa clientèle, en œuvrant constamment pour l'amélioration de la qualité de ses services et la diversification de ses produits. À ce titre, la banque a intensifié ses efforts ces dernières années dans le déploiement de sa gamme de solutions monétiques, de

¹ Trust Bank Algeria : <https://www.trustbank.dz/>, consulté le 20/05/2025 à 20 :52

² Ibid.

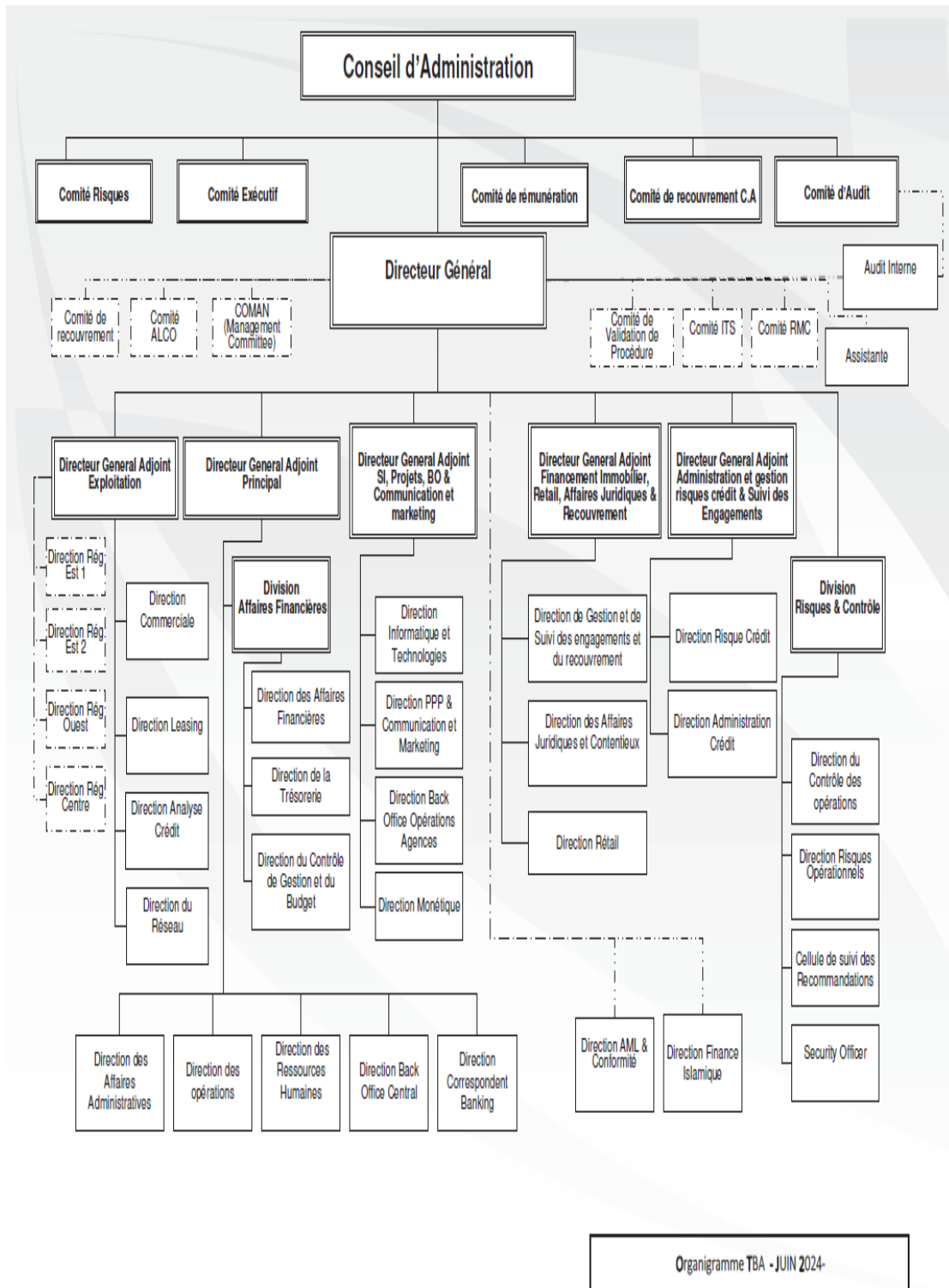
services de « banque à distance », ainsi que dans la commercialisation de produits spécifiques à marge.¹

1.4.L'organigramme général de la Trust Bank :

Trust Bank Algérie (TBA) possède un organigramme détaillé représentant tous les niveaux organisationnels de la banque. Cela met en évidence les liens hiérarchiques et fonctionnels entre les structures centrales, régionales, locales, commerciales et de contrôle dans les différents départements de la banque.

¹ Rapport annuel de la Trust Bank Algérie, 2019.

Figure N°14:l'organigramme de la Trust Bank Algérie



Source : Document interne de la Trust Bank Algérie 2024.

1.5. Différents comités issus du Conseil d'Administration :

Actuellement Cinq comités sont opérationnels d'Administration de la Banque : ¹

- Comité Exécutif ;
- Comité d'Audit ;
- Comité de rémunération ;
- Comité de risque ;
- Comité de recouvrement.

1.6. Les comités de la Direction Générale :

Pour assister le Conseil Pour les comités de la Direction Générale, sont des comités internes de la banque habilitée à statuer sur les différents aspects managériaux de la banque. Ces comités se réunissent périodiquement :

- Comité de Management ;
- Comité ALCO ;
- Comité de recouvrement ;
- Comité Risk Management ;
- Comité Validation de Procédures ;
- Comité Informatique (ITS) ;
- Comité Crédit et Recouvrement Direction Générale.

1.7. Présentation de la direction Projets, Produits et Procédures & communication et marketing :

Nous avons été accueillis au sein de Trust Bank Algeria par la Direction Projets, Produits et Procédures & Communication et Marketing, dans le cadre de notre intégration professionnelle.

La Direction Projets, Produits et Procédures & Communication et marketing est hiérarchiquement sous la supervision du Directeur Général Adjoint Back-office, IT, Projets et Communication. Elle est chargée :¹

¹ Document interne de la TBA, 2024.

- De la mise en place et gestion des procédures ;
- De participer à l'élaboration des éléments du plan de développement de la Banque ;
- De participer à la Coordination entre les structures et suivi des plans d'action;

La Direction Projets, Produits et Procédures & Communication et marketing est organisée en 03 Compartiments :

1- **Département Organisation et Procédure** : Ses principales missions sont :

- La mise en place et gestion des procédures ;
- Participer à l'élaboration des éléments du plan de développement de la Banque ;
- Participer à la Coordination entre les structures et suivi des plans d'action ;

2- **Département Développement de nouveaux produits** : Ses principales missions sont :

- Conception de nouveaux produits bancaires ;
- Participer au développement commercial de la Banque ;
- Préparation des dossiers de demande d'agrément de nouveaux produits à destination des autorités (Banque d'Algérie).

3- **Département Communication et Marketing** : Ses principales missions sont :

- Assurer une communication digitale ; sur réseaux sociaux et site web ; selon l'axe stratégique définit par la banque.
- Participer à des salons et autres évènements suivants les objectifs de la direction commerciale.
- Réaliser des supports de communication pour diffusion au niveau des agences ou lors de participation à des salons.

¹ Documents interne de la TBA, DPPPCM.

Section 2 : Les services fintechs de la Trust Bank Algérie : état des lieux et dynamique d'évolution.

Avec l'évolution du secteur bancaire, le développement des institutions financières et l'intensification de la concurrence, les instruments et modes de paiement électroniques se sont considérablement diversifiés. Cette diversification est un signe de la qualité du système de paiement.

Fidèle à cette dynamique, Trust Bank se positionne à l'avant-garde des innovations technologiques en proposant une large gamme de solutions de paiement électronique, qui seront détaillées dans cette section.

2.1. Les produits Fintechs de la Trust Bank Algeria :

TBA offre à ces clients plusieurs FinTech qui convient à chaque catégorie de clients : ¹

2.1.1. Trust Connect (Trust Mobile) :

A. Présentation de trust Connect :

Le Mobile Banking désigne la consultation de comptes et d'informations financières ainsi que l'exécution de transactions bancaires via des appareils mobiles. Dans cette optique, Trust Bank Algérie a développé le logiciel « Trust Mobile », compatible avec les principaux systèmes d'exploitation du marché tels que Apple iPhone, BlackBerry, Symbian, Android, Windows Mobile et Windows Phone. En complément, la banque propose également le service « Trust Connect », une solution simple et entièrement sécurisée qui permet aux clients d'accéder à leurs comptes bancaires directement depuis leur téléphone mobile. Ce produit innovant illustre parfaitement la volonté de la banque d'allier mobilité et innovation, en répondant à l'intérêt croissant des consommateurs algériens pour les nouvelles technologies.

B. Fonctionnalités Trust connect :

Les services offerts aux clients sur Trust Mobile se résument comme suit :

- Consultation des comptes (Soldes des différents comptes du client, Extrait des 10 dernières opérations, détail de chaque opération)
- Demande de chéquier ;
- Commande de fonds ;

¹ Document interne de la TBA, DPPPCM.

- Virement entre deux comptes d'un même client ;
- Virements en faveur d'autres clients de Trust Bank Algeria ;
- Géolocalisation ou recherche d'agences TBA ou GAB TBA.
- Affichage des coordonnées tout le réseau TAB aux fins de Contact par les divers moyens de communication : tel, fax, courrier, courriel.

C. Avantages de Trust connect :

Trust connect est le premier service de ce type à être proposé au client algérien, il présente de nombreux avantages pour lui ainsi que pour la banque :

- L'accès aux comptes bancaires et l'exécution de virements se fait par l'intermédiaire
 - du téléphone portable (Smartphone).
 - Les soldes sont mis à jour, et les opérations sont exécutées en temps réel.
 - Sécurité et confidentialité assurée grâce à un système de cryptage performant (SSL)
 - ainsi qu'à deux codes confidentiels d'accès à 4 chiffres.
 - Réduire le temps et les coûts de transaction pour les clients comme pour la banque
- Diversifier et améliorer l'offre de services financiers auprès de la clientèle actuelle

2.1.2. TB@NET+ :

A. Présentation et fonctionnalités de TB@NET+ :

Internet Banking : est un service de banque à distance qui permet au client de TBA qu'il soit

Particulier, professionnel ou entreprise ou à son mandataire, préalablement abonné, d'effectuer des virements ou des commandes de chèque de banque via internet (Internet Banking) :

- Virements simples de compte à compte : inter-agence, intra- agence, par télé-compensation ou RTGS
- Virements de masse : inter-agence, intra- agence, par télé compensation ou RTGS.

- Virements permanents : inter-agence, intra-agence ou par télécompensation.
- Télépaiement fiscal Jibayatic.
- Commande de chèques de banque

B. Modalités d'inscription au service TB@NET+ :

L'inscription au service se fait par le client lui-même, depuis le site de la banque. Le client doit :

- Se connecte au service via le site web www.trust-bank-algeria.com
- S'inscrit au service TB@NET+ en insérant son radical.
- Reçoit son code d'authentification via un SMS sur son téléphone portable.
- Saisit le code reçu par SMS - puis édite le contrat d'abonnement au service.
- Signe le contrat d'abonnement et se présente à l'agence pour le remettre à son conseiller.
- Clientèle pour l'activation du service.
- Une fois l'activation effectuée en agence, il reçoit un e-mail contenant les critères d'identification (pseudo + mot de passe).
- Se connecte au service et modifie obligatoirement le mot de passe qui lui a été transmis par e-mail.
- Accède au service TB@NET+, et exécute ses opérations.

Un e-mail est envoyé au client dès activation du service, contenant le pseudo et le mot de passe nécessaires pour accéder à TB@NET+, le mot de passe transmis par e-mail doit obligatoirement être modifié par le client au premier accès.

C. Avantages de TB@NET+ :

TB@NET+ se distingue par plusieurs avantages qui en font un produit digital pratique, rapide et sécurisé pour la gestion à distance des comptes bancaires à travers :

- Facilité d'utilisation : une simple connexion et un code personnalisé ;
- Rapidité et instantanéité : Exécution des virements en temps réel

- Sécurité et confidentialité : la sécurité et confidentialité des opérations sont garanties par un système de cryptage très performant.

2.1.3. Les cartes monétiques :

Les cartes monétiques sont des cartes de paiement électroniques qui permettent aux utilisateurs de réaliser des achats, des paiements en ligne et des retraits d'argent aux distributeurs automatiques de billets. Il existe plusieurs types de cartes de paiement électronique offertes par TBA, chacune ayant ses propres caractéristiques. Parmi ceux-ci :

2.1.3.1. Les cartes monétiques liés au dinar Algérien :

Les cartes CIB sont des cartes domestiques de retrait interbancaire, de paiement et d'épargne en monnaie locale le Dinar Algérien.

A. La carte Trust CIB :

A.1 Présentation de la carte Trust CIB :

C'est une carte domestique de retrait et de paiement interbancaire, libellée en monnaie locale (Dinar Algérien), délivrée aux particuliers titulaires de comptes de chèque, avec une durée de validité de 24 mois, renouvelable automatiquement sauf avis contraire du client, exprimé par écrit dans un délai de 75 jours avant son expiration.

Cette carte permet aux porteurs d'effectuer des retraits sur DAB/GAB, des paiements sur TPE et des consultations de compte, dans la limite des plafonds autorisés et définis par la banque.

TBA propose deux types de cartes CIB :

- Carte classique retrait de 100 000 DZD par jour.
- Carte Gold retrait de 200 000 DZD par jour.

A.2 Caractéristiques de la carte Tust CIB :

La carte monétique TBA est présentée sous forme plastique, équipée d'une bande magnétique et d'une puce électronique EMV (Europay Mastercard Visa-Norme internationale).

Cette carte se présente comme suit :

Au recto :

- Un fond en quadrichromie, impression à plat, en haut et à gauche de la carte le sigle de TRUST BANK ALGERIA et à droite le logo CIB.
- La couleur Jaune pour la GOLD, Verte pour la CLASSIQUE.
- La mention « carte de paiement » en langue nationale.
- La mention « expire fin » suivie de la date d'expiration de la carte.
- Le nom du client.
- Le numéro de la carte en 16 chiffres.
- Une puce pour prendre en charge les opérations de paiement sur TPE.

Au verso :

- Une piste magnétique sous forme de bande où seront encodées les informations nécessaires à l'utilisation de la carte essentiellement pour les opérations de retraits.
- Une bande blanche pour émettre la signature du porteur obligatoire.
- La mention « cette carte est strictement personnelle ».
- Un bloc de texte reprenant les coordonnées de la banque.
- Le nom du fabricant de la carte CIB en haut à droite.

A.3 Avantages de la Carte CIB :

La carte CIB offre à ses utilisateurs une série d'avantages qui en font un moyen de paiement moderne, sécurisé et facile à utiliser au quotidien à travers :

- Pratique et simple à utiliser. -Permet d'effectuer des retraits et des paiements 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.
- Garantie une sécurité renforcée (carte à puce).
- Gain de temps.

B. La carte CIB épargne Trust Bank :

B.1 Présentation de la carte CIB épargne trust :

La carte épargne TRUST BANK ALGERIA est une carte domestique de retrait interbancaire en monnaie locale (Dinar Algérien), délivrée aux titulaires de comptes épargnes classiques ou spécifique, dûment habilité. Elle a une durée de validité de 36 mois,

renouvelable automatiquement, ou non renouvelable à la demande du client (75 jours avant sa date d'expiration).

Elle permet à son titulaire d'effectuer pendant toute la durée de sa validité des opérations de retrait en fonction d'un plafond hebdomadaire, compte tenu du solde minimum exigé sur le compte épargne, Conformément aux conditions de banque.

Les plafonds des transactions monétiques (retrait) ont pour objectifs de :

- Limiter et maîtriser les risques ;
- Encourager la multiplication des transactions ;
- Augmenter la rentabilité des opérations monétiques

B.2 Les Types de cartes épargne :

La TBA propose 02 types de cartes CIB EPARGNE :

1. Carte CIB épargne TAWFIR : Cette carte fonctionnera par le débit du compte épargne classique.

2. Carte CIB épargne ETAWFIR ETASSAHOUMI : Cette carte fonctionnera par le débit du compte épargne islamique.

B.3 Avantages de la carte TAWFIR et ETAWFIR ETASSAHOUMI :

Les cartes TAWFIR et ETAWFIR ETASSAHOUMI présentent plusieurs avantages pratiques, alliant sécurité, accessibilité et facilité de gestion de l'épargne au quotidien à travers :

- Garantie une sécurité renforcée (carte à puce) ;
- Gain de temps et disponibilité des économies ;
- Permet la consultation de soldes ;

C. La Carte Trust Affaires :

C.1 Présentation de la carte Trust Affaires :

La carte Trust Affaires est une carte domestique de paiement interbancaire et éventuellement de retrait destinée aux professionnels et aux entreprises.

Conforme à la réglementation en vigueur, aux normes interbancaires et aux spécifications

CIB, cette carte peut être rattachée à un compte commercial. En effet, elle permet aux professionnels et aux gestionnaires d'entreprises de payer les dépenses liées à leur activité (impôts, factures, dépenses, frais...).

Le titulaire de cette carte est une personne physique. En effet, elle permet d'identifier les employés de l'entreprise concernés par l'usage de la carte, et à leur allouer des plafonds selon les catégories de dépenses autorisées (ex : paiement de proximité, paiement sur internet, retrait espèce, ...), dans les limites autorisées par la banque pour chaque type d'opération (plafond paiement, plafond retrait, plafond paiement sur internet).

A cet effet, les intervenants dans le processus du fonctionnement de la Carte Affaires sont :

- L'émetteur : la banque.
- Le gestionnaire du compte : il s'agit du titulaire du compte ou toute autre personne préalablement mandaté par l'entreprise détentrice du compte.
- Le porteur de la carte : c'est-à-dire tout personne concernée par l'usage de la carte.

La carte TRUST AFFAIRE a une durée de validité maximale de 36 mois, l'échéance est inscrite sur la carte, et est renouvelable automatiquement, sauf au cas d'une résiliation du contrat.

Afin de permettre à ses clients de contrôler les dépenses autorisées, un relevé des opérations effectuées sur le compte est transmis au gestionnaire du compte. Ce dernier peut, aussi consulter les opérations effectuées avec les cartes délivrées aux employés de son entreprise (sur TB@NET+) internet Banking.

C.2 Avantages de la carte Trust Affaires :

La carte TRUST AFFAIRES se distingue par ses fonctionnalités pensées pour les professionnels, offrant flexibilité, sécurité et contrôle optimal des dépenses en temps réel à travers :

- Désigner plusieurs porteurs de cartes sur le même compte ;
- Bénéficie d'une carte TRUST AFFAIRES sécurisée à un prix attractif ;
- Réglé les dépenses en toute simplicité (DAB/GAB, TPE et Internet) ;
- Maitrise de budget en temps réel

2.1.3.2. Les cartes monétiques liés aux devises :

Les cartes monétiques liées aux devises sont des cartes internationales nominatives reliées directement au compte en devises du client.

A. La carte VISA :

A.1 Présentation de la carte VISA :

La carte VISA est une carte internationale nominative reliée directement au compte devise du client, et pouvant être utilisée par ce dernier, dans tous les DAB/GAB, établissements possédant des TPE et sur internet affichant le logo VISA, dotée de la technologie sans contact « contactless » jusqu'à 30 euros, au-delà de ce montant, l'introduction de la carte est indispensable pour le paiement.

La carte VISA est délivrée avec une durée de validité de 36 mois, elle permet à son titulaire à concurrence du solde disponible sur son compte, d'effectuer à l'étranger, sur internet ou chez les commerçants affichant le logo VISA, les opérations suivantes :

- Retraits d'espèce ;
- Règlement d'achats de biens ou de services ;

A.2 Les types de cartes VISA :

Trois types de cartes VISA contactless sont mises à la disponibilité de la clientèle TBA, avec une distinction dans le nombre de paiements et plafonds en euros/semaine :

- VISA CLASSIC : Carte d'entrée de gamme pour visa avec un plafond de retrait de 1 500 euros ;
- VISA GOLD : Carte de moyenne gamme pour visa avec un plafond d retrait de 2 500 ;
- VISA PLATINUM : carte de haute gamme pour visa avec un plafond de retrait de 7500 ;

A.3 Caractéristiques de la carte VISA :

La carte VISA se caractérise par des éléments techniques et sécuritaires qui sont:

- La carte VISA contactless contient Une puce ;
- Une piste magnétique ;

- Le code CVV2 ;
- Un pavé de signature ;
- Assurance voyage adossée aux cartes VISA GOLD & PLATINUM :

TBA propose aux porteurs de cartes VISA Gold et Platinum de bénéficier d'une assurance voyage annuelle à multiples sorties, renouvelable par tacite reconduction tout au long de la validité de la carte. L'attestation d'assurance est délivrée par AMANA Assurance par l'intermédiaire de Trust Alegria Assurance et Réassurance (TAAR), et ce conformément au contrat conclu entre les deux parties.

A.4 Avantages de la carte VISA :

La carte VISA se classe dans la catégorie « carte de prestige », elle répond aux attentes et exigences de la clientèle à laquelle VISA propose des services personnalisés sur mesure à travers :

- Un service d'assurance "Extension de garantie" offert par Visa International, permettant aux porteurs Platinum une extension à deux (02) années de la garantie constructeur ou distributeur des produits achetés par cette carte.
- Un service d'assurance "Protection d'achat" offert par Visa International aux porteurs de la carte couvrant les produits achetés contre la perte, le vol ou la détérioration accidentelle sur une période de 30 jours ultérieurs à l'achat.
- Une grande liberté d'utilisation avec des plafonds de retrait et paiement appréciables.
- Les services Conciergerie.
- Remises exceptionnelles sur les boutiques de luxes et les palaces.

B. Easy Card :

B.1 Présentation de la carte Easy Card :

La carte virtuelle « Easy Card » by MasterCard est un moyen de paiement numérique donc dématérialisé permettant de faciliter, et surtout de sécuriser, les transactions sur internet.

Elle est constituée, comme une carte de paiement international, d'un numéro, d'une date de validité ainsi que d'un code CVC2. Le numéro de carte bancaire est éphémère et à usage unique.

Chaque titulaire d'un compte euro, qu'il soit porteur ou pas d'une carte prépayée MasterCard, peut générer, en un (01) mois, deux cartes virtuelles « Easy Card », à la fois, via : TB@NET ou Trust Connect.

Chaque Easy Card a une durée de validité maximale de deux mois à compter de sa date d'émission et son montant peut atteindre 500 euros. L'utilisateur ne peut, donc, pas effectuer des dépenses au-delà du montant sollicité et dans la limite des 500 euros par carte (y compris les commissions)

Une Easy Card peut être utilisée pour régler l'ensemble des achats effectués sur internet, dès lors que ces derniers acceptent le paiement par carte bancaire internationale.

01 Easy Card = 01 Transaction en ligne

B.2 Le fonctionnement d'Easy Card :

Le principe de l'Easy Card est le suivant : le client dispose d'un numéro d'une carte MasterCard éphémère à usage unique pour concrétiser des achats en ligne. Les conséquences sont donc intéressantes dans le cadre de la lutte contre les fraudes bancaires en ligne.

La carte virtuelle « Easy Card » se réduit donc à un simple numéro à usage unique, délivré par la banque suite à la requête émise en ce sens par le client. Avant de finaliser son achat en ligne, ce dernier se connecte à son espace personnel du site de la banque « TB@NET+ » ou de l'application bancaire mobile « TRUST CONNECT ». Il passe commande instantanément d'une carte de paiement virtuelle en précisant le montant exact de son panier d'achats. La Banque crée alors le numéro de la carte bancaire virtuelle et l'affiche immédiatement sur l'espace personnel. Le client concrétise son achat en renseignant sur le site du web marchand ce numéro éphémère dont la durée de validité est très courte (02 mois).

B.3 Les conditions d'accès à l'Easy Card :

Pour disposer d'une « Easy Card », le client doit, en plus d'avoir un espace personnel au niveau de TB@NET+ ou TRUST CONNECT, être détenteur d'un compte :

- Devise libellée en euro affichant un solde créditeur suffisant pour alimenter son Easy Card.
- Dinar « particulier » affichant un solde créditeur lui permettant d'avoir une Easy Card conformément aux conditions de banque.

B.4 Avantages de l'EASY CARD :

L'utilisation de la Easy Card présente des avantages considérables pour nos clients détenteurs de comptes devise « euro » et la solution idéale pour effectuer leur paiement en ligne. En effet, elle leur permet de :

- Bénéficier d'une sécurité accrue : le numéro de carte virtuelle est créé pour une transaction spécifique. Une fois la transaction réalisée, le numéro devient invalide. Le fait que le numéro de la carte bancaire soit à usage unique permet de protéger le client contre toute fraude. De plus, ce numéro éphémère a une durée de validité très courte.
- Contrôler leurs dépenses en fixant le montant de chaque utilisation.
- Avoir un moyen de paiement international à tout moment. Nos clients n'ont plus besoin de se déplacer pour récupérer leurs cartes physiques. Tout se passe sur écran de façon simple, rapide et sécurisée.

2.2. Les produits fintechs de Trust Bank Algérie en quelques chiffres :

2.2.1. TB@NET+ :

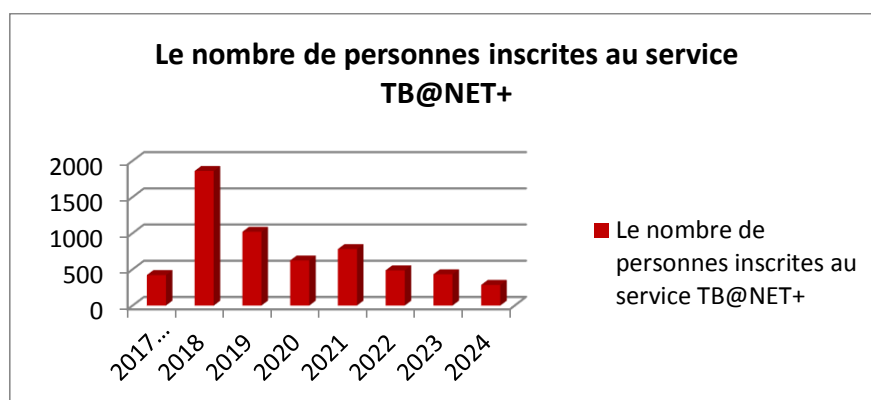
Date de lancement : 02/03/2017

Tableau N°25: Évolution du nombre d'inscriptions au service TB@NET+ (2017-2024)

Année	Le nombre de personnes inscrites au service TB@NET+
2017	422
2018	1861
2019	1020
2020	624
2021	781
2022	487
2023	433
2024	286

Source : Document interne de la TBA, DPPPCM 2024.

Figure 15: évolution des inscriptions à TB@NET+ depuis son lancement (2017)



Source : élaboré par nos soins à partir des données du tableau n°25

On observe une évolution du nombre de comptes TB@NET+ depuis son lancement en 2017, avec une forte progression en 2018 (1 861 comptes), suivie d'une baisse continue. L'impact du COVID-19 est notable, entraînant une chute des mises en exploitation en 2020 (624 comptes) et en 2021 (781 comptes), due aux restrictions sanitaires et au ralentissement économique.

Cependant, même après la pandémie, la baisse se poursuit jusqu'en 2024 (286 comptes). Cela indique que plusieurs facteurs freinent le développement de TB@NET+, comme mentionné dans le deuxième chapitre, tels que les facteurs socioculturels

2.2.3. TRUST Connect :

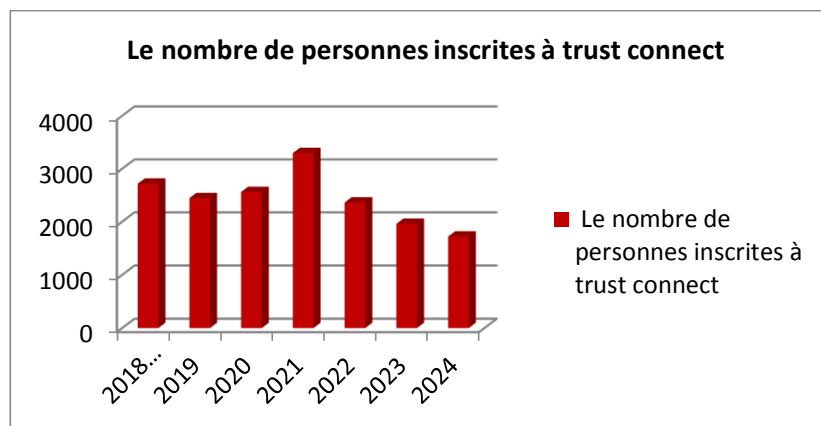
Date de lancement : 06/02/2018

Tableau N°26 : Évolution du nombre d'inscriptions à trust connect (2018-2024)

Année	Le nombre de personnes inscrites à trust connect
2018	2718
2019	2445
2020	2561
2021	3297
2022	2363
2023	1960
2024	1721

Source : Document interne de la TBA, DPPPCM 2024.

Figure N°16: évolution des inscriptions à Trust connect depuis son lancement (2018)



Source : élaboré par nos soins à partir des données du tableau n°26

Ces chiffres montrent une évolution des comptes Trust Connect depuis 2018, avec un démarrage solide (2 718 comptes) et une tendance fluctuante. Après une légère baisse en 2019, une reprise est observée en 2020, suivie d'une année record en 2021 (3 297 comptes) grâce à la digitalisation post-COVID. Cependant, une baisse progressive s'installe entre 2022 et 2024 (1 721 comptes en 2024), probablement en raison des défis technologiques.

En comparaison avec TB@NET+, Trust Connect a connu une adoption plus rapide, mais les deux services subissent un ralentissement similaire après 2021, indiquant des

obstacles communs liés à l'éducation financière du peuple algérien qui préfère régler toute transaction en espèces.

2.2.4. Les cartes monétiques :

A. La carte TRUST CIB :

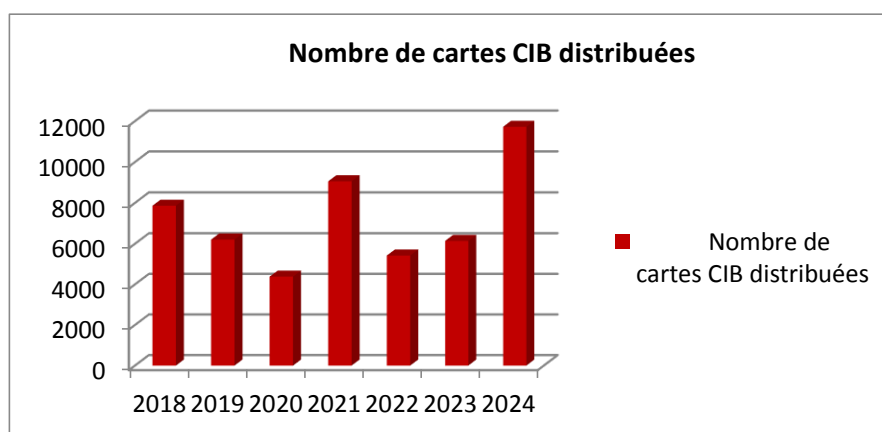
Date de lancement : 07/03/2018

Tableau N°27 : Nombre de cartes CIB distribuées entre 2018 et 2024.

Année	Nombre de cartes CIB distribuées
2018	7864
2019	6208
2020	4383
2021	9060
2022	5423
2023	6141
2024	11724

Source : Document interne de la TBA, DPPPCM 2024.

Figure N°17: évolution du nombre de cartes CIB



Source : élaboré par nos soins à partir des données du tableau n°27

Chapitre 3 : Etude de cas - Trust Bank Algeria et l'innovation Fintech

On observe des fluctuations du nombre de cartes CIB distribuées entre 2018 et 2024. Après un démarrage solide en 2018 (7 864 cartes), une baisse est observée en 2019 et 2020 (4 383 cartes), en raison de la pandémie du COVID-19 qui a freiné l'activité bancaire.

Une forte reprise en 2021 (9 060 cartes) accompagne la relance économique et l'essor de la digitalisation. Toutefois, en 2022 et 2023, une baisse relative (5 423 et 6 141 cartes). La hausse attendue en 2024 (11 724 cartes). Cette progression reflète une stratégie renforcée de Trust Bank et indique que la population algérienne accorde une plus grande confiance aux cartes CIB par rapport aux autres solutions FinTech, confirmant ainsi une adoption croissante des paiements électroniques en Algérie.

B. La carte TRUST AFFAIRES :

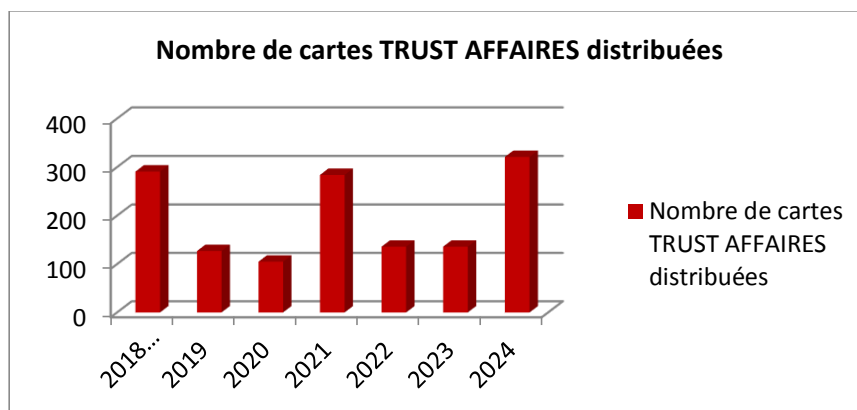
Date de lancement : 19/02/2018

Tableau N°28 : Nombre de cartes TRUST AFFAIRES distribuées entre 2018 et 2024.

Année	Nombre de cartes TRUST AFFAIRES distribuées
2018	291
2019	127
2020	105
2021	284
2022	136
2023	136
2024	321

Source : Document interne de la TBA, DPPPCM 2024.

Figure N°18: évolution du nombre de cartes TRUST AFFAIRES distribuées



Source : élaboré par nos soins à partir des données du tableau n°28

On observe qu'après un lancement modéré en 2018 (291 cartes), une chute en 2019 et 2020 (127 et 105 cartes) s'observe, probablement due à un manque d'adoption et de sensibilisation. Une reprise en 2021 (284 cartes) indique un regain d'intérêt, mais la stagnation en 2022-2023 (136 cartes) traduit un essoufflement. En 2024, une progression notable (321 cartes) suggère une relance commerciale ou une demande accrue des entreprises.

Comparée à la carte TRUST CIB, qui a connu une adoption plus large et une évolution plus soutenue, la TRUST AFFAIRES peine à s'imposer sur le marché des cartes professionnelles. Alors que la CIB bénéficie de l'essor des paiements électroniques auprès du grand public, la TRUST AFFAIRES reste limitée par un marché spécifique et un manque de promotion ciblée.

C. La carte CIB épargne TRUST BANK (TAWFIR et TAWFIR ETASSAHOUMI) :

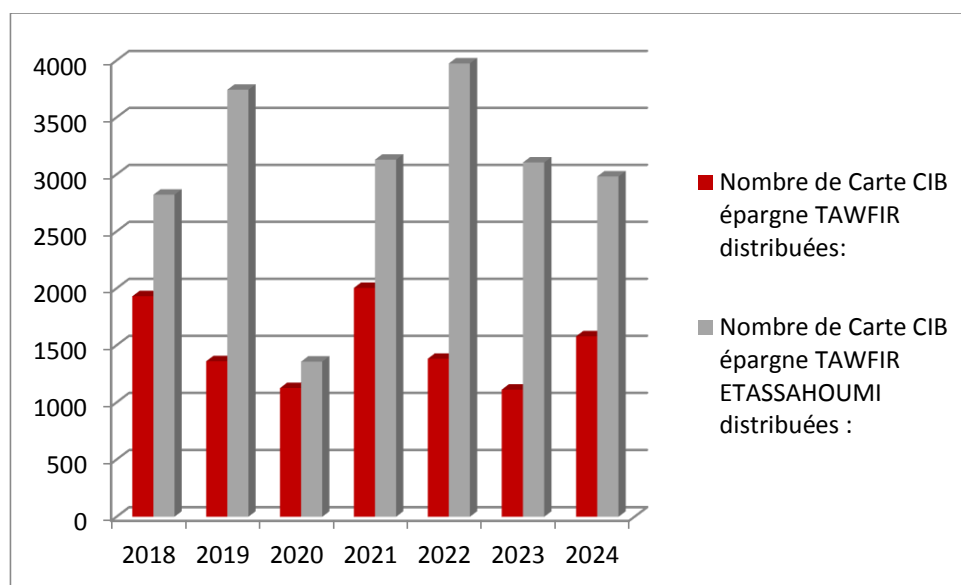
Date de lancement : 07/03/2018

Tableau N°29 : Nombre de cartes CIB épargne distribuées entre 2018 et 2024.

Année	Nombre de Carte CIB épargne TAWFIR distribuées	Nombre de Carte CIB épargne TAWFIR ETASSAHOUMI distribuées
2018	1931	2822
2019	1360	3743
2020	1126	1357
2021	2004	3129
2022	1382	3974
2023	1112	3105
2024	1579	2982

Source : Documents interne de la TBA, DPPPCM 2024.

Figure N° 19: évolution du nombre de cartes CIB épargne distribuées



Source : élaboré par nos soins à partir des données du tableau n°29

Carte TAWFIR : On observe d'après ces données une baisse notable entre 2018 (1931) et 2020 (1126), en 2021 une reprise (2004) suivie d'une baisse en 2022 et 2023, une légère remontée remarquée en 2024 (1579).

Chapitre 3 : Etude de cas - Trust Bank Algeria et l'innovation Fintech

Carte TAWFIR ETASSAHOUMI : Ces données permettent d'observer une augmentation jusqu'en 2019 (3743), montrant un fort intérêt pour l'épargne islamique, après en 2020 un ralentissement (1357), lié aux effets économiques de la crise sanitaire. Une reprise constante de 2021 à 2023 avec un pic en 2022 (3974), suivie d'une légère baisse en 2024 (2982), mais toujours un volume plus important que la carte classique.

La carte TAWFIR ETASSAHOUMI a toujours eu plus de succès que la carte TAWFIR, ce qui témoigne d'une forte demande pour les produits bancaires conformes aux principes de la finance islamique.

D. MASTERCARD :

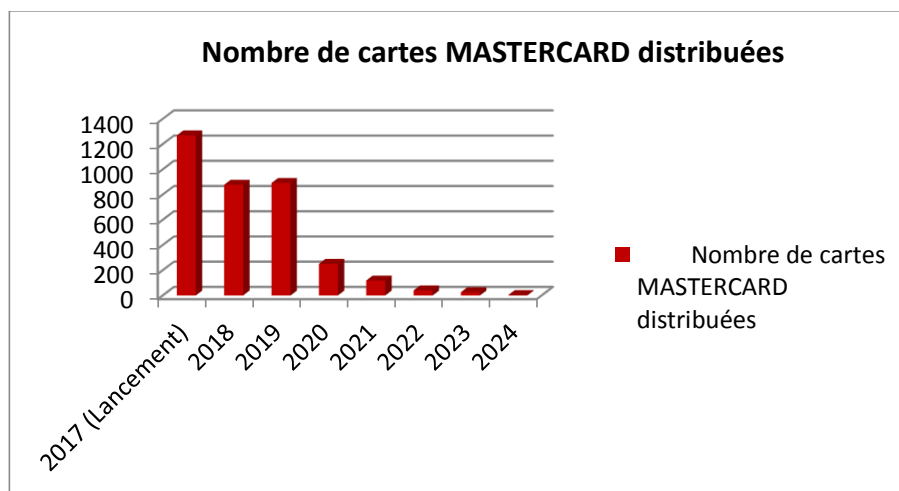
Date de lancement : 16/02/2017

Tableau N°30 : Nombre de cartes MASTERCARD distribuées entre 2017 et 2024.

Année	Nombre de cartes MASTERCARD distribuées
2017	1270
2018	879
2019	893
2020	251
2021	119
2022	41
2023	27
2024	4

Source : Document interne de la TBA, DPPPCM 2024.

Figure N°20: évolution de la distribution des cartes MASTERCARD (2017-2024)



Source : élaboré par nos soins à partir des données du tableau n° 30

Le tableau met en évidence une baisse continue du nombre de cartes MASTERCARD distribuées depuis son lancement en 2017 (1 270 cartes). Après une diminution modérée en 2018-2019 (879 puis 893 cartes), la chute devient plus marquée en 2020-2021 (251 puis 119 cartes), probablement en raison de la crise du COVID-19. Entre 2022 et 2024, la distribution devient quasi inexistante (41, 27, puis seulement 4 cartes). Cette tendance s'explique par plusieurs facteurs, notamment à l'augmentation de la valeur des devises étrangères par rapport au dinar algérien.

Comparée aux cartes en dinar algérien (CIB, TRUST AFFAIRES, Trust Connect), qui ont connu des baisses mais restent utilisées, la TPE MASTERCARD est en déclin quasi-total, illustrant un désintérêt croissant pour les cartes en devises.

E. La carte visa :

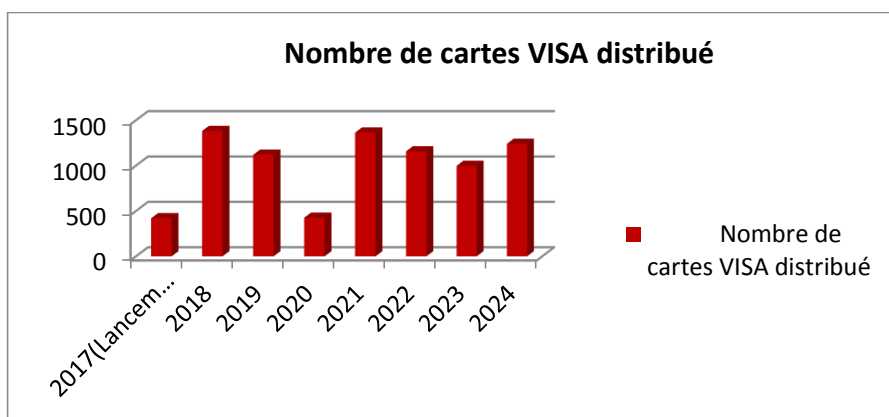
Date de lancement : 16/03/2017

Tableau N°31 : nombre de cartes VISA distribué entre 2017 et 2024.

Année	Nombre de cartes VISA distribué
2017	421
2018	1382
2019	1120
2020	426
2021	1365
2022	1158
2023	998
2024	1241

Source : Document interne de la TBA, DPPPCCM 2024.

Figure N°21: évolution de la distribution des cartes visa (2017-2024)



Source : élaboré par nos soins à partir des données du tableau n°31

On observe d'après ce tableau une forte hausse en 2018 (1 382 cartes) par rapport à 2017 (421 cartes), indiquant un engouement croissant pour cette carte. Cependant, après un léger repli en 2019 (1 120 cartes), la distribution chute drastiquement en 2020 (426 cartes), probablement en raison de la crise du COVID-2019.

L'année 2021 marque une reprise significative (1 365 cartes), suivie d'une stabilisation autour de 1 158 cartes en 2022 et un léger recul en 2023 (998 cartes). En 2024, la tendance repart à la hausse avec 1 241 cartes.

F. EASY CARD :

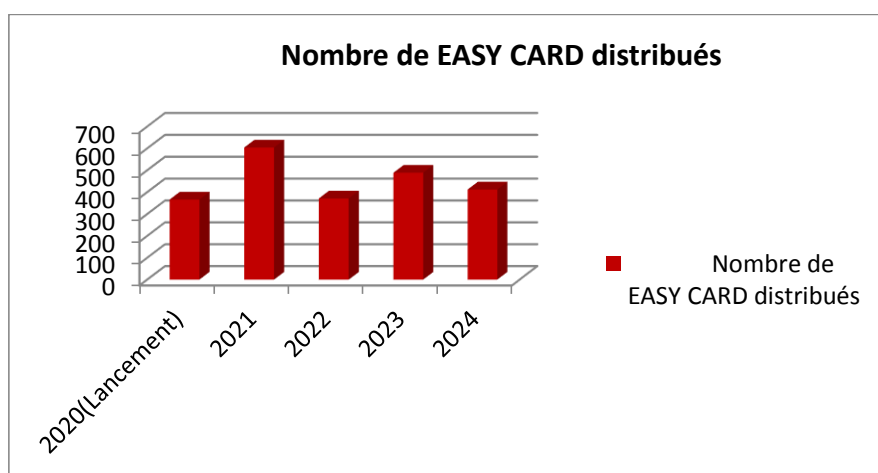
Date de lancement : 10/05/2020

Tableau N°32 : nombre d'EASY CARD distribués entre 2020 et 2024.

Année	Nombre d'EASY CARD distribués
2020	366
2021	604
2022	371
2023	489
2024	412

Source : Document interne de la TBA, DPPPCM 2024.

Figure N°22: évolution de la distribution d'EASY CARD (2020-2024)



Source : élaboré par nos soins à partir des données du tableau n°32

À partir du tableau présenté ci-dessus, il est clair que Le tableau met en évidence l'évolution de la distribution des cartes EASY CARD entre 2020 et 2024. Dès son lancement en 2020, 366 cartes ont été distribuées, suivies d'une forte hausse en 2021 avec 604 cartes, signe d'un intérêt croissant pour cette solution. Cependant, en 2022, la distribution chute à 371 cartes, ce qui peut s'expliquer par une baisse de la demande. En 2023, une légère reprise est observée avec 489 cartes, avant une nouvelle baisse en 2024 (412 cartes).

Comparée aux autres cartes liées aux devises (physiques) : VISA et TPE Mastercard, l'EASY CARD a une utilisation plus spécifique et limitée, ce qui explique ses volumes de distribution relativement faibles et fluctuants.

Section 3 : Contribution des innovations fintechs de Trust Bank Algérie à la promotion de la bancarisation.

La contribution des solutions fintech de Trust Bank Algérie à l'inclusion financière peut être appréhendée à travers deux axes principaux : d'une part, l'évolution des adhésions aux différents services fintech depuis leur lancement, et d'autre part, les nouvelles entrées en relation, c'est-à-dire les ouvertures de comptes bancaires. Toutefois, bien que ces deux dimensions puissent refléter un certain impact de l'offre fintech sur l'attractivité de la banque, il n'est pas possible d'établir une corrélation directe entre elles. En effet, une entrée en relation ne signifie pas nécessairement une utilisation effective des services fintech, et inversement, l'usage de ces services peut émaner de clients déjà existants. Cette distinction est essentielle pour analyser de manière rigoureuse la portée réelle des innovations fintech de la banque sur le comportement de sa clientèle.

3.1. Analyse des adhésions aux services Fintechs de Trust Bank Algérie :

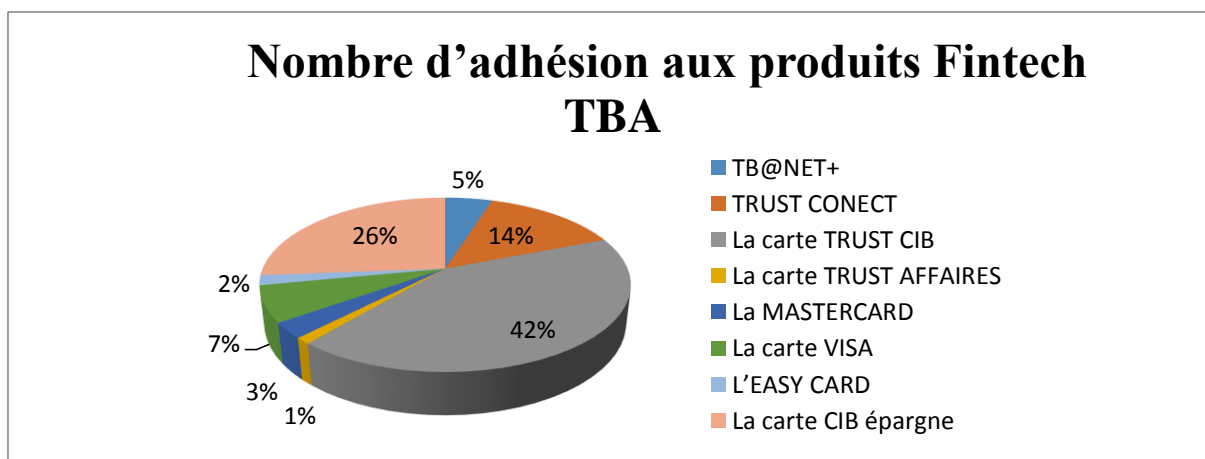
Cette partie présente les données relatives aux adhésions aux différents services FinTech proposés par Trust Bank Algérie depuis leur lancement. Le tableau n°33 détaille le nombre d'inscriptions par produit. Ces données sont ensuite illustrées sous forme de pourcentages dans la figure n°23 permettant une visualisation plus claire de la répartition des adhésions aux produits bancaires numériques.

Tableau N°33: Nombre d'adhésions aux services FinTech de Trust Bank Algérie depuis leur lancement

Produit FinTech	Nombre d'adhésion aux produits
TB@NET+	5914
TRUST CONECT	17065
La carte TRUST CIB	50803
La carte TRUST AFFAIRES	1400
La MASTERCARD	3484
La carte VISA	8111
L'EASY CARD	2242
La carte CIB épargne	31 606

Source : élaboré par nos à partir des tableaux de la 2^{ème} section.

Figure N°23: Répartition des adhésions aux produits de TRUST Bank Algérie



Source : élaboré par nos à partir du tableau n°33

Comme l'illustre la figure ci-dessus, l'analyse des adhésions aux services FinTech proposés par Trust Bank Algérie met en lumière des tendances intéressantes quant à la popularité et à l'adoption des différents produits bancaires numériques :

A. La carte TRUST CIB :

C'est le produit phare qui enregistre le plus grand nombre d'adhésions, avec 50 803 adhésions. Ce produit représente un véritable moteur d'attraction pour la clientèle de TBA. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce succès. : Premièrement, les cartes bancaires classiques telles que la carte CIB sont souvent perçues comme des produits de base et indispensables pour une gestion financière quotidienne. Elles permettent une large gamme de transactions, de paiements en ligne, et de retraits d'espèces. Ainsi que l'absence de frais élevés ou de conditions restrictives pour son obtention pourrait aussi expliquer cette popularité.

B. La carte CIB épargne :

En deuxième position, la carte CIB épargne enregistre 31 606 adhésions. Bien qu'elle n'atteigne pas le même niveau que la carte TRUST CIB, elle montre un intérêt considérable pour les solutions de gestion d'épargne numérique. Cela reflète une tendance croissante chez les Algériens à chercher des alternatives simples et sécurisées pour épargner et gérer leur argent. La facilité d'accès à des produits d'épargne numériques pourrait attirer ceux qui souhaitent éviter de gérer des comptes physiques ou qui recherchent des rendements plus accessibles par le biais de solutions bancaires innovantes. Par ailleurs, la carte TAWFIR ETASSAHOUMI a toujours eu plus de succès que la carte TAWFIR, ce qui témoigne d'une forte demande pour les produits bancaires conformes aux principes de la finance islamique.

C. TRUST CONNECT et TB@NET+ :

Les services bancaires en ligne, tels que TRUST CONNECT avec 17 065 adhésions et TB@NET+ avec 5 914 adhésions, illustrent bien la transition vers des solutions bancaires numériques accessibles à distance. Le nombre plus faible de souscriptions pour TB@NET+ par rapport à TRUST CONNECT peut être dû à la nature de ces produits. TRUST CONNECT, en tant que service plus complet permettant une gestion des comptes et des transactions à distance, attire probablement un public plus large, y compris les jeunes actifs et les petites entreprises qui cherchent à gérer leurs finances de manière plus flexible et numérique. En revanche, TB@NET+ étant peut-être un service plus spécifique ou destiné à un public plus ciblé, sa portée est naturellement plus réduite.

D. Les cartes internationales (MASTERCARD et VISA) :

Les cartes MASTERCARD et VISA ont respectivement 3 484 et 8 111 adhésions. Bien qu'elles soient des produits internationaux largement reconnus et utilisés dans le monde entier, leur adoption en Algérie reste relativement modeste. Cela pourrait être dû à plusieurs facteurs, comme la préférence pour les cartes locales, qui sont souvent perçues comme plus accessibles et mieux adaptées au contexte local, notamment en matière de frais de gestion et d'accessibilité. De plus, l'infrastructure des paiements internationaux, bien qu'en constante amélioration, peut encore comporter certaines limites dans certaines régions du pays, ce qui explique un intérêt plus faible pour ces cartes comparées aux autres produits locaux.

E. L'EASY CARD :

Une adoption modérée mais significative L'EASY CARD, avec 2 242 adhésions, semble occuper une position intermédiaire dans le classement. Ce produit pourrait intéresser un public qui recherche une carte bancaire simple et facile à utiliser pour des transactions courantes. Bien qu'elle ne soit pas aussi populaire que les cartes classiques, son niveau d'adoption témoigne d'une volonté d'accès à des services bancaires simples et rapides.

F. La carte TRUST AFFAIRES :

Un produit de niche Avec seulement 1 400 adhésions, cette dernière enregistre l'un des chiffres les plus faibles. Cela peut s'expliquer par le fait que ce produit cible spécifiquement les entreprises et les professionnels, un marché plus restreint par rapport à l'ensemble des particuliers. Il est également possible que la solution proposée par Trust Bank Algérie ne réponde pas encore totalement aux besoins de ce segment, ou que d'autres solutions plus adaptées soient préférées par les entreprises algériennes. Les professionnels peuvent également hésiter à adopter une carte spécifique si les offres bancaires classiques ou d'autres solutions fintech répondent déjà à leurs besoins.

Selon ces résultats, les produits FinTech les plus populaires sont ceux qui répondent aux besoins quotidiens des consommateurs, tels que les cartes bancaires classiques (TRUST CIB et CIB épargne) et les services de gestion des comptes en ligne (TRUST CONNECT). Ces derniers indiquent une transition notable vers des solutions numériques pour la gestion financière, bien que l'adoption reste inégale selon les produits.

Chapitre 3 : Etude de cas - Trust Bank Algeria et l'innovation Fintech

L'engouement pour les cartes bancaires locales et les services de gestion de comptes en ligne est clairement plus fort, ce qui peut être une opportunité pour Trust Bank Algérie de continuer à développer et à promouvoir ces produits pour répondre à la demande croissante des consommateurs en matière de services bancaires numériques.

3.2. Évaluation de l'impact de la fintech sur les nouvelles entrées en relation :

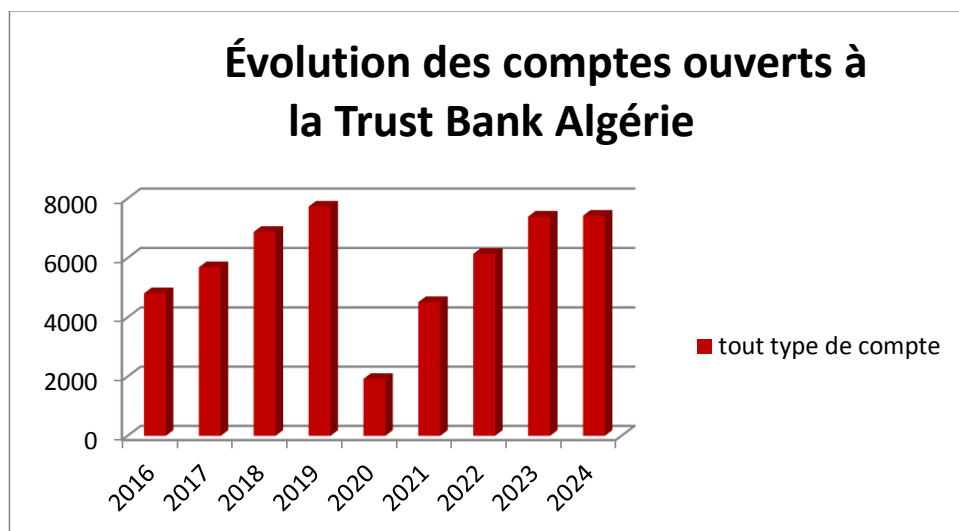
L'analyse de l'impact des produits fintech mises en œuvre par la Trust Bank Algérie (TBA) sur l'inclusion financière se traduit notamment par l'évolution du nombre de comptes ouverts au fil des années. Le tableau ci-dessous présente une répartition détaillée des comptes selon leur typologie (particuliers, commerciaux, professions libérales, épargne et devises) entre 2016 et 2024. Cette évolution permet d'apprécier l'efficacité des outils digitaux et des services innovants déployés par la banque pour renforcer l'inclusion financière et attirer de nouveaux clients :

Tableau N°34 : Évolution des comptes ouverts à la Trust Bank Algérie selon leur typologie (2016–2024)

Compte type	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Compte particulier	2011	2980	3229	2099	646	857	1074	2123	2386
Compte commercial courant	139	97	114	236	52	73	179	231	266
Compte fonction libérale	10	14	11	28	8	16	23	20	19
Compte épargne	2125	1924	2430	3611	896	2718	3176	3792	3749
Compte devise	526	673	1092	1754	320	849	1686	1229	1004
Totaux	4811	5688	6876	7728	1922	4513	6138	7395	7424

Source : Document interne de la TBA, DPPPCM 2024

Figure N°24: évolution des comptes ouverts à la Trust Bank Algérie (2016-2024)



Source : élaboré par nos soins à partir du tableau n°34

D'après le tableau ci-dessus, on observe une évolution significative du nombre de comptes bancaires ouverts dans la TBA entre 2016 et 2024. Une croissance marquée est observée entre 2016 et 2019. Le nombre de comptes bancaires est passé de 4 811 en 2016 à un sommet de 7 728 en 2019, soit une progression d'environ 60,65 % sur cette période. Cette progression pourrait s'expliquer, en partie, par le développement des solutions fintech, qui ont probablement facilité l'accès aux services bancaires via des canaux digitaux.

Toutefois, l'année 2020 a connu une chute brutale dans tous les types de comptes en raison des effets de la pandémie, il y a eu une régression d'environ 75,1 % entre 2019 et 2020.

Dès 2021, une reprise progressive s'est amorcée, atteignant 7 424 comptes en 2024, dans un contexte marqué par une accélération de la digitalisation et une amélioration des services numériques.

Conclusion du chapitre 3 :

Notre recherche a examiné l'impact de l'émergence des services fintech sur l'inclusion financière en Algérie. Les résultats ont clairement démontré une volonté manifeste de la banque d'accompagner la transition numérique du secteur financier algérien, à travers le développement de services tels que TB@NET+, Trust Connect, et une gamme variée de cartes monétiques (classiques, d'épargne, professionnelles et internationales), la banque cherche à diversifier son offre pour répondre à des besoins clientèles de plus en plus hétérogènes.

Notre intervention au sein de la Trust Bank Algérie plus précisément au niveau de la direction Projets, Produits et Procédures & communication et marketing, ainsi que l'analyse des données recueillies, démontrent clairement que la TBA a déployé des efforts en termes de services fintech, ce qui contribue au développement de l'inclusion financière.

L'analyse menée dans ce cadre a permis de dégager plusieurs constats clés concernant l'apport des services fintech de la Trust Bank Algérie au développement de l'inclusion financière :

- Les produits FinTech les plus adoptés répondent aux besoins quotidiens, notamment les cartes bancaires classiques et les services de gestion en ligne. Cette tendance montre une transition vers le numérique, bien que l'adoption varie selon les produits. L'intérêt marqué pour les produits fintech locales constitue une opportunité pour Trust Bank Algérie de renforcer son offre digitale.

- Malgré un démarrage prometteur, les services digitaux de Trust Bank Algérie, tels que TB@NET+ et Trust Connect, connaissent un ralentissement progressif de leur adoption après 2021 ce revient notamment à la préférence marquée des Algériens pour les transactions en espèces et le faible niveau d'éducation financière.

- Les données montrent une adoption croissante des cartes CIB, traduisant une confiance accrue envers les paiements électroniques. La carte TRUST AFFAIRES peine à s'imposer, tandis que la carte TAWFIR ETASSAHOUMI connaît un succès notable, révélant un fort intérêt pour la finance islamique en Algérie.

- Les cartes en devises, bien qu'ayant connu un succès dès leur lancement, notamment la carte VISA, ont connu ensuite une baisse marquée de distribution depuis la

Chapitre 3 : Etude de cas - Trust Bank Algeria et l'innovation Fintech

crise du COVID-19, aggravée par la dépréciation du dinar face aux devises étrangères. À l'inverse, les cartes en dinars comme la CIB maintiennent une adoption plus stable et croissante, traduisant une préférence des clients pour des solutions locales, plus accessibles et moins exposées aux fluctuations monétaires

- L'évolution du nombre de comptes ouverts à Trust Bank Algérie montre une tendance globale à la croissance, malgré une interruption temporaire, Cette tendance pourrait refléter l'impact positif des dynamiques de modernisation du système bancaire, auxquelles les solutions fintech semblent avoir contribué, notamment en faveur de l'inclusion financière.

Conclusion générale

Conclusion générale

Les mutations rapides induites par les technologies de l'information, notamment les innovations numériques et les services financiers digitalisés, ont redéfini le paysage financier mondial. La FinTech, née de cette révolution numérique, s'est progressivement imposée comme un levier majeur d'inclusion financière, en particulier dans les économies en développement. Grâce à une gamme de produits innovants, elle permet une démocratisation de l'accès aux services financiers, tout en accélérant leur adoption par des populations auparavant exclues du système financier formel.

L'Algérie fait partie des pays qui ont introduit les technologies financières pour intégrer un plus grand nombre de citoyens dans le système financier, diversifier les services offerts et encourager l'utilisation des solutions numériques. Ces initiatives visent à rapprocher les services financiers de la population, en facilitant leur accessibilité et en favorisant une utilisation plus large des outils digitaux.

Trust Bank Algérie propose plusieurs produits basés sur les technologies financières afin de faciliter l'accès aux services bancaires et d'accompagner la transformation digitale du secteur. Elle offre des moyens de paiement électroniques tels que les cartes bancaires et les services d'e-paiement, permettant aux clients de régler leurs achats en magasin ou en ligne. La banque met également à disposition des services numériques comme TB@Net, une plateforme de banque à distance qui permet aux clients de consulter leurs comptes, effectuer des virements et gérer leurs opérations sans se déplacer. À cela s'ajoute Trust Connect, une application mobile qui offre un accès rapide et sécurisé aux services bancaires à tout moment. À travers ces solutions, Trust Bank Algérie vise à simplifier les opérations financières de ses clients et à leur offrir des services modernes, efficaces et accessibles.

La finalité de toute étude est d'apporter des réponses au problème posé, ce mémoire a pour principal problématique : « quel est l'impact de l'émergence de la fintech sur le développement des services financiers et la promotion de l'inclusion financière au sein des banques algériennes, notamment la TBA ? ». Pour répondre à cette problématique nous avons présenté trois hypothèses que nous avons testées dans les trois chapitres. A la lumière de ce qui précède et des résultats obtenus lors de notre étude nous avons pu confirmer ou infirmer nos hypothèses comme suit :

Conclusion générale

- Les fintechs jouent un rôle crucial dans le renforcement de l'inclusion financière en élargissant l'accès aux services bancaires. Ces solutions permettent à un plus grand nombre de personnes de gérer leurs finances de manière efficace et sécurisée. Grâce aux fintechs, les individus peuvent accéder aux services financiers de base et profiter des opportunités économiques offertes par l'économie numérique, ce qui vient confirmer notre première hypothèse qui stipule que : « Les fintechs favorisent l'élargissement de l'accès aux services financiers, consolidant ainsi l'inclusion financière ».

- L'analyse effectuée dans le deuxième chapitre permet de confirmer que la dynamique actuelle en Algérie est globalement favorable au développement de l'inclusion financière. Les réformes réglementaires, l'expansion des infrastructures bancaires et la progression de l'usage des services digitaux témoignent d'une orientation positive. Toutefois, cette dynamique reste freinée par certains obstacles économiques et socioculturels, notamment la forte utilisation du cash et la faible culture financière. Ainsi, bien que les conditions soient réunies, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour concrétiser pleinement le potentiel d'inclusion financière, ce qui vient confirmer partiellement notre deuxième hypothèse qui stipule que : « La dynamique actuelle en Algérie crée un terrain favorable au développement de l'inclusion financière ».

- Trust Bank Algérie a mis en place plusieurs services numériques pour répondre aux besoins d'une clientèle de plus en plus variée, avec pour objectif de faciliter l'accès aux services financiers, notamment pour les segments traditionnellement exclus du système bancaire. Ces initiatives traduisent une volonté d'accompagner la transition vers une finance plus inclusive. La banque a ainsi enregistré une adoption de ces produits ainsi qu'une augmentation notable des entrées en relation, reflétée par une hausse du nombre de comptes ouverts. Cela illustre l'effet positif de ces produits sur la bancarisation, ce qui vient confirmer notre hypothèse selon laquelle : « L'implémentation des produits fintech par Trust Bank Algérie permet à la population d'adopter ces services, entraînant ainsi une augmentation des nouvelles entrées en relation. ».

En somme, notre recherche met en évidence les avancées notables de la Trust Bank Algérie dans le domaine de la FinTech, et sa contribution à la réduction de l'exclusion financière. Grâce à une offre diversifiée de services numériques et de moyens de paiement innovants, la banque facilite l'inclusion d'une clientèle plus large, notamment les jeunes, les ruraux et les non-bancarisés.

Conclusion générale

En combinant notre étude théorique et pratique, nous avons obtenu les résultats suivants :

✓ La FinTech modernise les services financiers à l'échelle mondiale en les rendant plus accessibles, rapides et inclusifs, jouant un rôle clé dans l'inclusion financière, notamment dans les zones marginalisées, avec une nette accélération depuis la digitalisation post-COVID-19.

✓ -En Algérie, l'adoption des technologies financières s'est accélérée avec la montée des paiements mobiles, des cartes bancaires et des services en ligne, soutenue par des avancées réglementaires et techniques ; toutefois, des freins comme la faible bancarisation, la préférence pour le cash et la méfiance envers le numérique limitent encore leur impact.

✓ Les résultats des analyses de corrélation révèlent plusieurs tendances importantes : l'augmentation du nombre de terminaux de paiement électronique (TPE) est fortement associée à la croissance des transactions électroniques, tandis qu'un taux de bancarisation plus élevé favorise le développement des paiements en ligne. En revanche, la forte dépendance aux retraits d'espèces via les distributeurs automatiques (DAB/GAB) constitue un frein majeur à la transition vers une économie moins basée sur le cash.

✓ Trust Bank Algérie constate une popularité croissante des produits fintech quotidiens comme les cartes bancaires et les services en ligne.

✓ Le nombre de comptes ouverts à Trust Bank Algérie connaît une croissance générale, bien qu'ayant temporairement ralenti à cause de la pandémie de COVID-19, ce qui montre l'impact positif des fintechs sur la modernisation bancaire et l'inclusion financière.

Suggestions :

À partir des éléments analysés au cours de cette étude, il est possible de proposer plusieurs recommandations en faveur du renforcement de la technologie et l'inclusion financière en Algérie :

- Accroître les campagnes d'éducation financière pour renforcer l'usage des outils digitaux.
- Développer des produits FinTech spécifiques aux zones rurales et faiblement bancarisées.

Conclusion générale

- Encourager des partenariats entre les banques et les start-ups FinTech locales pour accélérer l'innovation.
- Investir dans l'amélioration de la couverture Internet, notamment dans les régions isolées.
- Renforcer les incitations à l'usage des paiements électroniques, en réduisant les frais de transaction ou en proposant des récompenses.

Les perspectives de recherche :

Enfin, diverses pistes de recherche méritent d'être approfondies et pourront faire l'objet de futurs travaux, notamment :

- Comparer les stratégies FinTech de différentes banques algériennes dans la promotion de l'inclusion.
- Analyser les freins socioculturels à l'adoption des services bancaires numériques.
- Mesurer l'efficacité des politiques publiques en matière de finance digitale inclusive.

Cependant, il est important de reconnaître que notre étude présente certaines limitations, notamment la difficulté d'accès à certaines données confidentielles internes de la banque, et le manque de documentation académique locale sur les fintech en Algérie. Par conséquent, nous avons souvent eu recours à des sources secondaires et des données empiriques internes limitées.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages :

- SENE Mamadou, « La banque expliquée à tous, focus sur l’Afrique », RB édition, France, 2021, p272.
- Kahlane A., « Paiements électroniques et inclusion financière : défis et perspectives en Algérie », 1re édition, Africa Business Intelligence, Algérie, 2024

Articles et revues :

- ELHAJOUJI A. et MESK H, « Fintech et industrie bancaire », une revue de littérature, *Revue du Contrôle, de la Comptabilité et de l’Audit*, volume 7, n°4, Maroc, 2023, p. 461.
- Boulahbel S. Bendahmane A, « Technologie financière et inclusion financière : opportunités, défis et risques », article scientifique, Algérie, 2022, p.220-222
- Upadhayaya, A. « Electronic Commerce and E-wallet ». *International Journal of Recent Research and Review*, 2012, p.38-39
- Figueat Jean-Marc, Pinos Fabienne, « L’exclusion financière en France : une lecture en filigrane des modèles économiques bancaires », *Revue d’économie financière*, Volume N°12, N° 115, France, Mars 2014, p 293
- جلال الدين بن رجب “احتساب مؤشر مركب الشمول المالي و تقدير العلاقة بين الشمول المالي والنتائج المحلي الاجمالي في الدول العربية” مجلة 59 الدراسات الاقتصادية، العدد 45، ابوظبي، 2018، ص05.
- PETERSON K. Ozili, « l’inclusion financière en Nigéria », article économique, Nigeria, juin 2022, p.08
- Hadia. ZARAA, Lamis BENMANSEUR, « État et Perspectives de la Fintech en Algérie : Implications pour le Secteur de l’Artisanat », article publié le 30/06/2024, Algérie, p03.

Les travaux universitaires :

- Menad R, L'impact des Fintechs sur le secteur bancaire Cas pratique du la Trust banque et la fintech Kepler technologie, mémoire en vue d'obtention d'un master en finance et banques, Faculté des Sciences Economiques Commerciales et des Sciences de Gestion, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie, 2018/2019, p.8.
- Tchalo, D. B. N, L'impact des fintechs dans la banque : Cas de la BADR DGA engagements – Alger 180, Mémoire en vue d'obtention d'un master en finance et banques, Faculté des Sciences Economiques Commerciales et des Sciences de Gestion, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie, 2021/2022, pp18-27
- Terfas, D. E et Lezghed, O, Les Services Financiers Digitaux et les enjeux de l'inclusion financière, communication scientifique, conférence internationale « L'industrie des technologies financières face aux défis de l'inclusion financière et aux enjeux de la stabilité financière », Université Ferhat Abbas Sétif, Algérie, mai 2023, p4
- AID.Z et ZIANE.B, Chatbot pour la relève des dérangements Cas pratique : Algérie Télécom, mémoire de master en vue d'obtention d'un diplôme en Modélisation Informatique des Connaissances et du Raisonnement, faculté de technologie, université de saida Moulay Tahar, 2022/2023, p4
- كردوسي مروة. دور التكنولوجيا المالية في تعزيز الشمول المالي - دراسة حالة مجموعة من البنوك الجزائرية - أطروحة لنيل شهادة الدكتوراه. الاختصاص: مالية وبنوك. كلية العلوم الاقتصادية، التجارية وعلوم التسيير. 2024/2023. ص 266
- ISSOUFOU KANSAYE S, Accessibilité et utilisation du service bancaire et financier, limites et perspectives : Cas du Niger, Mémoire pour l'obtention d'un mémoire de Master en Économie Monétaire et Bancaire, Faculté des Sciences Économiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2020-2021, p15.
- SAM. H, Analyse du niveau d'inclusion financière en Algérie, étude empirique sur les communes de la wilaya de Tizi-Ouzou : état des lieux et perspectives, Thèse en vue d'obtention d'un doctorat en sciences économiques, faculté des sciences économiques, des sciences de gestion et commerciales, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie, p.37

Bibliographie

- فواطمية حمزة ،"مستقبل الدفع الإلكتروني في الجزائر "مذكرة لنيل شهادة الماستر ،تخصص اقتصاد نقدي وبنكي ، جامعة عبد الحميد بن باديس مستغانم كلي ة العلوم الاقتصادية والتجارية وعلوم التسيير ، جامعة عبد الحميد بن باديس مستغانم،ص.60

• TIBA k et KHERROUBI L, La Contribution des Moyens de Paiement Electronique à La Consolidation de L'inclusion Financière au Sein des Banques Algériennes, Option : Finance et Comptabilité, mémoire de master, école des hautes études commerciales, kolea, juin 2023, pp62-63.

Documents en ligne :

- Feyen.E, Natarajan.H et Saal.M, « La fintech et l'avenir de la finance », document en line , téléchargé de :<https://thedocs.worldbank.org/>
- World Payments Report2020, téléchargé de :https://www.capgemini.com/de-de/wp-content/uploads/sites/5/2020/10/World-Payments-Report-WPR-2020_Web.pdf
- Le rapport du MEDEF sur l'écosystème numérique kenyan, Paris, 2020, téléchargé de <https://www.medef.com/>,
- Sayeh, A, « La fintech et l'inclusion financière : l'expérience du Bangladesh », discours prononcé au Fintech Festival de l'inclusion financière, Fonds monétaire international (FMI), 28 septembre 2022, téléchargé de : <https://www.imf.org/fr>
- Bertrand Harteman, « la fintech en Chine : de l'inclusion financière au contrôle social », article publié le 13/06/2019, téléchargé de : <https://asialyst.com/>
- « Néobanques : apparition de nouveaux acteurs et disparition d'autres », disponible sur : <https://www.lafinancepourtous.com/>
- Eric Benhamou, « La néobanque britannique Monzo », article en ligne, publié le 14/02/2024 à 16H24, téléchargé de :<https://www.latribune.fr/>
- Le Chiffre d'Affaires. "Boom du paiement électronique en Algérie : Une adoption massive en 2024.", 17 mars 2024, disponible sur : https://lechiffredaffaires.dz/boom-du-paiement-electronique-en-algerie-une-adoption-massive-en-2024/?utm_source=chatgpt.com.
- Direction générale du Trésor, « Indicateurs macroéconomiques de l'Algérie », Ministère de l'Économie des Finances et de la Relance, 2023, téléchargé de <https://www.tresor.economie.gouv.fr/>

Bibliographie

- La toupie, « toupictionnaire », le dictionnaire de politique disponible sur : www.toupie.org,
- Algérie Focus, « *Le secteur bancaire algérien : Une évolution rassurante des indicateurs financiers* ». Publié le 22/04/2024, disponible sur : <https://www.algerie-focus.com/le-secteur-bancaire-algerien-une-evolution-rassurante-des-indicateurs-financiers/>
- Derrar, H, « *Les TIC en Algérie : Une analyse rationnelle du rapport 2024 de l'UIT* ». 2024, téléchargé de : <https://www.linkedin.com/>
- Etude sur LinkedIn téléchargé de : <https://www.linkedin.com/>
- Sekak R, *Perspectives de développement de la fintech en Algérie*, Liberté Algérie, Article en ligne, téléchargé de : <https://www.arabnews.fr/node/43196/mosa%c3%afque>,

Sites Web :

- : <https://www.kaspersky.fr/resource-center/definitions/what-is-cryptocurrency>;
Kaspersky Nowldge Base
- <https://globalindex.worldbank.org/>, la banque mondiale
- <https://www.bank-of-algeria.dz/> ;La banque d'Algérie
- <https://www.worldbank.org/en/publication/globalfindex>; Banque mondiale,
Base de données Global Findex,
- <https://www.ft.com/> ; Financial time
- <https://www.imarcgroup.com/> ; Imarcgroup
- <https://www.banxybank.com/fr/faq>; Natixis
- <https://www.bna.dz/fr/accueil/>; Banque Nationale d'Algérie
- <https://www.trustbank.dz/> ; Trust Bank Algeria
- <https://giemonetique.dz/>, Groupement d'intérêt Economique Monétique
- <https://www.satim.dz/index.php/fr/>; Société d'Automatisation des Transactions
Interbancaires et de Monétique
- www.dzairworld.com; Dzair world
- <https://geoprod.com/>, GeoProd
- anpdp.dz/fr, Agence Nationale de Protection des Données à caractère Personnel

Bibliographie

- <https://www.oecd.org>; Organisation de Coopération et de Développement Économiques

Documents internes :

- Document interne de la TBA, 2024
- Documents interne de la TBA, DPPPCM.

Table des matières

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Résumé

Liste des tableaux

Liste des figures

Liste des abréviations

Sommaire

Introduction générale1

Chapitre 1: Cadre conceptuel et théorique de l'inclusion financière et de la technologie financière5

Introduction du chapitre 1 :6

Section 01 : Les notions fondamentales de la technologie financière.....7

1.1. L'émergence des fintechs :7

1.1.1 Définition de la fintech :7

1.1.2. Evolution de la Fintech :8

1.2. Objectif et importance de la fintech :10

1.2.1. Objectif de la fintech :10

1.2.2. L'importance de la fintech :11

1.3. Produits et services fintech :11

1.3.1. Paiements numériques :11

1.3.2. Banques digitales :13

1.3.3. Prêts et crédits :14

1.3.4. IA et robots-conseillers : une révolution bancaire :15

1.3.5. Les cryptomonnaies :16

Section 02 : Généralités sur l'inclusion financière.....16

2.1 Définition et indicateurs de l'inclusion financière :16

2.1.1. Définition de l'inclusion financière :16

2.1.2. Les indicateurs de l'inclusion financière :18

2.2. Evolution et importance de l'inclusion financière :20

2.2.1. Evolution de l'inclusion financière :20

Table des matières

2.2.2. L'importance de l'inclusion financière :	21
2.3 Les dimensions et les piliers de l'inclusion financière :	22
2.3.1. Les dimensions de l'inclusion financière :	22
2.3.2. Les piliers de l'inclusion financière :	24
Section 3 : Les Fintechs au service de l'inclusion financière à la lumière de quelques expériences internationales.	27
3.1. En Afrique :	27
3.1.1. Kenya :	27
3.1.2. Rwanda :	28
3.2. En Asie :	29
3.3. En Europe :	30
3.4. En Australie :	30
3.5. Les pays arabes :	31
Conclusion du chapitre 1 :	35
Chapitre 2: Les technologies financières en Algérie : une complémentarité nécessaire pour l'inclusion financière	35
Introduction du chapitre 2 :	37
Section 1 : Emergence et évolution des Fintechs en Algérie.	38
1.1. Produits fintechs en Algérie :	38
1.1.2. Les principaux produits fintechs utilisés en Algérie :	38
1.1.2. Les initiatives fintechs innovantes dans le secteur bancaire algérien :	39
1.1.3. Les indicateurs clés de l'activité fintech en Algérie :	41
1.2. Facteurs influençant l'adoption des produits Fintech en Algérie :	45
1.2.1. Facteur réglementaire :	45
1.2.2. Facteurs économiques :	45
1.2.3. Facteurs technologiques :	48
1.2.4. Facteurs socioculturels :	51
Section 02 : L'inclusion financière en Algérie : état des lieux.	52
2.1. Accès aux services financiers bancaires :	53
2.1.1. Nombre d'agences bancaires par zone géographique :	53
2.1.2. Taux de bancarisation :	54
2.1.2.1. Nombres de personnes ayant un compte bancaire	54

Table des matières

2.1.2.2. Population totale :	56
2.1.3. Nombre de cartes CIB et EDAHABIA :	57
2.1.4. Nombre d'ATM (DAB/GAB) :	57
2.1.5. Nombre de TPE en exploitation :	59
2.2. Utilisation des services financiers :	60
2.2.1. Nombre de déposants :	60
2.1.3. Nombre d'emprunteurs :	62
Section 03 : Impact de la disponibilité de l'infrastructure bancaire sur l'utilisation des services fintechs.	63
3.1. Corrélation entre les moyens d'accès bancaires et la dynamique des transactions électroniques :	63
3.1.1. La corrélation entre le taux de bancarisation et l'activité de paiement sur internet :	64
3.1.2. La corrélation entre le nombre de TPE (Terminaux de Paiement Électronique) et l'activité de paiement sur TPE :	66
3.1.3. La corrélation entre le nombre d'ATM et activité de retrait sur ATM :	67
3.2. La stratégie nationale de développement des fintechs et le renforcement de l'inclusion financière en Algérie :	69
3.2.1. Stratégie Nationale de Développement des fintechs en Algérie :	69
A. Renforcement du cadre réglementaire :	69
B. Développement de l'infrastructure du système bancaire algérien :	69
C. Modernisation et développement des moyens de paiement :	70
3.2.2. Recommandations Stratégiques pour Renforcer la Fintech en Algérie :	71
Conclusion du chapitre 2 :	73
Chapitre 3: Etude de cas – Trust Bank Algeria et l'innovation Fintech.	74
Introduction du chapitre 3 :	73
Section 01 : Présentation de Trust Bank Algérie.	74
1.1. Trust Bank Algeria :	74
1.2. Actionnariat Trust Bank Algeria :	74
1.3. Les objectifs de la Trust Bank Algérie :	75
1.4. L'organigramme général de la Trust Bank :	76
1.5. Différents comités issus du Conseil d'Administration :	78
1.6. Les comités de la Direction Générale :	78

Table des matières

1.7. Présentation de la direction Projets, Produits et Procédures & communication et marketing :	78
Section 2 : Les services fintechs de la Trust Bank Algérie : état des lieux et dynamique d'évolution.	80
2.1. Les produits Fintechs de la Trust Bank Algeria :	80
2.1.1. Trust Connect (Trust Mobile) :	80
A. Présentation de trust Connect :	80
B. Fonctionnalités Trust connect :	80
C. Avantages de Trust connect :	81
2.1.2. TB@NET+:	81
A. Présentation et fonctionnalités de TB@NET+ :	81
B. Modalités d'inscription au service TB@NET+ :	82
C. Avantages de TB@NET+ :	82
2.1.3. Les cartes monétiques :	83
2.1.3.1. Les cartes monétiques liés au dinar Algérien :	83
2.1.3.2. Les cartes monétiques liés aux devises :	87
2.2. Les produits fintechs de Trust Bank Algérie en quelques chiffres	90
2.2.1. TB@NET+ :	90
2.2.3. TRUST Connect :	92
2.2.4. Les cartes monétiques :	93
Section 3 : Contribution des innovations fintechs de Trust Bank Algérie à la promotion de la bancarisation.....	101
3.1. Analyse des adhésions aux services Fintechs de Trust Bank Algérie :	101
3.2. Évaluation de l'impact de la fintech sur les nouvelles entrées en relation :	105
Conclusion du chapitre 3 :	107
Conclusion générale	109
Bibliographie	115
Table des matières	119